SPÉCIAL AUTO

Essais - Nouveautés - Commentaires (Pages 15-19)



Paris: 4 communistes dans le gouvernement

PARIS (AP). — M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PC a annoncé mardi soir peu après 19 h 30 que le comité central avait « approuvé à l'unanimité la déclaration commune PC-PS ». Il a ajouté qu'il ne demeurait « aucun

obstacle » à la participation de ministres communistes au gouvernement. « Je pense que la participation des communistes au gouvernement, après la victoi-

une majorité au parlement, est une bonne

chose. Evidemment, je serais hypocrite si

Les idées et les faits

Stratagème

écrans de la télévision française. Il avait

beau essayer d'argumenter, de couper

les cheveux en quatre, un fait était là.

patent, évident : l'accord conclu entre

le parti socialiste et le PC équivaut à

une quasi-capitulation du parti de

Georges Marchais. Sur tous les problè-

mes essentiels de la politique française,

le PC a dû se rallier aux vues du parti

socialiste. C'est vrai dans de nombreux

domaines de la politique étrangère et

tout spécialement en ce qui concerne

l'Afghanistan. Mais, sur bien d'autres

thèmes, le PC a également baissé pavil-

lon. C'est vrai pour la permanence des alliances de la France dans le monde.

Et l'on sait bien ce que cela veut dire.

Cette formule signifie que, bon gré

mal gré, et même s'il a dit oui pour les

besoins de la cause, pour les besoins

de sa cause, le PC a dû reconnaître que

la place de notre voisine d'outre-Jura demeurait dans l'Alliance atlantique. Et

les communistes ont dû également

abandonner leurs positions de base

pour ce qui concerne l'organisation de

l'Europe. Tout le monde sait que de-

du Marché commun dont il assimilait

l'activité à l'Europe des trusts. Eh bien,

pourtant, sur ce problème aussi, le co-

mité central du PC a été contraint de

faire oraison. Et il en est de même pour

ce qui a trait au conflit du Proche-

On retrouve la même attitude et la

même situation dans le secteur de la

politique intérieure. Sur l'ensemble de

ce problème, c'est à la position socialiste que le PC, contraint et forcé, a été obligé de se rallier. Il ne l'a certaine-

ment pas fait de bon cœur. Il est même

permis de douter qu'il l'ait fait de bon-

ne foi. Mais après sa déroute électorale, c'était pour le PC la condition de sa

survie sur le plan politique. L'attitude

du parti communiste depuis plusieurs mois a été suicidaire. Et c'est la raison

pour laquelle des millions d'électeurs

ont, dans le secret des urnes, décidé

Soyons-en certains, quand le PC en

aura la possibilité, quand il aura recou-

vré un peu de sa santé politique, il

montrera à nouveau son vrai visage. Les temps ne sont pas mûrs. Il faut, que pendant longtemps encore, le PC fasse

pénitence et permette aux électeurs français d'oublier les outrances pas-

sées. Compte tenu du rapport des for-

ces, et s'il voulait entrer dans le deuxiè-

me gouvernement Mauroy, le PC n'a-

vait pas d'autre solution que d'amener

son pavillon et de devenir, en quelque

sorte, et pour un certain temps, l'otage

Ceci dit, la possibilité pour les com-

munistes d'entrer dans le gouverne-

ment français avait été précisée au plus

haut niveau au début de mai. C'est

Mitterrand qui avait abordé ce sujet au

cours de son face à face avec Giscard.

Celui qui, le 10 mai, devait être élu

président avait textuellement déclaré :

«Il appartiendra aux organisations poli-

tiques de gauche de se rencontrer et de

discuter ». Et Mitterrand devait ajouter :

«Est-ce que les partis socialiste et

communiste sont en mesure d'aboutir

c'est-à-dire de signer un accord de

gouvernement? C'est cette discussion

sérieuse qu'il faut engager ». Depuis

Le tout est maintenant de savoir

combien de temps durera cette allian-

ce. Et qui, en définitive, aura fait un

marché de dupes? Car, pour le PC,

L.GRANGER

hier, la chose est faite.

tout est stratagème.

politique du parti socialiste.

cette fois de voter socialiste.

ouis touiours le PC a été un a

Orient.

re que vient de remporter la gauche en éliminant Giscard d'Estaing, en se donnant je vous cachais que j'aurais préféré que nous allions au gouvernement dans une situation plus confortable du point de vue de notre influence », a pour sa part déclaré Georges Marchais secrétaire général du

On devait apprendre par la suite que quatre ministres communistes feraient partie du nouveau gouvernement Mauroy.

L'accord de gouvernement, conclu dans la nuit de lundi à mardi, entre socialistes et communistes français, et qui débouchait en principe sur la participation du parti communiste au gouvernement, prévoit « une

solidarité sans faille » dans le soutien de l'action du président François Mitterrand.

Les deux partis ont, dans ce texte, aplani leurs divergences en matière de politique étrangère. Réaffirmant leur engagement à soutenir l'action de la France « dans le respect de ses alliances », le PS et le PCF se prononcent pour « une négociation internationale sur la limitation et la réduction des armements en Europe », qui engloberait « la présence des missiles soviétiques SS-20 et la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2 ».

Sur l'Afghanistan, ils affirment «le droit du peuple afghan à choisir son régime » et se prononcent pour « le retrait des troupes soviétiques et la cessation de toute ingérence étrangère dans ce pays ». Une concession est faite au parti communiste puisque le texte ne condamne ps formellement l'intervention soviétique de décembre 1979, que les dirigeants communistes avaient au contraire justifiée.

(Lire la suite en page 27)



Quatre communistes participeront

Il s'agit de MM. Fitermann, mem-

M. Fitermann devient le troisième



Les délégations socialiste et communiste face à face. A droite, Marchais conduit celle du PC. (AGIP)

bre du bureau politique du PC et de trois membres du comité central, Anicet Le Pors, économiste, Marcel Rigout et Jack Ralite, spécialiste des questions culturelles

personnage du gouvernement. Il est ministre d'Etat.

L'affaire du «Tages-Anzeiger»: une pièce nouvelle au dossier

De notre rédacteur parlementaire à Berne :

Le conflit qui oppose encore à l'heure actuelle le quotidien zuricois «Tages-Anzeiger» à un certain nombre d'importateurs d'automobiles a déjà fait couler beaucoup d'encre. La presse parlementaire, hier à Berne, a reçu communication d'une pièce nouvelle, et parti-culièrement intéressante, à verser au dossier: le rapport d'enquête de la commission des cartels, rendu public une conférence de presse organisée en début d'après-midi au Palais fédéral. Mais avant d'indiquer les conclusions, fort nuancées, de la commission, il n'est pas inutile de rappeler les éléments essentiels de l'affaire.

L'événement principal de celle-ci, c'est la décision prise au printemps 1979 par divers importateurs d'automobiles de ne plus insérer d'annonces dans le «Tages-Anzeiger», deuxième journal de Suisse par le tirage (260.000 exemplaires, alors que le «Blick», en tête de classement, tire maintenant à plus de 300.000), après la publication par celui-ci d'un article intitulé «le lobby suisse de l'automobile», tendant à démontrer l'existence d'un tel lobby dans notre pays, exposant ses méthodes et faisant état de ceux qui lui appartiennent.

Il en est résulté pour le journal, indique le rapport, une diminution de recettes de l'ordre de 50% pour sa rubrique d'annonces «voitures neuves» durant les trois derniers trimestres de l'année 1979. Une reprise de ces annonces a été enregistrée dans le courant de 1980, mais à la fin du quatrième semestre de l'an dernier, leur volume se situait encore à environ 20% au-dessous du niveau de 1978.

Actuellement, un groupe de grands importateurs n'a toujours pas repris ses annonces dans ce que les Zuricois appellent familièrement le «Tagi».

En outre, l'idée a fait école, des grands magasins ayant, semble-t-il, réduit de moitié leur publicité, les comptes rendus du «Tages-Anzeiger» sur les manifestations de jeunes survenues à Zurich manquant à leurs E. JEANNERET yeux d'objectivité.

(Lire la suite en page 27.)



En tout cas, pour ces recrues de Suisse alémanique, le gris-vert n'engendre pas la mélancolie. (Keystone)

Les recrues romandes : questions et réponses

BERNE (ATS). – Que reste-t-il de la formation scolaire chez les jeunes gens de 18 à 20 ans ? Comment ont-ils choisi leur profession? Que repro-chent-ils à la formation scolaire et professionnelle? Une enquête réalisée en 1980 auprès de 4091 recrues ro-mandes tente de répondre à ces questions. Les résultats ont été publiés mardi à Berne.

LES LANGUES

La première partie de ce sondage porte sur la connaissance deslangues etrangères. L'allemand, l'anglais et l'italien sont, dans l'ordre d'importance, les langues les plus utilisées. 5,6 % des sujets interrogés possèdent de très bonnes connaissances de la langue allemande. Environ 2 % sont de parfaits bilingues. Un autre test a permis d'évaluer les connaissances générales des recrues. 64,5 % des jeunes gens ont su compléter convenablement un texte français. Dans 35,5 % des cas, les ré-sultats étaient médiocres ou nuls. En revanche, 63,2 % n'ont pas su traduire un texte allemand. Seules 6 % des personnes interrogées ont répondu convenablement à une question d'his-toire. Enfin, 32,6 % ont été incapables

de résoudre un problème de mathématiques simple.

FACE À L'ÉCOLE

Le deuxième volet de cette enquête met en évidence l'attitude des jeuns gens face à l'école, leur choix professionnel et enfin leur avis sur ce choix. 42,8 % des personnes interrogées se rendaient volontiers à l'école. 55,6 % estiment qu'elles y réussissaient relativement bien. Pour près de 53 % d'entre elles, l'école les a bien préparées à la vie. La grande majorité (89,2 %) de ces recrues estiment que leurs parents ont bien suivi leurs efforts scolaires.

L'ÂGE

A quel âge ces jeunes gens ont-ils choisi leur profession? 36 % ont pris une décision entre 12 et 15 ans, 29 % à la fin de la scolarité et 12 % n'a-vaient pas encore arrêté leur choix au moment du sondage. La majorité (63,6 %) était satisfaite du choix de la profession. 73,6 % des sujets interro-gés ont choisi librement leur profession. Environ la moifié a reconnu que les parents se sont suffisamment préoccupés de ce choix. Enfin, 4,8 % pensaient que leur condition sociale les a gênés dans le choix de leur profess-sion. (Lire la suite en page 13).

Outre-Sarine

BERNE (ATS). - Une enquête semblable a été réalisée auprès d'un échantillon de recrues alémaniques. Une question concernait l'activité civique des jeunes gens et notamment leur participation aux votes populaires. Or, seuls 50 % des sujets interrogés ont déclaré qu'ils entendaient assumer leur devoir de citoyen. Pour eux, 'indifférence politique fait le jeu des extrémistes. La participation aux votes, notentils, fait partie intégrante d'une démocratie vivante. La motivation est, semble-t-il, moins claire du côté des abstentionnistes. Les principales raisons invoquées sont le manque d'intérêt et des sentiments d'incompétence.

CELLE QUI FUT ZARAH LEANDER



Au soir de sa vie.

(Keystone)

STOCKHOLM (AP). - La chanteuse et comédienne suédoise Zarah Leander, dont la voix grave charma les amateurs de comédies musicales dans les années 1930 et 1940, est décédée mardi matin à l'âge de 74 ans.

Elle avait été admise le mois dernier à l'hôpital de Danderyd, près de Stockholm, après avoir été victime d'une hémorragie cérébrale dont elle ne s'est pas remise.

DEUX CARRIÈRES

Zarah Leander avait fait sa dernière apparition sur une scène, à Stockholm, dans une comédie musicale, après une longue carrière qui fit d'elle une vedette adulée notamment dans l'Allemagne nazie et en Autriche.

Après une retraite dans son pays durant la guerre, elle avait entamé ensuite une seconde carrière dans l'opérette qui lui fit à nouveau connaître la gloire.

Dans la peau des autres

L'épreuve des questions et des réponses à laquelle viennent d'être conviés comme chaque année les jeunes recrues de l'armée ≣ suisse sera très profitable... à leurs aînés. Encore faudra-t-il que ces derniers en tirent la leçon qui leur est donnée par leurs cadets!

La génération qui monte ne regarde pas du tout l'école, la

famille, la vie professionnelle ni le monde de la même façon que les 🗏 générations établies, culminantes ou descendantes. Il ne le dirait pas différemment, Monsieur de La Palice, dont les soldats lors de la bataille de Pavie, en 1525, où il fut tué, chantaient: «Un quart d'heure avant sa mort, il était encore en vie...».

La lapalissade à propos des recrues est moins saugrenue qu'il n'y paraît. La raison profonde des divergences ou de la mésentente entre jeunes et moins jeunes ne tient-elle pas à la difficulté pour les uns de se mettre dans la peau des autres?

Nos concitoyens âgés de 18 à 20 ans attachent à l'ouverture sur le monde une importance considérable. L'intérêt qu'ils portent à la connaissance des langues étrangères le prouve. C'est une manière concrète d'établir le dialogue par-dessus les frontières. Cela ne vaut-il pas mieux que de monter constamment en épingle ce qui divise les Romands et les Alémaniques, les Alémaniques et les Tessinois, etc...

L'écart séparant la théorie (enseignée à l'école) de la pratique (de la vie professionnelle) est désagréablement ressenti par les jeunes interrogés, a-t-on constaté. Que leurs maîtres et professeurs les prennent donc au mot. Enverra-t-on nos adolescents pendant leurs vacances dans les fabriques et aux champs pour de rudes travaux? Cela se pratique sur une très vaste échelle dans les pays de l'Est et jusqu'en Chine.

Sans nul doute feraient-ils alors connaissance avec la qualité de vie à laquelle ils aspirent et avec le véritable environnement réservé à leurs aînés. Ils pourraient même contribuer à en améliorer l'ordinaire.

Les examens, les enquêtes, les sondages d'opinion, il faut en prendre et en laisser. Nous en saurions certainement davantage sur l'état d'esprit de nos jeunes concitoyens, si l'occasion leur était offerte de soumettre à leur tour leurs aînés et leurs chefs au jeu des questions-réponses. Ce serait fort profitable... à nos cadets. R. A.

PAGE 3:

Formation professionnelle: enfin...

Il aura fallu deux séances au Grand conseil pour venir à bout de la nouvelle législation sur la formation professionnelle qui avait été renvoyée à une commission à la fin de l'année derniè-

PAGE 14:

Carte géante du Tour de France à la veille du grand départ

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 9 et 11.

CARNET DU JOUR:

INFORMATIONS SUISSES: page 13.

TOUS LES SPORTS: page 21.

PROGRAMMES RADIO/TV: page 15.

VAUD - FRIBOURG -DERNIÈRE HEURE : page 27.

NATATION:

AVIS TARDIFS

Fr. 4.- par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

MIGROS

cherche pour sa centrale de distribution à Marin

MAGASINIER **AUXILIAIRE**

secteur chargement et déchargement pour les samedis.

Horaire: de 2 h à 11 h.

Veuillez prendre contact avec notre service du personnel, tél. 35 11 11, interne 241. 29104-76

Grand match au loto

du F.-C. Fleurier HALLE DES FÊTES, PLACE DE LONGEREUSE, FLEURIER Vendredi 26 juin dès 20 h 15 Caisse ouverte dès 19 h 30 6000 fr. de quines Prix de l'abonnement Fr. 20.- 3 pour 2 Cantine chauffée.

Champignons de Paris

kg 6.40

aux Gourmets

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

SALLE DES FAUSSES-BRAYES 1 Ce soir à 20 h 00 RÉCITAL PUBLIC

pour l'obtention du diplôme de virtuosité

de piano CHARLES JANN, classe Eduardo Vercelli.



URGENT

catégorie A éventuellement pour un ou deux mois. Faire offres à Galenica Tél. (038) 21 11 25, int. 28.

Tous les jours:

MUSIQUE **ET GASTRONOMIE**

pour tous les goûts!

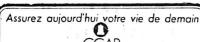
À VOUS DE CHOISIR!

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. – 19 juin. de Pinho, Cristina, fille de Joaquim - Lourenço, Marin, et de Maria - Margarida, née Miguel. 20. Rufener, Lucien -Manuel, fils de Jean-Jacques, Saint-Blaise, et d'Ursula - Maria, née Gretener. Saftic, Dounia, fille de Zeljko, Saint-Blaise, et d'Isabelle - May, née Thomet. 21. Moreillon, Fanny, fille d'André - Bernard, Neuchâtel, et de Monika, née Zumbrunn; Sandoz, Céline, fille de Patrick - Roland, Fontainemelon, et de Josiane - Marguerite, née Soler; Kaiser, Marc - André, fils d'Erik - Daniel, Cornaux, et d'Ingelise, née

PUBLICATION DE MARIAGE. - 23 juin. Cachelin, Gilles - Olivier, et Triponez, Janine, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. - 17 juin. Arnd, Maurice, né en 1892, Neuchâtel, veuf de Louise - Marguerite, née Baumberger. 19. Chatelain née Haller, Marguerite - Blanche, née en 1890, Neuchâtel, veuve de Chatelain, Edgar - Armand Edouard.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE Agence générale de Neuchâtel Rue du Môle 1 2001 Neuchâtel Tél. 038 25 4994

COMMUNIQUÉ

Concerts de la Collégiale

Le 1er concert de la série d'été a lieu jeudi soir. On y entendra de jeunes musiciens for-mant l'Ensemble de cuivres du Conservatoire. Jean-Jacques Aubert, Nicole Aubert, Pierre-Alain Monot à la trompette, Walter Liechti et Jacques Schaer au trombone, Armand Talon aux timbales, dialogueront avec l'orgue tenu par Samuel Ducommun. Le programme est consacré à Telemann, Gabrieli, Roland de Lassus et Paul Benner dont une œuvre puissante et colorée pour quintette de cuivres, orgue et timbales fera revivre le souvenir du grand musicien qui marqua la vie musicale de notre

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

CORTAILLOD

Carnet de deuil

(c) Lundi, les derniers honneurs ont été rendus à M. Edgar Jacot, décédé à l'âge de 80 ans. Fidèle abonné à notre journal, le défunt s'était établi à Cortaillod avec sa famille en 1950. C'était un homme foncièrement bon et doux, que chacun à Cortaillod regrettera. Son hobby était la chasse.

Littorail, le dernier volet

(c) Cortaillod, à son tour, vivra samedi sa fête du Littorail, qui commencera très officiellement l'après-midi en fanfare. Suivront chants, discours, baptême de la rame « Cortaillod», musique, course inaugurale et vin d'honneur.

La fête se poursuivra le soir par un bal populaire, ainsi que le dimanche. Buvettes et stands seront animés par les sociétés

COLOMBIER

Concert de jazz

(c) L'Association de développement de Colombier, fidèle à son habitude, organisera un concert de jazz qui sera offert à la population de Colombier et des environs, le jeudi 25 juin en soirée dans la cour d'honneur du Château, mais à la grande salle en cas de temps incertain. Cette année, il a été fait appel au «Swiss dixie stompers».

BEVAIX

La caisse Raiffeisen inaugure

(c) C'est samedi prochain que la caisse Raiffeisen de Bevaix inaugurera ses nouveaux locaux. Elle est la 2^{me} caisse du canton à créer une agence moderne, répondant aux besoins actuels de la clientè-

Fondée en 1941, elle a connu des débuts difficiles: mais elle a peu à peu acquis les moyens qui lui permettent de mettre à disposition aujourd'hui spacieux dans son nouveau bâtiment.

Une journée «Portes ouvertes» aura lieu samedi matin et samedi en début d'après-midi; l'inauguration officielle se déroulera samedi à partir de 15 h 30.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Bientôt la Fête de la jeunesse

Vendredi 3 juillet se déroulera la Fête de la jeunesse de Corcelles-Cormondrèche. Cette manifestation n'a lieu que tous les trois ans, en alternance avec les soirées et les expositions scolaires.

Depuis plusieurs mois, un comité, formé de membres de la commission scolaire et du corps enseignant, prépare une véritable fête villageoise, où enfants, parents et aînés pourront se divertir.

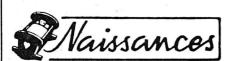
Les festivités débuteront par quelques productions à l'Hospice de la Côte. Dès dix-neuf heures, un grand cortège costumé parcourra les rues de Corcelles, puis de Cormondrèche. Les quelque trois cents élèves des écoles et jardins d'enfants illustreront le thème: «Les pays et leurs habitants». Le défilé, haut en couleur, sera emmené par trois corps de musique: « Les Armourins», «L'Echo du Vignoble» et la fanfare locale «L'Espérance».

A la fin du cortège, toute la population est invitée à participer à la fête, sur les pelouses du collège des Safrières.

Après un chant d'ensemble des 15 claset des deux jardins d'enfants, une c tion sera servie aux élèves. Ensuite, les enfants s'amuseront à de multiples jeux préparés à leur intention. Les aînés pourront se restaurer à une cantine très bien fournie, ou à part des saucisses, de véritables menus avec carré de porc rôti ou jambon chaud seront servis.

Le repas champêtre sera entrecoupé de productions musicales des fanfares. Puis, un véritable orchestre de jazz «Les New Orleans Shock Hot Stompers» entraînera

jeunes et moins jeunes dans la danse. En cas de mauvais temps, le cortège est supprimé, mais la fête sera maintenue à la salle de spectacles.



Claudine et Mahmoud AL LABADI-VOLERY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

> Delia 2 kg 500

Rivad

Arabie Saudia

22 juin 1981 21940-77

Martine et Pierre-Philippe BOURQUIN-RUEGSEGGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

> Sandrine 22 juin 1981

Maternité Rosiers 6 2300 La Chaux-de-Fonds Le Locle

Olivier et ses parents

ont la joie d'annoncer la naissance de Thierry-Tristan

le 23 juir 1981

Margot et Jean-René MOOR

Maternité Pourtales Neuchâtel

Manége 2013 Colombier 26590-77

26927-77

Dissolution de la Ligue contre la tuberculose à Boudry

La Ligue contre la tuberculose du district de Boudry déploie son activité depuis 75 ans. Pendant ces trois quarts de siècle, la lutte contre la maladie a beaucoup évolué: la généralisation de l'assurance-maladie, l'introduction de l'assurance-invalidité fédérale pour les cas chroniques ont supprimé de nombreux problèmes financiers autrefois très pesants; et le travail s'oriente toujours davantage vers la prévention (radio-photographie par exemple). Dès lors, les moyens utilisés en son

temps n'ont plus aucune commune mesure avec les besoins actuels. Ainsi, la ligue du district a été contrainte de revoir sa position. Elle s'est livrée à cet examen avec lucidité; et celui-ci a conduit son assemblée générale à décider sa dissolution.

En tant que telle, la Ligue du district de Boudry a donc cessé d'exister. Pourtant, le but qu'elle recherchait n'est pas abandonné: les cas du district continueront d'être suivis par le D' Ecklin, de Boudry, et tout le travail administratif sera repris par la Ligue

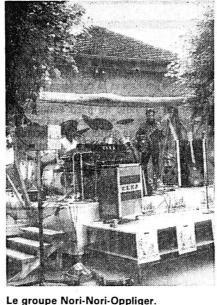
Au moment où les responsables de la ligue de Boudry remettent leur mandat, ils tiennent à dire leur gratitude à tous ceux qui ont œuvré pendant ces 75 ans, médecins, présidents et membres du comité, infirmières. Ils remercient aussi tous ceux qui les ont soutenus financièrement, la Confédération, l'Etat, les communes du district et les nombreux donateurs, qui leur ont permis d'accomplir leur tâche.

Nomination

Dans sa séance du 22 juin 1981, le Consei communal de la ville de Boudry a procédé à la nomination de son bureau qui se présente comme suit pour l'année 1981/1982: président: M. Marc Hunkeler; vice-président : M. Jean-Marc Ducommun ; secrétaire: Mme Anne Dupuis. Aucune modification n'est intervenue

dans la répartition des services.

Mini festival à Gorgier



(Avipress-Waldvogel)

Samedi était jour de fête pour les amateurs de «hard rock». Dès 14 heures. deux groupes d'amateurs se sont succédé sur le podium, érigé dans la cour du collège: «Stateless», composé d'apprentis de Neuchâtel: Patrice Robert-Grandpierre, quitare basse et Christian, batterie et Jean-Luc Amiet, guitare; «Pas d'nom», apprentis de Gorgier et comprenant: D. Nori, orgue électrique, A. Nori, percussion et P. Oppliger, guitare.

Vers 17 h 20, deux membres d'un groupe sud-américain: MM. Henri Prat, flûte kena, et Sacha Soler, guitare et flûte de pan, donnerent un bref récital fort apprécié.

A partir de 20 h, à la salle communale, les groupes «Keen» et «Pandoriana Maja» animèrent avec grand talent le premier «light-show» donné à la Béroche.

Le groupe «Keen» se compose de. F. Schuszter, vocal, R. Krattinger, guitare basse, F. Catelan, guitare, M. Rufener, guitare rythmique et B. Siegrist, percussion. Quant à «Pandoriana Maja», il comprend: J.-P. Stamm, guitare basse, P. Brunat, guitare et P.-H. Monnet, percus-

Dès 22 h, la partie disco, conduite par un « disc-jockey » qualifié, a remporté un franc succès

Que les parents qui craindraient un abus de décibels pour les oreilles de leurs enfants ne s'alarment pas. Les techniciens de la «sono» ont fait le nécessaire pour ne pas dépasser les frontières admissibles.

De nombreux jeunes ont manifesté leur enthousiasme et leur reconnaissance aux organisateurs et ont exprimé le désir au'une nouvelle manifestation en plein air puisse avoir lieu et jouir de l'excellente acoustique de la place du collège. Et merci à la population pour sa compréhension.

VAUMARCUS

Problèmes routiers au Conseil général

)c) La prochaine séance du Conseil général de Vaumarcus, fixée à vendredi soir prochain, sera exclusivement consacrée à divers problèmes routiers et de la circula-

Les conseillers généraux seront notamment appelés à se prononcer sur une demande de crédit de 60.000 fr. destinée à des travaux de réfection (surfaçage) de routes communales. D'autre part, ils prendront connaissance

d'un rapport d'étude concernant l'élargissement et la correction de la route dans le bas du village, ainsi que d'un autre rapport relatif à un projet d'un parc de stationne ment à proximité du château.

Un congrès mondial au Camp

Le Camp de Vaumarcus accueillera du 2 au 11 juillet prochains le 2^{me} Congrès mondial des spécialistes de la macrobioti-

Il s'agit d'une hygiène alimentaire, qui doit assurer la longévité, basée essentiellement sur des céréales et légumes naturels et excluant tous ingrédients issus de transformations chimiques ou industrielles.

A cette occasion, on attend 3 à 400 per sonnes adeptes de cette hygiène, sur la colline des « Ecureuils ».

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Remise de certificats



Les lauréats.

A l'occasion d'une cérémonie organisée au château de Neuchâtel, le chancelier d'Etat, M. Reber, a remis les certificats aux 7 horlogers américains et anglais qui ont suivi le cours WOSTEP du 5 janvier au 22 mai 1981. C'est en 1965 que le groupe ASUAG et la

Fédération horlogère avaient décidé de créer ce cours de perfectionnement pour horlogers

Initialement prévu pour développer la

présence suisse et améliorer le service après-vente sur le marché américain, ces cours se sont depuis lors étendus à 50 pays répartis dans le monde entier. En 15 ans, les cours WOSTEP, d'une

durée de 5 mois, ont accueilli 250 élèves. M. A. Simonin, responsable et enseignant des cours WOSTEP a pu confirmer l'importance de tels cours en faveur de l'image de marque de l'industrie horlogère suisse à l'étranger.

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour

La famille du

Docteur Alexandre BOREL

a le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 84me année, après une longue

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité. On peut penser à l'hôpital de Siloah

à Gümligen (CCP 30-2354)

21889-78

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.

1 17 62-78

Prov. 19:22.

Madame Annie Richème-Maibach; Monsieur et Madame Jean-Claude Richème et leurs enfants Tania et Thierry; Monsieur et Madame Philippe Richème et leur fille Nathalie, à Colombier:

Madame Alice Richème, à Paris; Monsieur et Madame Hans Bürgi-Maibach, à Wasen, leurs enfants et petits

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel RICHEME

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 75me année.

2000 Neuchâtel, le 22 juin 1981. (Ecluse 62).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 25 juin. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Le président et les membres du conseil exécutif du Comité olympique suisse ont le triste devoir de faire part à tous les sportifs suisses du décès de

Monsieur Marcel RICHÈME

qui fut pendant de longues années un membre dévoué du comité exécutif et trésorier de

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec

Rom. 5:1. Etre avec Christ... est de beaucoup

Monsieur Emile Maire-Jaccard;

Monsieur Charles Maire-Montandon, au Locle; Madame Henri Jaccard, à Saint-Aubin, ses enfants et petits-enfants;

meilleur.

Monsieur et Madame André Jaccard-Moret, à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants: Monsieur André Knecht, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Willy Henry-Jac-

card, leurs enfants et petite-fille, à Rocheainsi que les familles parentes, alliées et

amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne MAIRE-JACCARD

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que le Seigneur a reprise à Lui dans sa 85mc

2000 Neuchâtel, le 23 juin 1981.

L'ensevelissement aura lieu à Neuchâ-

tel, vendredi 26 juin. Lecture de la Parole à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cime-

tière de Beauregard.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser à l'hôpital de la Providence (CCP 20-1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère maman, grand-maman et parente, la famille de

Madame

Louis RAYROUD-GERBER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont apporté le réconfort de leur amitié et de leur sympathie. 29231-79 pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Marcel RICHÈME

père de Monsieur Jean-Claude Richème.

membre actif de la société.

Neuchâtel;

enfants;

La SFG Neuchâtel Amis-Gym a le

Mademoiselle Jocelyne Bonnet, à Durban (Afrique du Sud); Madame Lucienne Jeanneret-Mottier,

Madame Alfred Bonnet, à Berne; Mademoiselle Louise Bonnet, à Cormondrèche; Monsieur et Madame Marcel Bonnet, à

Lausanne, leurs enfants et petite-fille; Monsieur Pierre Bonnet et Madame Hélène Elettra, à Dombresson; Madame Maryse Mauderli-Bonnet et sa

fille, à Berne: Monsieur et Madame André Bonnet, à Wangen b. Olten, leurs enfants et petits-

Monsieur et Madame Gaston Borradori-Bonnet, à Corcelles, leurs enfants et Monsieur et Madame Max Bonnet, aux

Hauts-Geneveys, leurs enfants et petite-Monsieur et Madame Philippe Javet et leurs filles, à Hauterive;

Monsieur et Madame Daniel Messeiller, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, alliées et

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Yvonne BONNET née MOTTIER

leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 23 juin 1981

2, 2068 Hauterive.

Culte à la chapelle du crématoire, à Domicile mortuaire: pavillon du cime

L'incinération aura lieu jeudi 25 juin.

tière de Beauregard. Adresse de la famille: Champréveyres

Cet avis tient lieu de lettre de faire par

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui nous ontété adressés pendant la maladie et lors du décès de

Madame

Jacqueline FORCHELET

nous exprimons nos sentiments de vive gratitude à tous ceux qui, par leur présence leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs, couronnes et dons, ont pris part Nous en garderons un souvenir de profonde reconnaissance

Neuchâtel, juin 1981.

La famille affligée

Grand Conseil

Un sujet sort-il grandi d'un interminable débat? La question reste posée. Et si interminable débat il y a eu, et on y aura peut-être droit ce matin encore. c'est bien celui tournant autour de la formation professionnelle. Les amendements tombant comme des hallebardes, l'eau a fini par alourdir le bateau. Une histoire à épisodes, comme tou-

tes les grandes options... En décembre, le Grand conseil avait renvoyé à une commission un projet de loi sur la for-mation professionnelle. Différents problèmes restaient en suspens, ainsi la cantonalisation de la formation professionnelle au Val-de-Travers, la surveillance des apprentissages ou, prise dans un sens large, l'amélioration de la situation des apprentis. La commission les a repris un à un mais pour telle ou telle raisons, qui peuvent être aussi bien techniques que doctrinaires, le projet méritait certains correctifs.

COMMENT NE PAS ALLER VITE

Des députés en apportent, d'autres croient le faire. C'est cela qui prend du temps et en voici deux exemples. Un amendement de M. Gérard Berger (pop) demande que la commission d'un centre professionnel comprenne également un représentant au moins des milieux immigrés. C'est une démarche à la fois légitime et superflue. De tous côtés, on lui répond qu'il est inutile d'alourdir la législation puisque l'organisation même des commissions scolaires permet cette intégration.

Mais c'est un amendement. Il faut le passer à la moulinette du vote. Il sera refusé par 55 voix contre 45 et cinq bonnes minutes ont été perdues. Les propos aigres-doux peuvent aus-

si ralentir le train. Un amendement de M. Cavin, un indépendant, venait de tomber la tête haute. On parlait alors du postulat de la commission, sorte de pudding dans lequel il a bien fallu fourrer, en termes très généraux, tout ce qui ne pouvait être glissé dans le texte. C'est une facon de consoler certains commissaires mis en minorité mais parce qu'on est aussi conscient de certaines nécessités, ainsi les conditions sociales de l'apprenti, il faut les consigner noir sur blanc.

C'est aussi faire preuve de prudence : le Conseil d'Etat pourrait les oublier.

Mais le Conseil d'Etat voit cette «surcharge » d'un mauvais œil. Il ne dit pas forcément « non» ; il préférerait un texte moins contraignant, une plus grande liberté de manœuvre. D'accord quand on lui demande de réexaminer « les aspects sanitaires des jeunes gens en formation post-scolaire » mais fautil aller jusqu'à préciser « l'hygiène dentaire » ? Certains députés, membres de la commission et pères du postulat en question, admettent d'ailleurs volontiers ce souci de clarification.

vingt fois sur le métier... Il n'en faut pas plus pour que M. Blaser (pop) les accuse soudain de félonie ou quelque chose comme cela,

M. Graber, l'homme du Tchad, tente d'intervenir. Il se fait tout bonnement l'avocat de la simplicité :

en désigne un d'un doigt vengeur, s'in-

surge contre ceux qui contestent sou-

dain aujourd'hui ce qu'ils soutenaient

- Mais un député a le droit de changer d'avis.. Montesquieu avait dit cela en termes

moins feutrés.

M. Graber tombe, foudroyé par le tribun du Locle : un député n'a pas le droit de retourner sa veste.

M. Cavadini, qui vient de boutonner la sienne, se lève et explique longuement, calmement, la position du Conseil d'Etat qui ne peut quand même pas se laissr river à la cheville ce boulet de l'« hygiène dentaire ». Il reconnait que ce postulat est pavé de bonnes intentions mais explique pourquoi il est nécessaire de l'élaguer. Le Grand conseil se range à cet avis, le postulat amputé est approuvé par 57 voix sans opposition mais il a fallu une vingtaine de minutes pour sortir de cet autre guê-

Clopin-clopant, la loi émerge du tunnel. Les députés l'ont approuvée par 104 voix sans opposition mais on jouera les prolongations aujourd'hui: un autre postulat de M. Virgilio (soc) a été déposé le matin même.

Faisant d'une pierre deux coups, le Grand conseil s'était auparavant rangé, par 85 voix sans opposition, aux conclusions de la commission chargée d'étudier deux projets de loi de Dardel et Aubry, projets qui seront donc repris lors de l'étude de la loi sur la scolarité obligatoire. Le premier député demandait, on l'a vu ici, que les parents des élèves fréquentant la section « maturité» du gymnase Numa-Droz, parents habitant une autre commune que le chef-lieu cela va de soi, ne soient pas tenus d'acquitter une partie du prix coûtant des études. Cette entorse au principe de la gratuité de l'enseigne-ment secondaire supérieur remonte à 1975. Poussé par M. Boillod dans cette galère, le Grand conseil, a rappelé hier M. de Dardel, avait fait ce faux pas dans l'indifférence grénérale et selon lui, la correction demandée ne coûtera pas un kopek à la ville de Neuchâtel,

Formation professionnelle:

communes de domicile. Le projet de loi Aubry a trait, lui, aux subventions versées per l'Etat aux communes mettant en chantier des bâtiments scolaires.

des sommes minimes en tout cas aux

• DROITS POLITIQUES DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

L'intégration des ressortissants é-trangers a occupé l'autre partie de la séance. Un projet de loi Claude Borel et consorts demandait une modification de la loi sur l'exercice d'es droits politiques, autrement dit l'octroi du droit de vote en matière communale

aux ressortissants étrangers âgés de 18 ans révolus, qui sont titulaires d'un permis d'établissement et ont leur domicile dans la commune depuis un an au moins. Par six voix contre quatre, la commission législative a exaucé ce souhait. C'est un petit pas de plus dans un canton qui en a déjà fait de très

La majorité des radicaux, les Indé-pendants, les popistes et, bien sûr, les socialistes défendaient ce projet contre le groupe libéral-PPN dont le porteparole, M. de Dardel, fit valoir entre autres arguments le vieux refrait de la réciprocité en faveur des Suisses vivant à l'étranger. Cela ne résista pas à la grosse artillerie de M. Borel qui renversa la barrière du parallélisme, expli-quant que les 340.000 Suisses vivant sous d'autres cieux semblaient assez peu se soucier de leur droit de vote puisqu'à une consultation les concernant, ils n'ont été que 6000 à répondre.

DIX-NEUF ANS!

Le Conseil d'Etat prêta d'ailleurs main forte à M. Borel, M. Pierre Dubois admettant volontiers que les délais étaient trop longs. L'attente peut même durer 19 ans dans certains cas limites: e droit de vote est un paradis dont les portes ne s'ouvrent pas facilement!

Désormais, les ressortissants belges et français pourront voter au bout de cing ans, les autres après dix ans. Au vote, ce projet de loi Claude Borel a été approuvé par 69 voix contre vingt-

Voter sur le plan cantonal : peut-être une question de patience.

Va pour le droit de vote au niveau communal mais le pas à franchir en direction du vote cantonal ne l'a pas été. Une pétition du comité unitaire cantonal pour le droit des immigrés demande en effet que les ressortissants étrangers obtiennent non seulement le droit de vote communal et cantonal s'ils sont depuis cinq ans au moins sur le territoire de la Confédération, depuis un an au moins sur le territoire du canton, mais encore qu'ils participent d'une facon plus complète « dans toutes les structures qui traitent des problèmes concernant la collectivité immigrée ». Dans le premier cas, la loi neuchâteloise va au-devant du désir exprimé par le comité et le projet de loi Borel a encore raccourci le délai d'attente imposé entre l'obtention du permis d'établissement et l'acquisition du

droit de vote. Voter sur le plan cantonal est une

autre histoire. Il faudra attendre. Le Grandconseil s'y est opposé il y a quelque temps et seule une initiative populaire pourrait permettre de « raccro-

C'est une question à remettre sur le métier, a dit M. Jean Steiger, mais sans se presser.

LA PERCHE EST TENDUE

Quant à la troisième demande formulée par la pétition, autrement dit la participation de ressortissants étrangers dans des « organismes cantonaux », en l'occurrence des commissions nom-mées par le Conseil d'Etat, celui-ci n'y voit pas d'inconvénient mais encore faudrait-il que les communautés d'immigrés lui proposent des candidats. On leur tend donc la perche.

Et M. Pierre Dubois a parlé, sur un

A la veille de négociations entre partenaires sociaux

thème plus général, de la politique d'ouverture du canton et d'accueil du canton, une politique qui ne s'est iamais démentie et qui, lorsque les vaches étaient grasses dans les prés, a beaucoup contribué à l'essor économique. Le rôle du Conseil d'Etat est d'obtenir une intégration toujours plus complète des immigrés et non de les laisser dans leurs « ghettos ». C'est aussi l'avis du Grand conseil qui a suivi par 100 voix sans opposition les conclusions de la commission législative.

Et par cent autres voix, les députés ont enfin approuvé un projet de décret modifiant le règlement du Grand con-

Un détail encore : le Grand conseil a dorénavant un député cycliste. Il monte à pied, descend en roue libre et ce n'est pas là son unique façon de ne pas passer inapercu... Cl.-P. Ch.

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Un fichier cantonal fourni à une organisation partisane

«La fédération romande des téléspecta-teurs et auditeurs (FRTA), association privée et partisane, a envoyé en mars der-nier, sous pli adressé à un public «trié sur le volet», un exemplaire du Nº11 de son bulletin d'information «Les Dossiers

Les destinataires de ces envois ont été les membres de la SRT-NE, organisation cantonale officielle des auditeurs et téléspectateurs, ainsi que les personnes qui s'étaient inscrites auprès du départe-ment de l'instruction publique, déclarant s'intéresser à la création de la SRT-NE, mais qui ont, par la suite, renoncé à adhérer à cette association.

Le fichier de ces personnes est donc en possession du département de l'instruction publique, et peut-être (?) de la SRT-NE.

Nous sommes de l'avis que de tels fichiers ne devraient être fournis ni gratuitement, ni à titre onéreux.

Nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat:

1. Qui a fourni ce fichier à la FRTA?
2. La FRTA a-t-elle obtenu ce fichier gratuitement? Sinon, quel a été le prix

3. Le gouvernement est-il disposé à faire en sorte que désormais de tels fichiers ne soient plus fournis à des organisations commerciales ou partisanes.»

(Question de M. François Borel et con-

Centre cantonal de protection civile à Noiraigue

«Par lettre du 9juin 1981, le Conseil communal de Noiraigue interpelle la dé-putation du Val-de-Travers à propos de la création, à Noiraigue, d'un centre canto-nal de protection civile.

1970: le département des Finances du canton de Neuchâtel achète, à Noiraigue, des terrains destinés expressément à l'implantation d'un centre cantonal de protec-tion civile. 1973: par mesure d'économie, le Conseil d'État ordonne l'arrêt momen-

1981: un groupe de travail reprend l'étude du centre de Noiraigue.

Dans le cadre du redimensionnement des activités du Val-de-Travers nous interpellons le Conseil d'Etat sur ses projets effectifs d'implantation d'un centre cantonal de protection civile à Noiraigue.»

(Interpellation des députés du Val-de-

Installations sportives du Petit-Cortaillod

«Dans sa réponse du 14 janvier 1981 à la question du député Claude Borel du 28 avril 1980, le Conseil d'Etat souhaite, à plus ou moins longue échéance, que chaque district soit doté d'un équipement sportif simple, peu couteux et populaire. Celui-ci devrait comprendre au moins un anneau d'athlétisme, un pavillon des sports et un sommaire bâtiment d'hébergement.

Or, il se trouve que la commune de Cortaillod possède ou va possèder une partie de ces installations.

Il est évident, en outre, que l'animation

ne en particulier, plonge ses racines dans les rives de notre lac, au Petit-Cortaillod. Sans entrer dans la polémique qui «anime» le Petit-Cortaillod, les soussignés pensent que les installations sportives existentes au terraine de la Pierre para la contra tantes au terrain de la Rive pourraient être améliorées et développées de manière peu couteuse sans alterer ni le site, ni les rives qui seraient ainsi rendues au public.

Etant entendu que rien ne pourra être entrepris avant la fin des recherches archéologiques, les soussignés souhaitent connaître la position du Conseil d'Etat à ce sujet et si celui-ci soutiendra les initiatives publiques ou privées dans ce domai-

(Question de M. Claude Meisterhans et

Formation professionnelle

«Dans la mesure où le canton est compétent pour appliquer la législation en ma-tière de formation élémentaire, les soussignés demandent:
1. que la formation élémentaire ne soit

dispensée qu'aux seuls élèves provenant de classes spéciales, terminales, de développement ou équivalentes, et qui ne pourraient en aucun cas suivre un apprentissage «normal»;

2. que l'on prévoie un appui pédagogique ponctuel à l'élève dont les connaissances générales insuffisantes le conduiraient à un échec, ce qui l'amènerait à renoncer à un apprentissage «normal» (donnant accès à un CFC) et à envisager une forma-

tion élémentaire.» (Postulat de M. Jean-Luc Virgilio et

Imposition équitable des frontaliers

«Les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de dénoncer unilatéralement «l'arrangement relatif au régime fis-cal des frontaliers» du 18 octobre 1935 et de mettre sur pied, avec les organes com-pétents tant suisses que français, un systeme d'imposition équitable qui satisfasse toutes les parties intéressées.» (Motion de M. Pierre Brossin et con-

sorts pour laquelle le groupe du POP a demandé l'urgence.)

TOUR DE VILLE



(Avipress-P. Treuthardt)

Merci pour la carrosserie!

• Il n'y aura plus de carrosseries éraflées au Rocher. La démolition des bâtiments vétustes qui serraient la rue aboutissant aux Fahys contre le trottoir et la balustrade bordant cette dernière artère a donné de l'air et des possibilités d'aménagement de cet étranglement, où deux véhicules avaient souvent de la peine à se croiser. Il v en eut tant de ces flancs de carrosserie meurtris que le mur en portait de profondes traces multicolores!

C'est donc à grands coups de pioche et de «trax» que le vide a été fait pour que la ville s'occupe enfin de ce goulet dangereux, par Conseil général interposé. Et ça n'a pas traîné, on y est allé dare-dare, rasant ces vieux murs lézardés et sales qui empêchaient toute amélioration.

depuis un certain temps et quand ils seront finis, avant les vacances, plus aucun problème de circulation ne devrait se poser à cet endroit jadis détesté des automobilistes nombreux qui, descendant du Jura neuchâtelois, devaient s'y aventurer pour gagner la région des trois lacs par le plus court chemin.

Là où, avant, la visibilité sur les Fahys était extrêmement restreinte, c'est maintenant le confort le plus sûr, pour les conducteurs. Et la rue dont le profil a été modifié a gagné plusieurs mètres dans sa largeur; le débouché aussi par conséquent.

C'est au prix de travaux importants que cette amélioration a pu être réali-

BEVAIX

Bientôt le législatif (c) Le Conseil général de Bevaix siégera en

séance extraordinaire le 26 juin prochain à la grande salle. Après l'appel nominal et la lecture du proces-verbal de la séance du 20 mai 1981, les conseillers devront se prononcer sur un arrêté relatif au retrait de la commune de Bevaix du syndicat intercommunal de Cescole. Il devra ensuite adopter trois plans d'alignement et nommer une commission de trois membres dite «commission de l'informatique». De plus, il devra voter ensuite trois crédits: le premier de 500.000 fr. pour la construction d'égouts dans le secteur Essorbiers - Rechargenet - Néverin, le deuxième de 650.000 fr. pour l'aménagement du terrain de sports des Murdines, le troisième de 8000 fr. pour l'acquisition d'engins de gymnastique destinés à la grande salle. Enfin, il se prononcera sur une demande de naturalisation et les divers » mettront un terme à cette séance.

D'autres informations en pages 6 et 27

Papeteries de Serrières : pourquoi la \débâcle ? La mort des Papeteries de Sercrétaire national de la branche parières (PSSA) a provoqué une vive pier de la FTCP en attendant de pouvoir faire entendre d'autres sons de cloche. En 1945, Ringier émotion («FAN» du 21 juin). Jeudi soir, les ouvriers syndiqués se réuniront en présence de MM. P.-Y. est devenu le principal actionnaire Pressig, André Baudois et René pour alimenter en papier ses édi-

Steiner, respectivement secrétaitions. Lorsque la situation est deres national, romand et local de la venue difficile à la suite des pro-Fédération textile, chimie et pafondes mutations techniques et pier (FTCP). Samedi, les représend'une concurrence internationale tants du patronat et du syndicat impitoyable, Ringier a commencé se rencontreront à Zurich. Les néà acheter une partie du papier à gociations seront ardues, semble-t-il, car la FTCP rejette le plan sol'étranger et a cédé en 1976 ses actions à la Fabrique de papiers de cial proposé. Zwingen, affiliée au groupe Eika:

La fabrique de Zwingen à l'époque, n'était pas mieux lôtie que celle de Serrières.L'opération visait à jouir de la clientèle et surtout de la réputation du papier fin produit à Serrières...

Un sursis a été obtenu en 1980 grâce à la modernisation de la machine et à l'amélioration de la qualité du papier. Le fort renchérisse-

Grand prix du Merdasson à Bôle

Les caisses à savon baignent dans l'huile

tournevis», les bolides baignent dans l'huile. Leurs quatre roues tournent rond! Mais gare aux deux virages de Cottendart déjà truffés de pièges. Dimanche, les casse-cou n'auront surtout pas la partie facile. Et, pareils aux radicaux de Bôle qui sortent, une fois l'an, des sentiers battus de politique, les pilotes en herbe auront besoin de cran et de cœur pour terminer dans les temps et indemnes le quatrième Grand prix du Merdasson des caisses à

LE POINT DE VUE

D'UN SYNDICALISTE

Le public, en général, le person-

nel visé, en particulier, se posent

des questions sur les motifs de

cette débâcle industrielle. Résu-

mons le point de vue de M.

Edouard Kustermann, ancien se-

Ce soir, en cachette mais avec une fébrilité d'adolescent, une bonne cinquantaine de concurrents fignolent encore jalousement le bolide de leurs rêves. Un dernier coup de peinture et la «caisse» rutile de mille éclats. En douce, le père aussi nerveux que le fiston vient même donner l'ultime

- Serre la vis, petit..

Dimanche en tout début d'après-midi, la première caisse à savon s'élancera dans la pente. Et pour tous les concurrents, une seule et unique ambition : battre le grand

Au dernier sondage publié par «La vis- favori, le Soleurois Béat Martinez, vainqueur l'an dernier.

TROIS BÔLOIS

Dans le clan des Bôlois, trois coureurs caressent l'espoir de réaliser cet exploit: Claudine Meier, Michel Reichenbach et Marc Gibilini. Ils auront en tout cas les faveurs d'un public qui vient toujours nombreux sur la route de Cottendart encourager leurs préférés.

Et puis, autre motif de se surpasser : cette course de caisses à savon compte pour une manche du Championnat neuchâtelois, au même titre que celles de La Chaux-de-Fonds, Boudevilliers, Travers et Brot-

EXCELLENT

Enfin, pour les promeneurs du dimanche qui n'aiment pas forcement le défile coloré des seules caisses à savon, il y aura comme chaque année la célèbre et joyeuse fête place des Radis. Le «café-Merdasson» y est toujours excellent. Mais gare aux abus...

ment des matières premières, de l'énergie et du dollar devait porter le coup de grâce :

- La décision de fermeture a été brutale, mais elle n'a pas surpris les milieux conscients de la situation. Un syndicaliste ne doit pas se nourrir de rêves. D'autres petites papeteries sont appelées à disparaître en Suisse ..

ON AVAIT PENSÉ S'INSTALLER À MARIN

Le climat social tendu en 1945 s'était sensiblement amélioré par la suite. Il devait subitement se dégrader en 1976 avec les nouveaux patrons:

Le dialogue est devenu très difficile avec le centre de décision installé à Berne, notamment son service commercial. Le directeur technique des PSSA s'est vu privé d'une grande partie de son pouvoir décisionnel ...

M. Kustermann est réaliste. Il est impossible de sauver les PSSA.Pourtant, il y avait les possibilités de le faire il y a quelques années. N'avait-t-on pas proposé de transférer l'usine à Marin sur de vastes terrains permettant une éventuelle extension en la dotant d'une nouvelle grande machine moderne? Malheureusement ce projet fut abandonné.

UN PLAN SOCIAL PLUS LARGE

M. Kustermann déplore le fait que le personnel, les syndicats, les autorités aient été mis devant le fait accompli :

La direction aurait du consulter à temps tous les partenaires sociaux avant d'annoncer la fermeture de l'usine. Le plan social proposé, certes, va légèrement au delà des prescriptions légales, mais il est sensiblement au-dessous des avantages obtenus par le syndicat lors de la fermeture d'au-

tres entreprises. - Notre interlocuteur pense que le groupe ne laissera pas de plumes dans cette triste affaire car il dispose de terrains, de locaux et d'installations d'une grande va-

- Le syndicat exigera un plan social plus équitable. Ce n'est pas sérieux de proposer une poignée d'emplois en Suisse alémanique En Suisse romande il ne restera plus qu'une seule papeterie, celle de Versoix (GE). Il s'agira de trouver du travail aux 150 personnes licenciées, de contribuer au recyclage professionnel d'un grand nombre d'entre elles. Ces travailleurs ne doivent pas partir du canton de Neuchâtel. On a besoin d'eux. Il faudra, enfin, trouver une solution pour les travailleurs les plus âgés et les cas so-

UNE BONNE NOUVELLE

Hier, le directeur technique, M. Valentin Eggenischwiler, a annoncé que le service social mis en place a réussi déjà grâce à la solidarité de diverses entreprises de la région et d'autres cantons qui ont proposé de 50 à 60 emplois au personnel. La paperterie de Versoix a proposé de recruter cinq ouvriers. Toutefois, il faudra penser à recycler une partie des papetiers. Le directeur fait tout son possible pour limitier les dégâts. Jeudi, le conseiller d'Etat Pierre Dubois, chef du démartement de l'industrie, recevra une délégation du conseil d'administration et aura aussi l'occasion d'enregistrer les positions des syndicats. J.P.

- au Jour le jour —

Ces bulletins de versement postaux dont il faut se méfier

On trouve de tout dans nos bolites aux lettres à côté du courrier qui nous est adressé nominalement: prospectus, réclames, offres de voyages mirobolants, journaux gratuits et bien d'autres envois, comme des bulletins de versement postaux destinés au paie-ment d'objets ou de marchandises, de produits que nous n'avons jamais commandés ni oralement, ni par écrit!

Cela peut concerner un annuaire de téléphone, un abonnement à un périodique - car, fort heureusement, les quotidiens n'utilisent pas ce moyen fort discutable –, une offre spéciale limitée dans le temps, etc.

Le bulletin de versement bleu clair en

général est déjà tout rempli, prêt à être payé au premier guichet postal. Mais attention: il est prudent de prendre soin d'en lire attentivement le contenu qui semble d'autant plus important qu'il est écrit en petits caractères!

Pour éviter de désagréables surprises aux fâcheuses conséquences financières, prudence donc. Ce n'est pas parce qu'un tel bulletin de versement se trouve dans votre courrier, qu'il faut courir à la poste pour en acquitter le montant! Et la règle est de ne jamais verser un sou pour une chose que l'on n'a pas commandée.

Cela paraît simple, mais trop de gens se laissent avoir par ce genre d'envoi. **NEMO**

Si vous cherchez à ACHETER, dans le





ROUTES NATIONALES SUISSES

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N.5, le départe-ment des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction d'un mur de soutènement de la ligne CFF au Nord-Est de la Cuvette de Champ

Les quantités principales sont les suivantes Longueur de l'ouvrage Terrassements

Transports Nombre d'ancrages 4000 m² 75 to Coffrage Armatures 820 m

Les entreprises intéressées sont priées de s'incrire jusqu'au 10 juillet 1981, en précisant qu'il s'agit du lot 6.689-64, auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel. Le chef du Départemen

IMMEUBLES

A vendre tout de suite à Nods, sud Chasseral,

maison familiale appartement

Salon environ 65 m² + 2 chambres, cui sine, salle de bains,

1 appartement 2 pièces, cuisinette, dou-2 garages - vue imprenable - jardin environ $600 \, \text{m}^2$.

Conviendrait pour résidence secondaire habitable à l'année. Prix à discuter.

Renseignements: tél. (032) 23 12 53, le matin. 29191-22

Pour cause de départ, à vendre à La Neuveville, dans une magnifique situation ensoleillée et calme avec vue sur les Alpes, dégagement sur

MAISON FAMILIALE DE 6 PIECES

vaste séjour avec cheminée, coin à manger, cuisine bien agencée, 4 chambres à coucher, important sanitaire, garage, patio, balcon. Les pièces du rez-de-chaussée ont accès direct au terrain de 850 m².

Prix de vente Fr. 400.000.-.

Tél. (038) 24 59 59.

À VENDRE

DOMBRESSON

maison

familiale

comprenant 3 appartements, tout

Faire offres sous chiffres

87-758 Assa Annonces Suisses

Magnifique appartement

Appartement de 2 pièces

les pieds dans l'eau, pour le prin exceptionnel de Fr. 210.000.—

Prix de vente: Fr. 350.000.— avec garage

confort, dégagement.

S.A., 2, fbg du Lac,

de 3 ½ pièces

en bordure du lac, dans immeuble résider

2001 Neuchâtel.

METTEZ-VOUS A L'ABRI DES PROBLÈMES DE LOGEMENT **ACHETEZ VOTRE APPARTE-**MENT AU LANDERON

Appartements 3 ½ pièces dès Fr. 153.000.— 2 ½ pièces dès Fr. 117.000.— Magnifique situation, entouré de verdure. Cuisine équipée, vaste séjour, bains/W.-

Résidience des Vignes

C. séparés. Prenez contact avec notre agent cantonal. Tél. (038) 45 13 07.



Situation calme et bien centrée.

LES TEMPS CHANGENT.

les concepts **publicitaires** aussi PLUS QUE **JAMAIS** la publicité est l'affaire de

spécialistes

canton du Jura COMMERCES

GARAGES

MAGASINS

• BOUCHERIES etc.

Pour tous renseignements, visites, etc., écrire à case postale N° 1, 2892 COURGENAY ou 71 12 89/71 21 14 tél. (066)

> À VENDRE aux environs d'Yverdon

petite ferme ancienne

comprenant

au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger avec poutres apparentes, bains, W.-C.

au 1er étage : 3 pièces au 2^{me} étage : grande pièce de 50 m² avec poutres apparentes, cheminée et galerie, grange, écurie, grand garage-atelier,

Chauffage central au mazout et potager à bois. Surface totale de la propriété

Renseignements c/notaire William LAURENT, rue du Casino 1, 1400 Yverdon, tél. (024)

Devenez propriétaire

à Cortaillod, dans un petit immeuble en construction, très belle situation ensoleillée et calme, d'un

appartement 5 ou 6 pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, grand balcon, garage, cave, galetas, place de

Finitions au gré du preneur. PRIX PAR M2 HABITABLE

Fr. 1670.— SEILER & MAYOR S.A.

Tél. 24 59 59.

une maison, un droit pour chacun ...





NOTRE MEILLEUR ARGUMENT: la visite des villas de nos clients

(Uniquement sur rendez - vous) Renseignements et catalogue gratuit

Villas Guildway Michel Turin SA

Avenue Bachelin 8 2074 Marin - Tel. 038 / 33 20 45 26919-22

À VENDRE OU À LOUER dans important village du vallon de Saint-Imier

MAISON FAMILIALE

composée de trois petits appartements avec jardin. Ecrire sous chiffres PB 46737 à Publicitas, 1002 Lausanne.

2074 Marin Rue Bachelin 8 Tél. 038 33 20 65 Régie Michel Turin SA

Diplôme féd. de régisseur et courtier A vendre

> DE.3 1/2 PIÈCES 80 m² au 3^{me} étage, garage, cave et galetas. Prix de vente Fr. 142.000.—. 29226-22

A vendre

"Pieds dans l'eau"

Appartement neuf de 2 pièces

entre CANNES et NICE, sur la plage de Villeneuve-Loubet

plein sud, avec garage. Prix de vente : 260.000.—

Pour renseignements et visites sans engagement : Tél. (021) 61 43 21, demander M^{me} ROCH

DU STUDIO AU 5 PIECES dans un immeuble de grand standing. Piscine d'eau douce, dans un parc de 2 ha. - Port de plaisance à 200 m. Autoroute et l'Hippodrome de la Côte d'Azur à 400 m. Aéorport Nice Côte d'Azur à 5 minutes. Remboursements frais avion et 2 nuits d'hôtel pour 2 personnes à tout acquéreur route du bord de mer angle chemin de la Batterie 06270 Villeneuve-Loubet - T (93) 73.58.03

Réalisation france promotion 29 rue Pastorelli 06000 Nice Tél. (93) 80.92.57 Renseignements: SECIEST SA 37 quai Wilson - 1201 Genève - Tél. (022) 31.60.71



777777777777

Centrale S.A.

Belle ferme

euchâteloise entièrement rénovée 5 logements boisés, tout confort, 6 garages, grandes dépendances, parc 1200 m, Val-de-Ruz onviendrait bien pour

Adresser offres écrites à IY 1018 au bureau du journal.

L'Imprimerie

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset. Feuille d'avis de Neuchâtel

à Savagnier APPARTEMENT

région de Morteau (France)

ANCIENNE FERME **COMTOISE RENOVEE**

7 pièces meublées, tout confort, sur grand terrain (139 m²), très bon état.

CHALET

en bois d'essences nobles, excellent état. Tél. (0033) 81 67.17.58 29194-22



Diplôme féd. de régisseur et courtier A vendre aux Hauts-Geneveys

APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES 126 m², cheminée de salon, deux salles d'eau, cave, garage. Prix de vente Fr. 255.000.—.

Tél. (021) 22 23 43. Logement City 29015-34

joli petit trois pièces

dans maison particulière de 2 logements. Grande cuisine habitable, bains, buanderie avec machine à laver.

Appartement ensoleillé avec vue, entièrement renové.

A louer à Serrières-

garages **PLACES DE PARC**

Fr. 20 .--.

Tél. 24 67 41. 29427-26

Je cherche

1 garage

à louer ou à acheter minimum 1 place de travail pour voitures, 3 à 4 places de parc Région Neuchâtel/ Cornaux.

Tél. (038) 25 97 77.

A louer à HAUTERIVE, dès le 30 juin 1981,

STUDIO au rez-de-chaussée, tout confort. Loyer mensuel Fr. 220. charges comprises.
Gérance
SCHENKER

av. Fornachon 29. Peseux. Tél. 31 31 57. 17136-26

BOUDRY A louer pour fin

3 PIÈCES avec tout confort. Loyer Fr. 335.— + charges.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel. Tél. 24 67 41. 29428-20

YVERDON

4 pièces neuf

près du centre ville, dernier étage, tout confort, grande place de jeux. Tapisseries au choix. Fr. 850. charges. A convenir. 17473-26

CLAUDE DERIAZ 024-21 61 66

A louer à Rochefort

salle de bains chauffage central garage et jardin. Date à convenir.

Tél. le matin (038) 45 10 04

16682-26 A louer Pourtalès 5

Neuchâtel pour le 1^{er} octobre 81 sur square

joli 2 pièces

cuisine agencée, douche, W.-C. galetas. galetas. Loyer Fr. 460.— + Fr. 50.— de charges.

Tél. 41 15 51. 17138-26 Dem. à louer

URGENT: cherche à louer

petit magasin

ou local avec vitrine.

Tél. 31 73 48.

Cherchons à louer **APPARTEMENT** 2 à 3 pièces

quartier nouveau Gymnase - hôpital Providence. Adresser offres écrites à HB 1286 au bureau du journal.

Nous cherchons 5 pièces

ou éventuellement

4010 Bâle.

petite maison familiale à louer ou à acheter. District Neuchâtel-est ou Hauterive, si possible avec jardin Offres sous chiffres R 03-353147 Publicitas,

> APPARTEMENTS DE VACANCES

VILLARS SUR OLLON **APPARTEMENT** CHALET

A LOUER

A louer à Bevaix

Libre le 23 septembre, Fr. 500.— tout compris

Faire offres sous chiffres IC 1287 au bureau du

A louer à Corcelles

pour Fr. 50.— par mois.

Renseignements par 29190-26 HAUS+HERD BIEL Bözingenstrasse 93 Tel, 032 42 10 42

À LOUER, CORNAUX

date à convenir

LOCAUX **COMMERCIAUX**

d'environ 135 m², magasin avec vitrine,

arrière magasin. W.-C. Chauffage central général avec éventuellement appartement de 3 pièces.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24. 17037-26

A louer à Corcelles, à proximité de la poste et de la gare, tout de suite ou pour

ATELIER

de 194 m² situé au 1er étage d'un bâtiment industriel.
Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A. Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71.

LOCAUX COMMERCIAUX

viron 700 m2 sont à louer tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements et

visite, s'adresser à : Roland Zwahlen, agent général av. Léopold-Robert 53. 2300 La Chaux-de-Fonds.

très bien situés, d'une surface d'en-

Tél. (039) 23 23 45. A louer entre Payerne et Morat dans charmant village fribourgeois

RAVISSANTE MAISON FAMILIALE

comprenant salon de 30 m² avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine, bains, douche, cave et ga rage, chauffage électrique. Prix Fr. 1050.—/mois.

Pour visiter et renseignements, s'adresser à : NORBERT CHARDONNENS

1564 Domdidier. Tél. (037) 75 26 43.

CHAMBRES

chambre

dans une famille, pension comprise pour jeune fille du 13 juillet au

Tél. (052) 47 37 64 (P), (052) 47 20 25 (O). 29192-30

OFFRES D'EMPLOIS

Radio-Egger-TV Bienne

Nous cherchons

TV-radio-

Tél. (032) 22 33 83.

Pour nos nouveaux locaux avec parc de machines modernes nous cherchons **UN MENUISIER**

sachant travailler seul et pouvant prendre des responsabilités Place stable avec tous les avantages

UN MACHINISTE

Claude Gindraux 2024 Saint-Aubin - Tél. 55 13 08.



engage tout de suite : Dessinateur en bâtiment

sociaux.

- Plâtrier-peintre
- Soudeur capable Monteur électricien
- Installateur sanitaire Bon manœuvre Maintenant 13^{me} salaire

038 24 21 88

Importante entreprise de net. toyage de vêtements cherche pour son magasin situé au centre commercial MMM, MARIN. CENTRE, et pour son magasin de Neuchâtel des

employées

à plein temps pour travaux variés et contact avec la clientèle. Formation serait donnée. Entrée tout de suite ou à convenir, Tél. (021) 32 33 71.



DANCING **Bevaix** Tél. (038) 46 18 44 cherche dès le 1er juillet.

1 EXTRA

pour le service au bar, le vendredi et samedi soir.



comptable

qualifié (e) Nous demandons

- un diplôme d'employé (e) de

- commerce une solide expérience en comptabilité financière, analytique et des salaires
- une bonne connaissance de l'informatique - le sens des responsabilités et de

l'organisation Nous offrons

un travail intéressant et varié un salaire en rapport avec les qualités requises des prestations sociales moder-

Les offres de service doivent être adressées à la Direction du Démocrate S.A., case postale,

2800 Delémont.

diate ou à convenir

ELECTRONA

Nous cherchons pour entrée immé

PERSONNEL MASCULIN POUR **TRAVAUX EN ATELIERS**

formation assurée par nos soins emploi stable, conditions d'engagement et sociales intéres-

horaire en équipes

Prendre contact ou se présenter à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A. Service du personnel 2017 Boudry Tél. (038) 44 21 21,

interne 34, 29166-36

Compte de chèques postaux 20-178 Télex 3 51 81 Nos guichets sont ouverts au public

atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La

jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs et les réclames urgentes.

Direction: F. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef: J. Hostettler Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01

de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi Tous nos bureaux peuvent être

rédaction répond ensuite aux appels iusqu'à 2 heures. Réclames et avis rurdifs Les réclames doivent nous parvenil jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et

République et Canton de Neuchâtel Département des Travaux publics SOUMISSION

250 m 60.000 m 40.000 m 240 p

> A. Brandt 29275-20 A vendre, pour octobre 1981 au Landeron

> > Echute réservée

La vente aux enchères aura lieu

2034 Peseux. Tél. (038) 31 66 55.

et place de parc.

2074 Marin

Prix de vente : Fr. 170.000.—

Tél. (038) 33 20 65.

VILLA JUMELÉE

de 6 pièces, 3 salles d'eau, garage, place de parc, terrain aménagé.

Faire offres sous chiffres 28-900129 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 29229-22

Les héritiers de Mme Marthe-Alice Vermot-Petit-Outhenin née Blattner, mettent en vente, par voie d'enchères publiques et

Enchères publiques d'immeuble

UNE VILLA LOCATIVE sise à Corcelles (NE), Ch. Barillier 6 (à l'ouest du nouveau dépôt TN), formant l'article 3230 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche. Le bâtiment compte 2 appartements de 4 pièces, appartement de 3 pièces et 1 studio. Garage, jardin.

à la Salle communale de spectacles, rue de la Croix, à Corcelles Pour obtenir une notice et les conditions d'enchères, et pour visiter, s'adresser à l'Etude Michel Merlotti, pl. de la Fontaine 4,

mercredi 1º juillet 1981 à 16 h

Le notaire commis aux enchères : Michel Merlotti

MAISONS JUMELÉES style provençal, extérieurs aménagés. Chauffage solaire permettant une économie de 60 % des frais

de chauffage. 5 et 6 pièces + réduits, cave, garage

CORTAILLOD

Dans quartier tranquille

Disponible dès septembre, décembre 1981 et mai/juin 1982. Pour visites et renseignements Régie Michel Turin S.A.

À VENDRE À MONTREUX Appartement de 3 ½ pièces

rue Saint-Maurice 4

OFFRES D'EMPLOIS

Taxis CLAUDE - Tél. 31 31 31

chauffeurs de taxis

comme permanents et auxiliaires. Service de jour et de nuit. Entrée immédiate ou à convenir. formation éventuelle

extrait du casier judiciare vierge, certificat de bonne vie et bonnes mœurs, être en possession du permis catégorie B depuis une année. 16672-36



Le Centre Européen d'Evolution Economique

CEDEC SA

Genève-Bruxelles-Barcelone-Milan

Lettre ouverte à des hommes compétents et motivés

La négociation commerciale est votre métier, vous aimez convaincre, désirez ardemment gagner votre vie le plus confortablement possible au sein d'une société stable, sérieuse, où les promotions se gagnent très vite à l'efficacité et non à l'ancienneté. Nous sommes depuis 16 ans le groupe le plus important en Europe d'assistance en gestion de P.M.E.

Notre réputation, nos résultats et nos références nous assurent une expansion harmonieuse et constante en Suisse et dans la Communauté Européen-

Si la riqueur professionnelle, l'esprit d'équipe et une rémunération stimulante, liés aux résultats individuels et d'ensemble vous motivent, nous aimerions vous intégrer à notre équipe commerciale.

Adressez rapidement votre curriculum vitae avec photo à :

C.E.D.E.C. SA 32, rue Malatrex, 1201 Genève sous références 56. Réponse assurée.

METAUX PRECIEUX A



Conditions d'engagement et prestations sociales

Prière de faire offres ou de téléphoner à notre service du personnel qui fournira tous rensei-

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR

TELEPHONISTE

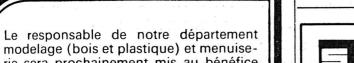
trilingue, qui disposera d'un horaire régulier et de la semaine de 5 jours, ainsi que de nombreux avantages sociaux.

- vive et dynamique
- possédant un apprentissage PTT
- une bonne expérience le goût et la pratique du réseau

Les offres de service avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats peu-

vent être adressées à



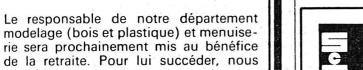


vorRoll

- formation de base de menuisier-mo-
- connaissances des matières plasti-
- aptitudes à diriger une équipe de

- une mise au courant approfondie
- un poste de confiance avec responsabilités, rétribué en conséquence
- les prestations sociales d'une grande

chef du personnel de



contremaître

Exigences:

cherchons un

- deleur, éventuellement mécanicienmodeleur, si possible avec maîtrise fédérale
- aues bon calculateur et aptitudes pour l'exécution de travaux d'organisation et d'administration
- collaborateurs.

Nous offrons:

- entreprise
- facilités de transport.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres de service, accompagnées des documents usuels, au VON ROLL S.A., Département tuyaux, 2763 Choindez.



Nous offrons une place stable et intéressante à candidat actif et consciencieux capable de travailler de manière indépendante.

Appartement à disposition.

gnements complémentaires.

avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51, interne 377.

Vous souhaitez utiliser vos connaissances linguistiques du français, de l'anglais et de l'allemand et mettre en pratique votre expérience des communications internationales.

Notre SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS offre

Nous recherchons une personne

international

Mile M.-P. Dolder Service du Personnel NESTLÉ 1800 Vevey





Stäfa Control System

L'activité de notre succursale de Lausanne s'étend à toute la Suisse roman-

Pour compléter notre équipe de SERVI-

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

ÉLECTRICIEN

Pour assurer la mise en service, le dépannage et l'entretien de nos installations de régulation de ventilation et de chauffage.

Nous offrons un poste de travail intéressant, varié et indépendant, au sein d'une petite équipe, jeune et dynamique; prestations sociales avantageuses, voiture de service à disposition et rémunération en rapport aux exigences.

Nous désirons engager dès le 1er septembre un collaborateur très qualifié, efficace et aimant le contact avec la clientèle, domicilié dans la région de Neuchâ-



Envoyer vos offres de service avec curriculum vitae à

Monsieur G. Besson Stäfa Control System SCS SA 88, av. de Morges

1004 Lausanne Tél. (021) 25 25 65.

Atelier d'architecture de la place

dessinateur architecte

indépendant, situation stable, possibilités d'avancement.

MIKRON

Tél. (038) 24 35 01.

cherche pour le nettoyage des bureaux

DAMES

Horaire: jours ouvrables de 17 h à 19 h.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

MIKRON HAESLER S.A.

un (une) OPÉRATEUR (trice)

que nous formerons sur notre matériel.

AIDE EN PHARMACIE

pour l'une de leurs officines.

équipe jeune et dynamique. Horaire à plein temps.

Entreprise Internationale cherche pour entrée immé-

50 électriciens

mécaniciens

serruriers

ferblantiers

maçons

Conditions financières privilégiées et avantages so-

Porrentruy: (066) 66 19 68, Bienne: (032) 23 66 33, Bâle: (061) 43 66 50,

29195-36

Entrée à convenir.

Faire offres:

Ambiance de travail agréable au sein d'une

Pharmacies Populaires de Genève,

case postale 43, 1211 Genève 2 - Tél. (022) 20 18 22.

un (une)

tion totale.

DIPLÔMÉE

diate ou date à convenir :

ciaux d'une grande entreprise.

Lausanne (021) 20 40 77

Moutier: (032) 93 90 08.

Pour inscriptions, veuillez tél.

COMPTABLE et

L'évolution constante de notre fiduciaire ne peut se

faire qu'en faisant appel à de nouveaux collabora-

Notre bureau, grâce à des techniques modernes de

travail, traite des mandats diversifiés permettant ainsi de toucher à plusieurs branches d'activités.

En conséquence, nous cherchons à engager

Les personnes intéressées pouvant justifier

de quelques années de pratique voudront

bien faire leurs offres manuscrites sous chif-

fres EX 1283 au bureau du journal, étant

entendu que nous leur assurons une discré-

ferez pas tous les jours! Pas même chez Tovota.

C'est le moment de vous entretenir avec votre agent Toyota pour faire la

meilleure des affaires quand vous

changerez de voiture.

16968-10

LE Nº1 JAPONAIS, EN SUISSE AUSSI.

METAUX PRECIEUX &

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement : affinage, fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, et cherchons

susceptibles d'être formés à nos diverses activités.

EMPLOYÉS D'ATELIER

Conditions d'engagement et prestations sociales modernes. Horaire mobile

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres ou de téléphoner à notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A. MÉTALOR avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 21 21 51, interne 377.

19091-36

LES PHARMACIES POPULAIRES DE GENÈVE **Technico-commercial** en électrotechnique, de formation ETS ou équivalente

pour la mise en service de nos installations destinées à la fabrication du verre de sécurité trempé et feuilleté, de même que pour accomplir des missions de prospection et de vente.

Ce poste conviendrait à une personne disposant de quelques années d'expérience et au courant des asservissements électrotechniques. La langue anglaise est

Monteur-électricien disposant d'un diplôme de technicien ou d'un CFC en

électrotechnique et de quelques années d'expérience pour le montage de nos équipements, et en mesure de se déplacer 6 à 8 mois par an à l'étranger. De bonnes connaissances d'anglais sont nécessaires.

Electricien-câbleur

Disposant d'un CFC, pour câblage de nos tableaux électriques.

Serrurier

Disposant d'un CFC et de quelques années d'expé-

Aide-serrurier **Apprenti-serrurier**

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service avec les documents habituels à :

CATTIN MACHINES S.A. Fabrique d'équipements

pour l'industrie verrière 2301 La Chaux-de-Fonds.

29170-36

Grande maison d'ameublement, principalement axée sur le meuble de style et rustique, désire engager

REPRÉSENTANT

ayant si possible de l'expérience dans la Conditions de travail agréables et activité indépendante au sein d'une petite équi-

Fixes + commissions. Faire offres sous chiffres 28-900128 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel.



CENTRE DU MAIL

cherche pour son département Matériaux

UN AIDE MAGASINIER

possédant si possible permis de voiture. Entrée immédiate ou à convenir Faire offres rue du Seyon - 2001 Neuchâtel.

29218-36

NOUS CHERCHONS:

Pour notre Service de Formation Professionnelle un

HORLOGER RHABILLEUR

Vous disposez d'une expérience professionnelle acquise dans l'atelier d'un service après-vente, après l'obtention de votre CFC de rhabilleur.

vous exprimez couramment en allemand. Vous êtes âgé de 30 ans environ. Veuillez envoyer votre offre par écrit, en joignant curricu-

lum vitae, copies de certificats et photo, à la direction du

Vous avez du goût pour l'enseignement technique. Vous

personnel de : MONTRES ROLEX S.A.,

case postale 92, 1211 Genève 24.





compagnie d'assurances sur la vie cherche pour Neuchâtel et environs

UN COLLABORATEUR

pour un poste clé au sein de son agence générale. Les candidats doivent faire preuve d'enthousiasme et de dynamisme. Une grande persévérance alliée à la volonté de se créer une situation sont les gages de leurs succès. Les postulants seront formés par la compagnie. Conditions de travail avantageuses, prestations sociales

d'avant-garde. Ainsi que

UNE APPRENI

employée de commerce ayant suivit les écoles secondaires.

Adresser offres, avec curriculum vitae, ou téléphoner à : M. Raymond BASTARDOZ agent général

10, rue Pourtalès, case postale 903, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 50 70.

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicite FAN L'EXPRESS Tel (038) 25 65 01

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Séance du législatif de Fenin-Vilars-Saules

De notre correspondant:

Vendredi dernier, le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules s'est réuni en assemblée ordinaire au collège de Vilars sous la présidence de M. Jean-Françis Mathez en présence de 14 conseillers généraux, des cinq conseillers communaux et du nouvel ad-

Après qu'une demande de modifi-cation de l'ordre du jour fut accep-tée, le plan d'alignement de Saules, établi par un urbaniste en collaboration avec le Conseil communal, est lui aussi accepté sans opposition.

Par les points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour, le Conseil communal demandait au législatif l'approbation de crédits pour un montant de 34.800 francs. Il s'agissait de 13,000 fr. pour la réfection du stand de tir, de 10.000 fr. pour la construction d'un abri à la STEP (station d'épuration) et de 11 800 fr. pour financer les travaux de réparation sur le réseau d'eau. A ce propos, rappelons que des fuites importantes inquiétaient les autorités à tel point qu'une maison spécialisée avait été mandatée pour détecter les fuites les plus importantes. A ce jour, ces travaux ont permis de réaliser une écomnutes. Tous ces crédits son adoptés sans opposition.

OUVERTURE D'UNE CLASSE

Le point 7 de l'ordre du jour demandait au conseil général la ratification de la demande de la commission scolaire, c'est-à-dire l'ouverture d'une classe supplémentaire pour une durée limitée. La nécessité l'emportant, cette ratification ne posa aucun problème. Compte tenu de l'évolution de la population et le manque de locaux (la classe qui s'ouvrira fin août occupera la seule salle encore disponible pour les sociétés, les commissions, etc.) le Conseil com-

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Activités pour jeunes

(c) Le centre œcuménique de rencontre et d'animation qui se trouve à Fleurier, se propose d'organiser des activités pour jeunes, pendant les prochaines grandes vacances scolaires. Une excellente initia-

munal propose de revoir l'utilisation des locaux du collège dans le but d'en tirer une occupation maximale. Afin de concrétiser cette étude un crédit de 9 000 fr est voté à l'unani-mité. Le législatif a en outre validé l'arrêté instituant un permis de fouille et donné son accord de principe pour l'étude et la réalisation d'une place de parc à Fenin et à Saules.

Au point suivant figurait l'appro-bation des comptes de l'exercice 1980. Les rapports de l'exécutif et de la commission des comptes étant suffisamment clairs, les questions ne furent pas nombreuses. Aussi, avec un total de recettes de 497 349 fr. et des dépenses de 510 0974 fr, l'exercice boucle-t-il avec une perte de 13 355 francs. Le décret est accepté sans

Comme chaque année, le Conseil général avait à réélire son bureau pour une nouvelle période. MM. J.-F. Mathez président, P.-A. Lorimier vice-président et B. Gogniat secrétaire, sont reconduits tacitement dans leurs fonctions respectives. Quant à la commission du budget et des comptes, elle ne subit pas de changement puisque ses cinq membres, MM. Lorimier, Mottier, Rickli, Sermet et Zimmermann sont également réélus tacitement...

Après quelques questions d'ordre général ayant notamment trait à la fermeture de la décharge, au règle-ment du service du feu, au balayage des routes et à la protection civile, la séance est levée, non sans que M. F. Fatton, président de commune, ait félicité M.-F. F. Mathez pour sa brillante élection au Grand conseil.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Visite d'une fabrique à Fontainemelon



Avec le lancement, en 1980, du mouvement de montre à quartz à affichage à aiguilles le plus petit du monde (cal. MINI - 101), la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA (FHF) démontrait sa volonté d'orienter sa production non seulement sur des articles de grande consommation, mais également sur des produits de prestige.

tion importante de la maison Gübelin, chaîne d'horlogers-bijoutiers suisses de grand renom. Les visiteurs ont pu se persuader du haut niveau technologique et d'automation de la production de l'entreprise neuchâteloise et apprécier la maîtrise acquise par cette dernière dans le développement et la fabrication de mouvements électroniques qui prennent une place de plus en plus prépondérante dans la gamme de produits mis sur le marché par

A SAINT-MARTIN

Musique musique: flons flons épars et orgue céleste

Saint-Martin, quel village , quels contrastes! Mais tout en musique: c'est dimanche soir, un dimanche soir frais de bise et encore clair de l'heure d'été. A l'autre bout de la vallée, il pleut de petite bruine, mais devant le café Beau-Val, il fait sec, et les bannières communales flottent pour saluer les fringants gymnastes revenus avec lauriers de Genève. Le choeur aux ordres du chef leur donne la sérénade sur l'air viril des « Quatre-vingts chasseurs », président de commune et président des sociétés locales y allant parmi d'autres de tout leur enthousiasme pour articuler les deux fois 480 chasseurs du refrain. Cent mètres plus loin, les vitraux du temple s'éteignent lentement pendant que se tresse le silence, seuil d'un concert hautement spirituel, Bach, par Anne-Caroline Prélat. Début retenu, serein déjà, joliment ouvragé : un concerto en la mineur d'après Antonio Vivaldi. C'est la montée de la sève d'une soirée qui promet un plein épanouissement. Mais au deuxième mouvement,

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, tél.

Permanence médicale : votre médecin ha-

Société protectrice des animaux : tél.

DANSE. - Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier» tous les jours sauf mar-

Musée régional: château de Valangin,

ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi. EXPOSITION. — Aux Ateliers sylva-gnins: Blaise Rosselet, sculpture et

Rédaction FAN

du Val-de-Travers

M. Georges Droz

11, avenue de la Gare

2114 FLEURIER

François Allemann, compositions de laines, mercredi et jeudi, samedi et di-manche de 14 à 18 h.

Soins à domicile : tél. 531531.

Hôpital de Landeyeux : tél. 533444.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 532133.

bituel.

plus lent, et qui aménage l'espace sonore d'autant de silences que d'harmonies, voilà que l'orgue rencontre la suite des 80 chasseurs étirant leur cortège... et la grosse caisse n'est pas dans le ton! Parfois, profusion d'élans musicaux nuit! Ce ne fut heureusement qu'un bref instant, plus gai que vrai-ment navrant d'ailleurs, et la musicienne de Genève put continuer un concert inscrit au programme du XI Festival des jeunes organistes.

Concert admirablement construit, donné avec autant de générosité que d'intelligence dans une progression constamment captivante : prélude de choral « Die sind die heilgen zehn Gebot », large évocation simplement et sobrement construite. Puis la sonate en trio No 2 en ut mineur: le cap du « largo » peine a être franchi dans un environnement de bruits mécaniques envahissants. La musicalité du mouvement en devient difficilement perceptible, mais l'allegro efface ce mauvais passage. Tout est parfait dans la Partita sopra « O Gott, du frommer Gott! »: la

.........

variation des rythmes, des timbres, des couleurs dansantes, bucoliques, pensi ves, enfin, d'une gamme d'expressions aussi variées et riches que la vie même avec ses échos. C'est le moment le plus élaboré, le plus rayonnant de joie, de maîtrise contenue de cette progression Puis c'est l'éclatement de l'orgue dans toutes ses ressources avec prélude et triple-fugue en mi-bémol majeur : l'ins. trument y est toujours aussi céleste. mais d'un ciel qui connaît tous les vents, les climats, les mouvements et la violence même. Apothéose sonore, d'une vigueur, d'une puissance que l'organiste n'avait pas montrée d'emblée, couronnement d'une soié rigou reusement menée. Le public était trop peu nombreux, il convient encore, malheureusement, de le dire. Mais peut-être pour le 3 juillet, au concert de Noel Rawsthorne, sera-t-il plus nombreux: cet organiste anglais avait en effet obtenu un beau succès l'an passé. Il joue. ra Bach, Brahms, Festing, Stanley, et divers compositeurs contemporains

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Gymnastique : les vainqueurs étaient attendus

(c) Dimanche soir, la population et les sociétés de Chézard-Saint-Martin ont eu le privilège de recevoir la section des actifs de la SFG (Société fédérale de gymnastique) rentrant de la Fête romande de Genève. Jamais dans l'histoire de cette section de tels résultats n'avaient été réalisés M. Francis Pelletier, chef technique, relève dans son rapport de la fête que ces résultats sont dus aux capacités et à la ténacité du moniteur M. Raymond Schmocker et de son assistant, M. Jacques Cosandier.

En réalisant un total de 116,24 pts, frange or, la section a obtenu le troisième rang de la septième division sur 114 sections. Ce résultat se

compose comme suit : saut par appréciation 28,47 pts; barres parallèles 28,77 pts; école du corps 29,50 pts, programme doublé.

Sur la totalité des 170 sections qui ont participé à cette fête, Chézard-Saint-Martin se classe au sixième rang, obtenant le deuxième résultat du canton derrière La Chaux-de-Fonds Ancienne; Hans Breitenmoser se classe au 12^{me} rang en performance 5 à l'artistique, ce qui lui a valu une couronne frange or. Trois gymnastes ont également participé au concours aux agrès : 9^{me}, Michel Veuve, 45,75 pts et médaille ; 10^{me}, Jean-François Barrizzi, 45,70 pts et médaille ; 22^{me}, Pierre-Yves Barfuss, 42,95 points.

LÉGITIME FIERTÉ

M. Pierre Blandenier, président des sociétés locales, félicita les gymnastes , ainsi que M. Marcel Veuve, président de commune, qui relève avec fierté la bonne marche des sociétés en levant la coupe du vin d'honneur. M me Silvia Vauthier, présidente de la SFG, remarque, en soulignant l'effort de ces trois journées de concours, combien l'entraînement assidu peut être couronné de succès. Elle remercie autorités et population pour la réception sympathique qui leur a été faite.

Tél.: 038 61 18 76

AUVERNIER

A «L'Echo du Lac»

(c) Profitant de la manifestation d'inauguration du Littorail, le chœur d'hommes «L'Echo du Lac», qui lors de la fête cantonale de musique a remporté une frange d'argent, a invité à la fin de la cérémonie de baptême de la motrice «Auvernier» les autorités communales, les représentants des sociétés locales, la direction des TN ainsi que la population à un vin d'honneur.

C'est un cortège mené par la musique «L'Avenir» qui conduisit les hôtes du chœur d'hommes de la gare du Littorail à l'emplacement de leur buvette. Le président de la société, M. Bernard Schor, présenta cette distinction qui orne désormais la bannière. C'est en deuxième division que celle-ci fut obtenue en interprétant: «La complainte du mercenaire» et «Le sulfateur».

C'est un beau succès pour «l'Echo du Lac» qui, d'année en année, sous la direction de M. Claude Pahud, progresse dans la qualité d'interprétation. M^{me} Madelaine DuPasquier, présidente de commune, a félicité le chœur d'hommes pour ce beau

Dans cette dernière optique, FHF a reçu dans son usine de Fontainemelon une déléga-

- A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION DA MARIE DE LA RÉGION DE

présentait un spectacle «maison», ces dernières années, il mettait généralement en scène des comédiens amateurs, et ses régisseurs professionnels assuraient la partie technique, y compris, souvent, la confection des décors. Mais, ce prin-temps, les choses ont changé : la création de «La Colonie», jouée à la fin de la semaine passée au CCN, représente le

Lorsque le Centre culturel neuchâtelois

couronnement non seulement du cours de théâtre avancé dirigé par François Flühmann, mais aussi du tout nouveau cours de régie dispensé par Ernest Grize. Autrement dit, pour cette fois, les amateurs ne manifestent pas leur talent qu'en face du public, mais aussi derrière lui...

Et ce avec une pièce apparemment taillée sur mesure : une heure seulement, une distribution féminine largement majoritaire, pour satisfaire aux caractéristiques démographiques des cours de théâtre, des idées qui, aujourd'hui, vont apparemment de soi, mais qu'il n'est jamais inuti-le de remettre sur le tapis.

Il faut bien dire, cependant, qu'avec cette réduction d'un de ses fours les plus retentissants, Marivaux condense l'ambiguité en une série de coups de théâtre téléphonés comme on en voit peu - à l'exception du retournement final, vérita-ble sommet dans le genre abrupt, mais qui procède de la même démarche.

SURPRISE...

Encore qu'il faille nuancer : l'auteur se moque volontiers de certaines conventions et les fait même froidement capoter. Il place ainsi le jeune amoureux de service dans des situations totalement artificielles et apparemment susceptibles de ne se justifier que par leur capacité à résou-

dre les conflits mis en scène. Or, contrai-rement à toutes les lois du genre, les plus obtus se révèlent les plus habiles et triomphent grâce à une ruse sans rapport aucun avec le sentiment amoureux.

« La Colonie » au Centre culturel : deux cours en un spectacle

Certes, le public préfère en rire. Mais plus heureux dans son refus de choisir l'un ou l'autre camp, de dire si, dans cette situation de nouveau départ d'une collectivité humaine - qui vient justement d'arriver dans la colonie - les femmes ont raison de demander leur part du pouvoir.

En fait, Marivaux fait montre d'une belle sagesse surtout par sa manière de se placer au-dessus de la mêlée. A coup de phrases légères, mais percutantes lorsqu'il s'agit d'exprimer de bons arguments, il rappelle un principe politique de base : l'excès dans l'immobilisme ne peut

qu'engendrer l'excès dans les projets de changement. Surtout lorsque entrent en jeu des principes de justice élémentaires.

UNE CONSTRUCTION LABORIEUSE

Puisqu'on parle de justice, il faut tout de suite dire la difficulté de porter un jugement de valeur sur l'interprétation de ce texte. A moins de voir le spectacle plusieurs fois. Car, pour donner á chacune l'occasion de jouer, on a donné certains rôles principaux à deux, voire trois comédiennes, avec chacune leur talent et

leur personnalité. On dira alors que, l'autre soir, Madame Sorbin, la paysanne,manquait de «poids social» et que Lina, la belle du jeune Persinet, avait un peu de peine à se convaincre du caractère quasi désespéré de sa situation. Non qu'aucun des comé-

diens dirigés par François Flühmann ne donne l'intonation ou le geste qu'il faut au moment qu'il faut. Mais, peut-être faute d'être déjà bien rodés, mise en scène et jeu des acteurs semblaient encore manquer terriblement de rythme - mais non d'esprit - et sentaient donc fortement le «construit»

Ce qui n'est pas vraiment gênant en soi. Malheureusement, on a fait la part trop belle, notamment à travers les costumes prêtés par la compagnie de Scaramouche, à un certain réalisme d'époque, difficilement mélangeable avec une théatralisation ostentatoire assumée sans grande aisance par certains interprètes.

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

jusqu'à fin septembre 1981 pour Fr. 38.50 pour Fr. 70.jusqu'à fin décembre 1981

MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT) Les anciens abonnements « cessés impayés »

sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement

Nom Prénom: No et rue:

Localité: No postal: Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

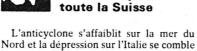
FAN-L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL







Prévisions jusqu'à ce soir pour toute la Suisse: en partie ensoleillé avec

lentement. La bise faiblira graduellement.

une nébulosité changeante qui augmentera l'après-midi, surtout en montagne. En fin de journée, averses locales possibles. Température en plaine en fin de nuit: 8 degrés au nord, 13 au sud, l'après-midi: 20 au nord, 25 au sud. Bise faiblissante. Limite de zéro degré vers 2800 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi: en partie ensoleillé par nébulosité variable. Averses isolées possibles en fin de journée. Au nord, faible hausse de la température. 11111111111

Observations



météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 23 juin 1981. Température: moyenne: 13,1; max.: 17,4. Baromètre: moyenne: 719,3. Vent dominant: direction: nord-est; force: modéré. Etat du ciel couvert.



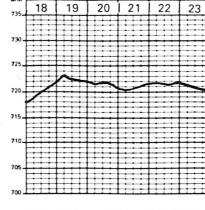
Europe et Méditerranée A 13 heures sous abri:

Zurich: couvert, 15 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 18; Berne: 15; Genève-Cointrin: nuageux, 17; Sion: nuageux, 20; Locarno-Monti: nuageux, 22; Saentis: brouillard, 1; Paris: serein, 21; Londres: nuageux, 20; Amsterdam: peu nuageux, 20; Francfort: peu nuageux, 20; Berlin: nuageux, 21; Copenhague: serein, 22; Oslo: nuageux, 20; Rome: nuageux, 20; Milan: nuageux, 17; Nice: nuageux, pluie, 16: Palma-de-Mallorca: nuageux, 17; Madrid: serein, 26; Lisboncouvert, 21; Tunis: nuageux, 28; Tel-Aviv: serein, 28.

1111111111111

JUIN

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac le 23 juin 1981: 429,34.

Mercredi 24 juin

NEUCHÂTEL

Port du Nid-du-Crò : Régates. Bibliothèque de la ville : lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire.

Musée d'ethnographie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des amis des arts : Femmes peintres de Neuchâtel et Berne.
Galerie Media : M. Bill, M. Bœzen, F. Morellet, Z. Sykora, E. Park.
Galerie de l'Atelier : L'habitat multicoque de Grataloup.

Grataloup.

Galerie Ditesheim: André Ramseyer, sculptures.
TOURISME: Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. –
Rex: 15 h. 20 h 45, Comment se débarrasser

Rex: 15 h, 20 h 45, Comment se débarrasser de son patron. 12 ans. Studio: 15 h, 21 h, Les superdoués. 16 ans. Bio: 15 h, 18 15, Iphigénie. 16 ans. 2^{me} semaine. 20 h 30, Tess. 14 ans. Apollo: 15 h, 20 h 30, La barque est pleine. 12 ans. 17 h 30, Vers un destin insolite. 18 ans.

Palace: 15 h, 20 h 45, Les uns et les autres. 12 ans. 4^{me} semaine. 18 h 30, La fessée. Arcades: 15 h, 20 h 30, Le jeu de la jouissan-CONCERT.-Jazzland: Liz Mc Comb et Big

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de

20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h Télébible : Tél. 46 18 78.

Telebible: 16l. 46 18 78.

SOS Futures mères (24 h sur 24 h):
Tél. 66 16 66.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

petite annonce

est toujours lue quand elle parait FEUILLE D'AVIS

A noter, toutefois, la puissante perfor-

mance - certes, sans grandes variations de registre - réalisée par Evelyne Ramseyer dans le rôle de la noble Arthénice. J.-M. P.

CARNET JOUR DU

Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur Pharmacie d'office : Pharmacie Centrale, Hôpi-

tal 13.
La période de service commence à 8 h. La phâtmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indiquê le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-D. Bonhôte, Boudry, têl. 42 18 12. BEVAIX Arts anciens: Le réalisme neuchâtelois en 1925: Aimé, Aurèle, Charles et François Barraud.

COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 30, Le retour du dragon (Bruce

CORTAILLOD Photographies de Cortaillod.
HAUTERIVE Galerie Jonas : P

Galerie 2016: Jochen Nieder-Schabbehard, sculptures. LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Annelies & Herbert Klophaus, photographies et dessins-écritures. PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 45, Alien (Le 8me passa

CORCELETTES Galerie de Corcelettes: Suzanne Pellaton, aqua relles, gravures. Willy Dougoud, grès, porce-laines.

Où allons-nous cet été?

VERENAHOF-HOTELS BADEN En liaison directe avec la piscine thermale et les services thérapeutiques. Médecins sur place.

056/22 52 51 Garage LE LOCLE

Les comptes 1980 devant le Conseil général : constat pénible mais combativité marquée

Lors de sa dernière séance (voir FAN de lundi), le Conseil général du Locle a adopté les comptes et la gestion 1980. Le débat a largement porté sur les moyens de rééquilibrer, durant l'exercice 81-82, les dépenses et les recettes du ménage communal. Rappelons que les comptes 80 bouclent avec un excédent de charges de 842.823 fr., compte tenu d'un prélèvement de 500.000 fr. à la caisse générale. Le déficit réel est donc de l'ordre de 1,3 mio. A cela, il faut ajouter que les Services industriels n'ont pu virer à la caisse communale une somme de 256.611 fr qu'après un prélèvement de 450.000 fr. dans leur réserve.

DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

M. Ulysse Brandt, rapporteur de la commission des comptes et porte-parole du groupe radical, souligna que la situation n'était pas catastrophique. A son sens, elle exige néanmoins une attention soutenue et certaines mesures probablement impopulaires, mais nécessaires. Pour M. Brandt., le déficit majeur (que ne reflètent pas les comptes) est plutôt dans la diminution de l'ordre de 20 pour cent de la population et dans la disparition de nombreuses places de travail. La politique communale doit favoriser l'implantation de nouvelles industries dans le but d'une diversification et d'une revitalisation de l'économie locale (propos repris par la plupart des intervenants). Il déplora

encore l'erreur commise dans la comptabilité des Services industriels de 1979, erreur portant sur 95.000 fr., et un certain esprit de «va comme je te pousse» qui régnerait dans certains secteurs de l'administration, avant de reconnaître le bon travail fourni par l'ensemble des employés communaux.

UNE POLITIQUE ÉQUITABLE

Au nom du groupe socialiste, M. Rémy Cosandey constate lui aussi que la situation financière est préoccupante. Compte tenu de l'augmentation du prix des marchandises et des services, et de la volonté de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires, il est difficile de compresser davantage les dépenses de la commune. L'effort doit donc viser, en premier lieu, à améliorer le rendement des immeubles locatifs communaux et la marge bénéficiaire des Services industriels (allusion faite à une éventuelle hausse du prix de l'électricité, de l'eau et du gaz). «Mais, poursuitil, si nous sommes prêts à accepter certaines augmentations, c'est pour permettre à notre ville de poursuivre une politique sociale efficace»

lb, M. Jacques-André Choffet, après un tour d'horizon des comptes 80, proposa de modifier le compte «pertes et profits» en prélevant un million au lieu de 500.000 fr à la réserve générale; proposition que ne retint pas le législalb, préoccupé par la situation présente, se déclare prêt à assumer ses responsabilités dans la politique communale.

En matière de logements, M. Jean-Pierre Blaser, au nom du POP, s'est refusé à admettre la majoration du prix des loyers des immeubles locatifs communaux, de même que l'augmentation du prix des services des S.I. Le POP se prononce en faveur de l'augmentation des salaires et de l'implantation de nouvelles industries comme source de

recettes pour la commune. Au nom de l'exécutif, M. Maurice Huguenin, président de la ville, signala que les recettes fiscales avaient atteint un plafond. Il rappela que les S.I-sont en fait une entreprise de services, et qu'en ce sens une augmentation des tarifs n'est pas improbable. Propos repris par M. Renk, directeur des services industriels. Répondant à une question de M. Cosandey, il s'est engagé à proposer, cette année encore, une nouvelle échelle des traitements des fonctionnaires communaux. Il a d'autre part promis de réunir la commission economique avant les vacances encore. C'est après deux heures de discussions que le Conseil général a adopté à l'unanimité les comptes et la gestion 1980. N.R.

Exercice général du bataillon des sapeurs-pompiers

L'aménagement de nouveaux locaux pour les pompiers n'est plus un rêve lointain

De notre correspondant:

Lundi soir, aux environs de 19 h, un violent feu a pris naissance dans l'immeuble Côte 4. Au même moment, un autre incendie s'est déclaré dans l'immeuble Bellevue 4. Ces deux sinistres ont rapidement pris de l'ampleur et ont nécessité une intervention en force du bataillon des sapeurs-pompiers.

Par une extension verticale et horizontale, l'incendie de Côte 4 a sérieusement menacé les immeubles Gare 20 et 22, ainsi que ceux de Côte 2, 6, 8, 10 et 12. Situation semblable à Bellevue où il a fallu protéger les immeubles portant les Nos 2, 2b, 4b, 6 et 8. Dans les deux cas, les premiers secours, sous la conduite des plts René Boichat et Gilbert Schulthess, ont dû se munir d'appareils respiratoires pour pénétrer dans les immeubles et évacuer les blessés qui s'y trouvaient. Par la suite, les deux compagnies d'extinction, sous le commandement des capitaines Roland Vermot et Roland Dubois, ont effectué chacune quatre sauvetages au moyen de différentes échelles.

Simultanément, la section police-route a accompli un gros travail de cancellation pour assurer la bonne marche du trafic. De même, les sanitaires, les chauffeurs et les hommes des services eau et gaz et électricité ont dû faire face à de multiples tâches. On peut noter en particulier l'engagement du nouveau groupe électrogène qui a procédé à plusieurs installations de rampes électriques, de guirlandes et de

Peu avant 21 h, les pompiers étaient maîtres de la situation et les responsables pouvaient faire le bilan de l'intervention. Un bilan purement théorique, précisons-le, puisque les incendies des immeubles Côte 4 et Bellevue 4 étaient imaginaires et constituaient le thème de l'exercice général du bataillon des sapeurs-

Au total, 164 hommes ont participé à cet exercice, ce qui représente le 87 % de l'effectif du bataillon. Ce pourcentage est remarquable, cela d'autant plus que quelques hommes étaient absents pour raison de vacances ou de service militaire.

SATISFACTION GÉNÉRALE

A l'heure de la critique, tous les cadres du bataillon, ainsi que plusieurs anciens officiers EM (dont le major André Vuilleumier, ancien commandant) et le capitaine Jean Bonnet, commandant des sapeurs-pompiers du Cerneux-Péquignot, se sont retrouvés dans un établissement de la ville.

Ce fut l'occasion pour les capitaines Laurent Brossard et Pierre Frutiger de faire part de leurs remarques sur les différentes opérations qu'ils étaient chargés d'inspecter. A part quelques points de détail, ils se sont montrés très satisfaits du déroulement des opérations. Ce point de vue a été partagé par le major Paul Brasey qui a par ailleurs relevé la bonne instruction et la parfaite discipline du bataillon qu'il commande.

M. Hermann Widmer, président du Conseil général, s'est déclaré très agréablement surpris par le sérieux et l'amitié qui régnent au sein du corps des sapeurs-pompiers. Appréciant le très bon travail accompli, il a affirmé que les habitants de la ville du Locle pouvaient dormir sur

NOUVEAUX CADRES

Profitant de cette réunion, l'état-major a introduit une heureuse innovation en présentant officiellement aux autorités civiles les nouveaux cadres du bataillon: les caporaux Michel Borel, Francis Boss, Pascal Noirat (cp I). Pierre-Alain Hofer, Jean-Pierre Theiler, Laurent Vuille, Jean-Maurice Ducommun (cp II), Fernand Othenin-Girard et Pierre-André Buffo (cp EM). S'adressant à eux, le major Brasey a souligné

les exigences de la lutte contre le feu, précisant que celle-la ne se fait pas en pantoufles, ni au on des guitares ou des violons. Au contraire, elle est dangereuse et implacable. Elle exige dès lors une formation dans laquelle la molesse

« De simples soldats du feu que vous étiez il y a quelques semaines, a-t-il poursuivi, vous êtes

126.80

devenus des chefs. Vous venez de gravir un échelon, peut-être le plus difficile dans la hiérarchie des sapeurs-pompiers. C'est par ses aptitudes techniques, sa capacité d'aimer et sa compréhension à éduquer que ce chef, tel que je le conçois, pourra gagner l'estime et le respect de ses subordonnés. »

AVIS AUX INCENDIAIRES!

A son tour, M. Jean-Maurice Maillard, directeur de police, s'est montré impressionné par la tenue et le niveau technique des sapeurspompiers. A tel point qu'il s'est exclamé: *Tous ceux qui se sentent une vocation d'incendiaires n'ont plus qu'à s'expatrier! ».

M. Maillard a conclu en relevant qu'il n'y avait qu'une ombre au tableau des sapeurspompiers: l'exiguité dans laquelle ils doivent remiser leur matériel. «Le Conseil communal, a-t-il déclaré, est conscient que ce problème doit être réglé le plus rapidement possible. Cela ne veut pas dire que la construction de nouveaux locaux commencera dans les prochains mois, car il faut tenir compte de la situation financière de la commune. Je peux néanmoins affirmer que l'échéance se rapproche. »

Ces paroles ont été très appréciées par tous les cadres du bataillon. Elles sont de nature à encourager des hommes qui se dévouent sans compter et qui méritent de disposer d'un matériel et de locaux au niveau de leurs compéten-

Etat civil

Naissance: Calvo, Raphaël, fils de Manuel et de Jeanne, née Fuhrer Kurth, Ludovic, fils de Heinz et de Christiane, née Stettler.

Promesses de mariage: Rudasigwa, Antoine, et Fleury, Monique Anna Vérène; von Kaenel, Gilbert Marcel et Chevreau, Fabienne Jeanne: Gurtner, Christian Robert et Dénariaz, Patricia Francine; Sunier, Claude Roland et Leuzinger, Brigitte Euphrosina.

Mariages civils: Amstutz, Bertrand Jean Emile et Meisterhans, Jacqueline Danielle; Matthey-Prévot, Blaise Alain et Sallin, Gisèle Françoise; Racine, François-Claude et Gerber, Silviane; Scheuch, Marc Philippe et Wüthrich, Marie-Claude; Weber, Jean-François Richard et Rufener, Jacqueline.

Décès: Thiébaud, née Tétaz, Irène Bertha, née le 30.12.1905, épouse de Marcel-Eugène Romy née Jaggi; Pauline, née le 31.10.1903, épouse de Charles Feller née Mathez; Berthe Héléna, née le 9.6.1899, veuve de Johann Friedrich; Perrenoud née Aellen, Rose, née le 18.7.1900, veuve de Louis Emile; Rossier née Courvoisier, Berthe, née le 18.11.1905, épouse de Louis Henri; Schwab née Perrin, Marthe Ida, née le 7.9.1891, veuve de Fritz

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés Les deux tiers des emprunts publics iront aux banques

Le calendrier des appels d'argent frais pour le troisième trimestre de 1981 est maintenant connu. Compte tenu de la suspension estivale, il s'échelonnera pratiquement entre le 15 août et fin septembre prochains. On observe que le secteur industriel et commercial demeure presque totalement absent de cet appel d'argent frais, ce qui reflète une certaine stagnation des affaires. En revanche, nos grandes banques commerciales ainsi que les instituts cantonaux de crédit sont conduits à rechercher des moyens sous cette forme en raison notamment de l'essoufflement général de leurs portefeuilles en livrets d'épargne. Les corporations de droit public interviendront aussi et la Confédération lancera un emprunt de 250 millions de francs.

Actuellement, les emprunts en cours émis en Suisse sont soutenus, sans plus; un certain flottement régne sur les taux à appliquer pour les dernières émissions d'avant

LES BOURSES SUISSES ont manqué d'élan durant la journée d'hier, la plupart des titres appliquant des mouvements de repli de peu d'ampleur, malgré un volume accru d'affaires traitées. Les meilleures prestations ont été réalisées par les deux titres de Swissair (nom. +3 et port. +5), par Moevenpick (+50), par les chimiques et par la majorité des actions d'assurances. Buhrle détachait son droit de 45 francs brut pour le titre au porteur et de 22 pour l'action nominative; dans le premier cas, il clôture avec un recul de 15 seulement. Ailleurs, les moins-values sont de mise. PARIS a connu une journée plutôt meilleure, avec des écarts limités à dix francs

par titre au maximum. MILAN se ressaisit un peu après trois journées déplorables. Pourtant, certains

ténors des marchés italiens comme Italcementi s'enfoncent encore.

FRANCFORT a réalisé les plus vigoureuses progressions obtenues hier sur les différentes places. Une fois encore, les actions de l'automobile tiennent la vedette avec des hausses supérieures à cinq DM pour Daimler et pour Mercedes, suivis de près par VW. Le secteur bancaire se renforce aussi nettement.

AMSTERDAM limite ses écarts à des changements de prix fractionnaires. LE FRANC SUISSE SE RENFORCE en particulier contre le dollar, le franc fran-

Provisoirement

à court d'argent?

Peu importe!

Nous vous aiderons.

Remplir, détacher et envoyer!

Inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident,

invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès.

depuis?

Discrétion assurée!

Mensualité

désirée

Vous obtenez un crédit en espèces i jusqu'à Fr. 30'000.-

et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même

une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensua-

précédent

lités particulièrement basses.

Oul, j'aimerais

un crédit de

ici depuis

CARNET **JOUR**

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 17h et 21h, Fantôme d'amour (16

Eden: 18h 30, Anna l'obsédée, (20 ans); 20h45, Vivre vite, (18 ans). Plaza: 21h, Psychose phase 3, (16 ans). Scala: 20h45, Bilitis, (18 ans). TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039)

224821. DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures. Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures. La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures. Le Domino: 21 h 30 - 4 heures. **EXPOSITIONS** Musée d'histoire : fermé.

Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle : taxidermie et autres techniques de conservation. Musée des beaux-arts : les collections. Musée paysan des Eplatures: construc-tion d'une ferme au XVII^c siècle. Permanences médicale et dentaire : tél. Pharmacie d'office: Versoix, 1 rue de

l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél.

Le Locle

EXPOSITIONS Musée des beaux-arts : les collections. Château des Monts : Musée d'horlogerie.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Robert Wogensky, tapisseries, etc. (tous les

jours).
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, Permanences médicale et dentaire : en cas

d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252. Pharmacie d'office: Coopérative, 6 rue

du Pont, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Collège Jehan-Droz: 19h30, Audition de la Musique scolaire.

Zurich ass. nom. 8650.-

Brown Boveri port 1335.—

BULLETIN BOURSIER

1340.-

Hœchst. Farben.

NEUCHÂTEL			
NICIII MATEI	22 into	22 i	
	22 juin	23 juin	
Banque nationale	730.— d 690.— d	720.— d 690.— d	
Crédit foncier neuchât	690.— d	690.— d	
La Neuchâteloise ass. g.	600.— d 48.— d 1500.— d	610.— d 48.— d	
ardy	48.— d	48.— d	
Cortaillod	1500.— d	1500.— d	
Cossonay	1400.— d	1400.— d	
Chaux et ciments	690.— d 280.— d	690.— d	
Dubied	280.— d	280.— d 310.— d	
Dubied bon	280.—	310.— d	
Ciment Portland	3060.— d	3060.— d	
Interfood port	5550.— d 1350.— d 65.— d	5600. − d	
Interfood nom	1350.— d	1350.— d 65.— d 210.— d	
Navigation N'tel priv	65.— d	65.— d	
Girard-Perregaux	210.— d	210.— d	
Hermès port	415.—	5600.— d	
Hermès nom	118.— d	118.— d	
LAUSANNE			
Banque cant. vaudoise	1280.—	1300.—	
Bobst port	1045.—	1025.—	
Crédit foncier vaudois	965.—	960.—	
Ateliers constr. Vevey	1240.— d	1240 d	
Editions Rencontre	1260.—	1240.— d 1250.— d 345.— d	
Innovation	343.— d	345 — d	
Rinsoz & Ormond	380.— d	385.— d	
La Suisse-vie ass	3900.—	3000.— u	
	1000.— d	3900. ─ d	
Zyma	1000.— u	1000.— u	
GENÈVE			
Grand-Passage	368.—	370.— d	
Charmilles port	910.—	905.— d	
Physique port	240	240.— d	
Physique nom	—.— d	240.— d 130.— d	
Astra	- 34 d	134	
Monte-Edison	34	33	
Olivetti priv	5.25	5.05	
Fun. Paris Bas	62.50	63.—	
Schlumberger	190.50	185.50	
Allumettes B	48.— d	47.— d	
Elektrolux B	37.— d	37.75	
KFB	46.75	47.50 d	
BÂLE			
	040	045 4	
Pirelli Internat.	246.— d	245.— d	
Bâloise-Holding port	580.—	560.—	
Bâloise-Holding bon	935.—	900.—	
ciba-Geigy port	1220.—	1235.—	
Ciba-Geigy nom	542.—	540.—	
Ciba-Geigy bon	920.—		
		935.—	
Sandoz port	4250.— d	4275.—	
Sandoz nom	4250.— d 1575.—	4275.— 1565.—	
Sandoz nom	535	4275.— 1565.— 532.—	
Sandoz nom	535.— 88000.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.—	
Sandoz nom	535.— 88000.— 79250.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L 110	535.— 88000.— 79250.— 7900.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.—	
Sandoz nom	535.— 88000.— 79250.— 7900.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L 110	535.— 88000.— 79250.— 7900.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom.	88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.—	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50	4275.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 6005.— 3100.— 520.—	4275.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS port. SBS nom.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7955.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS port. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 104.50 343.— 207.— 250.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7955.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 104.50 343.— 207.— 250.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 206.—	
Sandoz nom. Sandoz hom. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse port.	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 405.—	4275.— 1565.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 206.— 228.— 2230.— 405.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port.	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 405.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7955.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3005.— 104.— 240.— 228.— 2230.— 405.— 420.— d	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom.	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 2725.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 405.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7955.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3005.— 104.— 240.— 228.— 2230.— 405.— 420.— d	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 2725.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 405.—	4275.— 1565.— 1565.— 1592.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 240.— 240.— 2230.— 405.— 405.— 1545.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu nom. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt	535.— 535.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 2300.— 520.— 104.50 343.— 250.— 2230.— 405.— 472.— 440.— d 1540.— d	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 104.— 340.— 206.— 228.— 2230.— 405.— 405.— d 7.0.— d	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port.	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 405.— 440.— 455.— 2480.— 2480.— 2480.— 2550.—	4275.— 1565.— 1565.— 1592.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 240.— 240.— 2230.— 405.— 405.— 1545.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. CBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS n	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 250.— 405.— 472.— 440.— 440.— 2480.— 2480.— 225.—	4275.— 1565.— 1565.— 1522.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 104.— 340.— 206.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 1545.— 2480.— 2525.— d 225.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port.	535.— 535.— 79250.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 2250.— 440.— 440.— 440.— 2480.— 2480.— 225.— 606.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7955.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d ———————————————————————————————————	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS bon Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. nom. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom.	535.— 5800.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 250.— 405.— 472.— 440.— 440.— 2480.— 2480.— 225.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 255.— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS no	535.— 536.— 79250.— 7900.— 58es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 230.— 104.50 343.— 250.— 2230.— 440.— 440.— 4550.— 2480.— 2550.— 2480.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.— 2550.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 255.— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS nom. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan port.	535.— 5800.— 79250.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 2230.— 405.— 440.— 440.— 440.— 440.— 650.— 2480.— 225.— 606.— 550.— — —	4275.— 1565.— 1565.— 1595.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 104.— 340.— 206.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— d 255.— ex 536.— ex	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank port. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Inter-Pan bon Landis & Gvr	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 440.— 440.— 4550.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2370.— 2480.— 2550.— 2150.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d ——— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex ——— 136.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. UBS port. UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan port. Inter-Pan bon Landis & Gyr Landis & Gyr Landis & Gyr	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 440.— 440.— 4550.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2370.— 2480.— 2550.— 2150.—	4275.— 1565.— 1565.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d ——— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex ——— 136.—	
Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL. Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon. UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Inter-Pan bon Landis & Gyr bon Motor Colombus	535.— 88000.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 250.— 2480.— 2480.— 2480.— 2550.— 3170.— 1370.— 1370.— 137.— 137.— 1650.—	4275.— 1565.— 1565.— 1522.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3005.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 70.—	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS nom. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Landis & Gyr Landis & Gyr bon Motor Colombus Moevenpick port.	535.— 88000.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 250.— 2480.— 2480.— 2480.— 2550.— 3170.— 1370.— 1370.— 137.— 137.— 1650.—	4275.— 1565.— 1565.— 1522.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3005.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 70.—	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. UBS port. UBS port. UBS nom. UBS bon SBS port. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan bon Landis & Gyr Landis & Gyr Landis & Gyr Landis & Gyr Londis &	535.— 536.— 79250.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 2230.— 2230.— 2440.— 405.— 472.— 440.— 61540.— 2480.— 2550.— 2137.— 666.— 1370.— 137.— 137.— 137.— 190.— d	4275.— 1565.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex ———————————————————————————————————	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. UBS port. UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan bort. Inter-Pan bort. Inter-Pan bort. Landis & Gyr Landis & G	535.— 88000.— 79250.— 7900.— ses) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 104.50 343.— 207.— 250.— 2230.— 440.— 440.— 4550.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2250.— 2370.— 2480.— 2550.— 2150.—	4275.— 1565.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d —— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex 536.— ex 136.— 136.— 136.— 136.— 136.— 135.— d 2195.— ex	
Sandoz nom. Sandoz nom. Sandoz bon. Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. Banque Leu bon UBS port. UBS nom. UBS nom. UBS nom. UBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan port. Inter-Pan port. Inter-Pan bon Landis & Gyr Landis & Gyr Landis & Gyr bon Motor Colombus Moevenpick port. Italo-Suisse Œrlikon-Buhrle port. Œrlikon-Buhrle port.	535.— 588000.— 7905.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 2230.— 405.— 440.— 440.— 440.— 61540.— 2480.— 2255.— 606.— 550.— 1370.— 137.— 137.— 190.— 1210.— 12210.— 520.—	4275.— 1565.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex ———————————————————————————————————	
Sandoz nom. Sandoz bon Hoffmann-L.R. cap. Hoffmann-L.R. jce Hoffmann-L. 110 ZURICH (act. suis ATEL Swissair port. Swissair port. Swissair nom. Banque Leu port. Banque Leu port. UBS port. UBS port. UBS nom. UBS port. UBS nom. SBS port. SBS port. SBS nom. SBS port. SBS nom. SBS port. Crédit suisse port. Crédit suisse port. Crédit suisse nom. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. port. Bque hyp. com. nom. Banque pop. suisse Elektrowatt El. Laufenbourg Financière de presse Holderbank port. Holderbank nom. Inter-Pan bort. Inter-Pan bort. Inter-Pan bort. Landis & Gyr Landis & G	535.— 588000.— 7905.— 7900.— 5es) 1430.— 705.— 620.— 4525.— 2725.— 605.— 3100.— 520.— 104.50 343.— 227.— 2230.— 405.— 472.— 440.— d 1540.— 2480.— 225.— 606.— 550.— 1370.— 137.— d 650.— 137.— 190.— d 2210.—	4275.— 1565.— 1565.— 532.— 88000.— 79500.— 7925.— 1420.— d 710.— 628.— 4525.— 2725.— 620.— 3085.— 512.— 104.— 340.— 228.— 2230.— 405.— 470.— d —— 1545.— 2480.— 2525.— d 225.— 595.— ex 536.— ex 536.— ex 136.— 136.— 136.— 136.— 136.— 135.— d 2195.— ex	

Réass. Zurich nom. 3070.—

Winterthour ass. port. .. 2800.—

Winterthour ass. nom. . . 1600.—

2800.—

1610.-

Deutsche Bank

Source Soveri port	675.—	665.—
Saurer	660.—	660.—
Jelmoli		1275.—
Hero	2910	2910.—
Nestlé port	3150.—	3145.—
Nestlé nom	1840.—	1830
Roco port	1425.—	1400
Alu Suisse port	1020	1015.—
Alu Suisse nom		390.—
Sulzer nom	2210.—	2220.—
Sulzer bon	302.—	303.—
Von Roll	475.—	475.—
ZURICH (act. étra	ng.)	
		63.25
Alcan Am. Metal Climax	105.50	102.50
Am.Tel &Tel		117
Beatrice Foods		43.50
Boroughs	83.—	83.—
Canadian Pacific	78.50	76.50
Caterp. Tractor		134.—
Chrysler	14.50	15.— 73.—
Coca-Cola	76.50 152.50	150.50
Corning Glass Works	148.50	141.50
CPC Int.	66.25	66.25
CPC Int	69.75	68.50
DuPont	108.—	107.50
Eastman Kodak		157
EXXON	. 72.50	72.50
Firestone		
Ford Motor Co	49.—	48.75
General Electric	132.50	130.50
General Foods	64.— 115.20	64.—
General Tel. & Elec	63.50	112.50 61.75
Goodyear		40.25
Honeywell	172.—	169.50
IBM	118.—	118.50
Inco	43.—	42.25
Int. Paper	99.50 d	97.75
Int. Paper	65.—	64.50
Kenecott	126.—	125.—
Litton	142.—	137.—
MMM	117.50 d 118.50	118.— 118.50
Monsanto	173.50 d	172.50
National Cash Register .	126.50	127.—
National Distillers	53.50	53.25
Philip Morris	107.—	105.50
Phillips Petroleum	76.—	75.75
Procter & Gamble	158.50 d	154.—
Sperry Rand	96.50	97.50
Texaco	71,50	70.50
Union Carbide	119.50 d	121.— 18.50
Uniroyal US Steel	19.25 63.20	61.75
Warner-Lambert	47.50	46.25
Woolworth F.W	52.50	52.50
Xerox	112.50	111.—
AKZO	20.75	20.50
Anglo Gold I	171.50	174.—
Anglo Americ. I	26.—	26.50
Machines Bull	14.75	14.50
Italo-Argentina De Beers I		8.25
De Beers I	15.— 425.—	15.25 431.—
Imperial Chemical Ind	11.50 d	11.50
Péchiney-UK		27.—
Philips		18.75
Royal Dutch	66.25	66.—
Sodec	,	
Unilever	115.50	117.—
AEG	43.50 d	43.25
BASF	119.— 226.— d	120.50
Degussa Farben. Bayer	226.— d 120.—	226.— 120.50
Hœchst. Farben		110.—
Mannesmann		136.—
RWE		150.50
Siemens	216.—	216
Thyssen-Hütte	64.75	65.—
Volkswagen	148.—	150.50
FRANCFORT		
150		
AEGBASF		140.20
BASF		140.20 200.50
Daimler	340.50	346.—
Doutsehe Beel	276 00	270

Hœchst. Farben	126.30 228.—	126.80 226.—
Kaufhof	176	176.—
Mannesmann	156.50	156.20 302.20
Mercèdes	297.— 247.70	248.30
Volkswagen	171.40	174.40
MILAN		
Assic. Generali12	25000.— 1930.—	134000.— 1985.—
Finsider	65.—	70.—
Italcementi	38900.—	37000.—
Olivetti ord	3485.— 1820.—	3580.— 1880.—
Rinascente	266.—	280.—
AMSTERDAM		
Amrobank	55.90	56.50
AKZO Amsterdam Rubber	26.60 4.60	26.40 4.70
Bols	64.90	65.—
Heineken Hoogovens	52.— 18.80	52.10 18.60
KLM	138.20	134.—
Robeco	239.50	239.50
ТОКУО		
Canon	1460.— 1600.—	1490.— 1660.—
Fujitsu	690.—	709.—
Hitachi	677.— 1220.—	685.— 1220.—
Honda Kirin Brew	446.—	446.—
Komatsu	444.—	458.—
Matsushita E. Ind Sony	1600.— 4940.—	1630.— 4900.—
Sumi Bank	401.—	401.—
Takeda	850.— 740.—	890.— 740.—
Tokyo Marine	1320.—	1360.—
PARIS		
Air liquide	412.—	420.—
Aquitaine	606.— 1534.—	629.— 1550.—
Carrefour	267.50	267.50
Fin.Paris Bas	173.—	174.50
Fr. des Pétroles L'Oréal	120.— 648.—	128.— 645.—
Machines Bulle	39.60	40.—
Matra	1090.— 755.—	1065.— 765.—
Péchiney-UK	72.80	75
Perrier	128.20	135.— 131.—
Peugeot	135.80 57.60	59.50
Saint-Gobain	110.—	114.—
LONDRES		
Anglo American	12.69	12.88
Brit. & Am. Tobacco Brit. Petroleum	3.30	3.12
De Beers	7.43	7.55
Electr. & Musical Imperial Chemical Ind	2.84	2.84
Imx. Tobacco	— .73	—.73
Rio Tinto	5.35 3.48	5.35 3.44
Shell Tranèp	3.40	3.44
INDICES SUISSES SBS général	316.50	315.60
CS général	260.50	260.10
BNS rend. oblig	5.68	5.68
Cours communiqués par le Crédi		agement
NEW-YORK		
Alcan	31-3/8 50	31-1/4 51-3/8
Atlantic Rich	45-5/8	47-1/2
Boeing	30-1/4	30-3/4
Burroughs	40-1/4 37-3/4	41-1/8 38-1/2
Caterpillar	65-3/4	65-7/8
Chessie	36-1/8	35-5/8
Control Data	73-3/4	75-3/8
Dow Chemical	33-1/2 52-5/8	34-1/8 54-1/4
	JE J U	

52-5/8 76-7/8

35-58

Du Pont

Fastman Kodak

Exxon

General Electric

54-1/4 77-3/4

36-1/2

	1.17	37 A 16 A
General Foods	31-5/8	32-1/2
General Motors	55	55-3/4
General Tel. & Elec	30-1/2	30-5/8
Goodyear	19-5/8	20-1/8
Gulf Oil	34-3/4	35-1/2
Halliburton	58-3/4	59-1/4
Honeywell	83-1/2	84-1/4
BM	58-1/4	59-3/8
nt. Paper	48	49-1/4
nt. Tel & Tel	31-5/8	31-3/4
Cennecott		
itton	66-1/2	63-3/8
Nat. Distillers	26-3/8	26-3/4
NCR	62-3/8	64-1/8
Pepsico	35	35-1/4
Sperry Rand	47-5/8	49-1/4
Standard Oil	53-5/8	54-1/4
Гехасо	34-1/2	35-1/8
JS Steel	30-1/4	30-1/2
United Technologies	55-1/4	55-5/8
Kerox	54-5/8	55-3/4
Zenith	18-1/2	19-1/4
ndice Dow Jones		
Services publics	110.18	111.01
Transports	422.22	425.88
ndustries	994.20	1006.60

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises du 23.6.1981 Angleterre 4.14 £/\$ 87.30 Allemagne France Belgique 78.60 Italie —.1710 41.30 28.20 Suède 40.50 Danemark 27.40 40.50

	Norvege	34.40	33.20
	Portugal	3.18	3.38
	Espagne	2.15	2.23
	Canada	1.6850	1.715
	Japon	9075	932
			7.
	Cours des billets	du 23.6	. 1981
		Achat	Vente
	Angleterre (1£)	3.95	4.25
	USA (1 \$)	1.99	2.09
-	Canada (1 \$ can.)	1.65	1.75
	Allemagne (100 DM)	85.50	88.50
	Autriche (100 sch.)	12.15	12.60
	Belgique (100 fr.)	5.10	5.40
	Espagne (100 ptas)	2.00	2.30
	France (100 fr.)	35.25	37.50
	Danemark (100 cr. d.)	26.75	29.25
	Hollande (100 fl.)	76.75	79.50
	Italie (100 lit.)	1675	192
	Norvège (100 cr. n.)	34.—	36.50
	Portugal (100 esc.)	2.90	3.90
	Suède (100 cr. s.)	40.—	42.50

Marché libre de l'or (Cours de 16 h 00)

Pièces:		
Suisses (20 fr.)	222.—	237.—
françaises (20 fr.)	262.—	277.—
anglaises (1 souv.)	255.—	270.—
anglaises (1 souv. nouv.)	1140.—	1240.—
américaines (20\$)		
Lingot (1 kg)3	0300.—	30550.—
1 once en \$	465.—	468.—

Marché libre de l'argent (Cours de 16 h 00) Lingot (1 kg) 645.— 1 once en \$ 9.90

CONVENTION OR 24.6.1981 plage 30800 achat 30440

base argent 700

回 Banque Rohne	r
1211 Genève 1. Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55	

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel des Platanes 2025 Chez-le-Bart. Tél. (038) 55 29 29

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un jeune cuisinier

Nous cherchons pour entrée immédate ou à convenir

maçons spécialistes routiers et manœuvres

S'adresser à l'entreprise Pagani & Melly S.A. Tél. (038) 42 57 25.

Pinte du Buisson Areuse

un (e) sommelier (ère) un (e) sommelier (ère)

cherche

Horaire agréable, 2 jours de congé par semaine, un mois de vacances. Entrée début août.

Tél. (038) 42 24 06,

ou se présenter.

Atelier mécanique spécialisé sur moule d'injection, étampe, prototype, etc., cherche

mécanicien de précision

Entrée immédiate ou à convenir Nous offrons: avantages sociaux Tél. 31 68 66, ou 31 88 16 Bulza, Grand-Rue 45, Corcelles.

> Clinique de la Rochelle, 2028 Vaumarcus, cherche

femme de chambre

suissesse ou avec permis B ou C, pour début juillet. Faire offres à Martin Jeanneret,

tél. (038) 55 26 55 16016-36

ANTIQUORUM Galerie d'Horlogerie ancienne cherche d'urgence pour son atelier de restauradeux horlogers

rhabilleurs de préférence avec formation sur horlogerie Les candidats intéressés

peuvent téléphoner au (022) 21 51 74 (Madame Ramel), 29-31, Grand-Rue, 1204 GENEVE. 29005-36

HAEFLIGER & HICKAESER SA HICKAESER

CENTRE DU MAIL

cherche pour travaux d'entretien

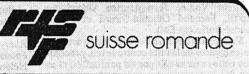
UN CONCIERGE

capable d'effectuer diverses réparations.

Emploi à temps complet - Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres rue du Seyon 6 - 2001 Neuchâtel. 29219-36





Pour remplacer le titulaire qui prend sa retraite à la fin de l'année, la Radio-

CHEF DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS ET DE LA SECURITE D'ENTREPRISE

Ce poste, à responsabilité importante, comprend les principales tâches suivan-

- la gérance, l'entretien des bâtiments et la surveillance de leurs installations
- techniques la direction de l'organisme de la sécurité d'entreprise
- la responsabilité de l'application des prescriptions légales de sécurité et d'hygiène dans le travail
- le contrôle de la bonne marche des services généraux
- la conduite du personnel technique et administratif du service.

- ingénieur-architecte ETS ou dessinateur-architecte avec connaissances jugées équivalentes
- ganisation et de la conduite de chantiers aptitude à diriger du personnel (technique et administratif)
- connaissance des travaux administratifs et aptitude à rédiger des rapports
- être âgé d'au moins 35 ans. Le cahier des charges peut être consulté auprès de l'office du personnel de la

Lieu de travail : Genève.

Rémunération : selon normes de la SSR et en rapport avec les responsabilités

Entrée en fonction: 1.12.1981 ou à convenir.

Délai d'inscription: 2.7.1981. Une discrétion absolue est garantie.

Les candidats (tes), de nationalité suisse, sont prié(e)s d'adresser leurs offres de service manuscrites, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de diplômes/certificats de référence et d'une photographie récente à M. Noël Jorand, chef de l'



Office du personnel de la radio-télévision suisse romande

6, avenue de la Gare 1001 Lausanne

Nous cherchons

mécanicien sur automobiles

pour le 1^{er} août Garage du Lac Agence Citroën 2072 Saint-Blaise Tél. (038) 33 21 88. 21841-36

BAR-DANCING

sans alcool, cherche

sommeliers-ères

début juillet. Tél. 25 82 23 de 12 h à 13 heures. 21845-36

Restaurant BEAU-RIVAGE 2001 Neuchâtel - Tél. 25 47 65

sommelier(ère) dame de ménage

sans permis s'abstenir.

ELECTRONA

Nous cherchons

MECANICIEN D'ENTRETIEN

pour travaux intéressants et variés poste autonome et demandant de l'initiative

conditions d'engagement et sociales attractives

Adresser offres de service ou prendre contact avec

ELECTRONA

Electrona S.A. 2017 Boudry (038) 44 21 21 interne 401

ELECTRONA

Cherche

nourrie, logée, bons gains. Restaurant les 3 Sapins, 1145 Bière. Tél. (021) 77 55 42

SERVEUSE



Pour notre centre-service-auto de Marin nous cherchons

29077-36

UN MÉCANICIEN

pour travaux sur voitures toutes marques. Conditions d'engagement d'une entreprise moderne.

Prière de contacter M. Haas, gérant

MIGROL-AUTO-SERVICE, Fleur-de-Lys, 2074 Marin, tél. (038) 33 64 66.

29187-36

OFFRES D'EMPLOIS

Un job illico? - Intérimez!

Mécaniciens-autos Dessinateurs en machines

Manœuvres

Libre choix d'une activité personnalisée Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel Tél. 038/247414



cherchent VENDEUSES

pour différents rayons, particulièrement rayon ménage

Débutant accepté, rayon meubles

Entrée immédiate ou à convenir. Avantages sociaux d'une grande entreprise

Faire offres écrites avec documents usuels à la direc-



LES FILS DE JOHN PERRET S.A. 2313 Les Ponts-de-Martel

cherchent

personnel féminin

pour travaux en atelier.

Se présenter ou téléphoner au (039) 37 13 83.

Nous cherchons pour début août ou date à

jeune vendeuse

ayant si possible quelques années de pratique. Pour tous renseignements, s'adresser à M. et Mme Leuba. Tél. 25 85 40.



CHRISTOFLE

orfèvre à Paris depuis 1839 souhaite entrer en contact avec

REPRÉSENTANT (E)

indépendante et en étroite collaboration avec notre direction de l'ensemble du marché suisse. L'activité ne se limitera pas à la représentation proprement dite, elle s'étendra aux multiples tâches de la

Promotion des ventes

Faculté de négocier en français et en allemand. Goût et intelligence de la vente et des relations avec la Aptitude à un travail méthodique dans un réseau commer cial organisé. Expérience réussie dans le domaine de la vente

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature à la direction de SICO DOR S.A. Orfèvereie CHRISTOFLE, 6, chemin de Tires, 2034 PESEUX- NEUCHÂTEL. 29224-36

AVIS DIVERS

J.-P. BESSON Garage de la Rotonde, Fbg du Lac 39, Tél. 24.09.00 Spécialiste en carburation, mise au point des moteurs

présente le programme complet de



PE 675 Autoradio MW/LW - lecteur de cassettes stéréo - mécanisme anti-choc

Fr. 450.-



Tout compris, rendu posé avec antenne, haut-parleurs, accessoires de montage et de déparasitage. Un supplément est demandé pour certains types de voitures dont le montage exige une console spéciale

Montage sérieux garanti par le spécialiste pour la musique en voiture à Neuchâtel

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- d'enfants, etc.; vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

vous aide à trouver une femme de ménage, une garde

(Annonces commerciales exclues)

NOTRE FEUILLETON

Catherine et le capitaine

par Alex Stuart LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Alors... commença Catherine dont l'espoir renaissait. - Comprenez-moi bien, miss Duncan, ce que je trouve impossible à avaler, c'est votre refus d'admettre la vérité... vous me mentez. Cela me reste dans la gorge. Vous imaginez-vous que parce que vous êtes une femme, vous pouvez me leurrer? Je vous assure que c'est impossible. Je jouerai mon rôle. La situation, mon propre intérêt, le désir naturel de protéger la mémoire de mon frère et le bon renom de la femme qu'il voulait épouser l'exigent. Je ne reviens pas sur notre accord, mais il serait plus facile à réaliser si vous vouliez être honnête avec moi. Je pourrais alors avoir un peu d'estime pour vous.

Il fit un pas en avant tandis que Catherine luttait contre

- Ai-je exposé clairement la situation? - Oui.
- Sa voix se brisa dans un sanglot.
- Je ne vous ai jamais menti, capitaine Blake.

- Vous pleurez avec séduction, miss Duncan, mais vos larmes me laissent insensible. Maintenant, si vous voulez bien m'excuser, je rejoindrai mes autres invités. Votre ami, le colonel Hart, me regarde d'un œil jaloux, aussi vais-je lui céder la place. Petit à petit, le cœur de Catherine s'apaisa. La honte, puis la colère ramenèrent de la couleur à ses joues. Quand Tony vint s'asseoir sur le bras de son fauteuil, elle avait retrouvé son calme. On vous honore, Catherine, le capitaine semble être
- Elle savait qu'elle mentait, et cela ajoutait à son humiliation. Quels que soient les sentiments qu'il avait éveillés en elle, la haine en était exclue. Tony la dévisagea.

- Je me moque de lui, répondit-elle, furieuse, je le

un de vos admirateurs, dit-il en plaisantant.

boire.

 Non, Tony, je préfère m'en aller. Le capitaine les regarda partir, un pli creusant son front.

- Bien, bien, je vais vous chercher quelque chose à

CHAPITRE V

Le lendemain, après une nuit agitée, Catherine accompagna ses amis à terre. Elle était triste et Port-Saïd avait peu d'attrait pour elle. Il y faisait chaud et il y avait trop de monde. A tous instants, ils étaient accostés par des marchands ambulants, et le Dr Alfree, bien qu'il parlât couramment l'arabe, ne parvenait pas à les décourager.

Ils burent l'épais et doucereux café turc servi dans des pots de cuivre étincelants. Léonie et Catherine effectuèrent quelques achats. Catherine se mouvait comme dans un rêve, à peine consciente de ce qui l'entourait. Plus d'une fois, elle surprit le regard étonné de Tony et fit un effort pour répondre à ses joyeux propos.

Ils déjeunèrent dans un hôtel frais et luxueux et partirent

ensuite en excursion, mais Catherine souffrait de la tête et

ne pouvait plus prétendre qu'elle s'amusait. Remarquant sa pâleur, Tony insista pour la ramener au bateau. Le navire avait un aspect désert lorsqu'ils l'aperçurent, en se frayant un chemin dans une foule vociférante de

marchands. Ils gravirent l'échelle de coupée et le pont du Glaymore s'offrit à eux, propre et étrangement paisible. Merci, mon Dieu! soupira Catherine. Son front était moite et elle se sentait étourdie. Tony, se

penchant sur elle avec anxiété, suggéra: Allons de l'autre côté, il y fera meilleur. Ils traversèrent le salon vide et sortirent à tribord. Tony installa deux chaises longues près de la rambarde. Catherine soupira et passa une main sur son front brûlant.

 Cete brise est délicieuse, dit-elle. Je vais chercher une boisson rafraîchissante.

Restée seule, Catherine se renversa en arrière et ferma les yeux, laissant la brise jouer doucement sur son visage. Un murmure insidieux la dérangea. Elle s'assit, surprise de voir un homme à la peau sombre, aux cheveux noirs huileux, accroupi près de sa chaise. Il tenait dans ses mains un petit tapis aux lumineuses couleurs. D'autres étaient

soigneusement empilés derrière lui. - De beaux tapis, madame, très bon marché! dit-il d'un ton persuasif. Il n'y en a pas comme celui-ci en Angleterre.

 Combien? demanda Catherine en se penchant pour l'examiner.

L'homme fit courir un regard scrutateur sur elle, ne

perdant aucun détail de sa toilette. - Pour vous, quinze livres, Madame, dit-il à voix bas-

- C'est beaucoup trop pour un petit tapis.

- Il est très beau, madame, on ne mesure pas la beauté comme on mesure la dimension.

- C'est trop cher, dit Catherine avec un regret sincère. Je vais vous en montrer d'autres. Avec l'habileté des gens de son espèce, il laissa le premier tapis étendu et disposa les autres de manière à ne pas les mettre en valeur. Il vit le regard de Catherine retourner

vers le premier. Il le désigna en montrant des dents très

- C'est le plus beau. Je vois que vous en avez envie, cela me ferait plaisir que vous l'ayez. Pour vous, ce sera...

disons quatorze livres. - Quatorzes livres, c'est trop pour moi.

Elle disait la vérité, mais l'homme prit cela pour un marchandage répondant au sien. Il haussa le ton, sa voix devint menacante:

- Douze lives quinze shillings alors, dit-il enfin, en poussant le tapis vers elle, prenez-le, mais j'y perds.

 Je suis désolée, commença Catherine... Une voix brusque, incisive, ordonna au marchand de s'en aller. Levant les yeux, Catherine vit le capitaine à quelques pas, regardant l'indigène avec un dédain à peine

- Que fais-tu ici? J'avais donné des ordres pour qu'au-

cun marchand ne monte à bord.

Rencontre à Travers des « Amis pour le futur »

De notre correspondant:
Les très juvéniles, pour la plupart, délégués romands des « Amis pour le futur », se sont réunis samedi après-midi à Travers en assemblée générale. Y participaient MM. Pierre Lang, créateur du mouvement et Monbaron de la Ligue suisse pour la protection de la nature. En revanche, le président la trésorier s'étaient excusés pour cause et le trésorier s'étaient excusés pour cause

ll appartint à M^{me} Edith Udriot, de Travers. responsable du groupement pour le canton de Neuchâtel, de souhaiter la bienvenue aux participants à l'assemblée, et de diriger les débats.

BASSECOURT À L'HONNEUR

Les représentants des différentes sections ont rapporté sur leurs activités. Elles sont louables, mais difficiles à réaliser, car au « tout feu tout flamme » du début, un certain lassement semble s'être produit.
Evidemment, une partie des jeunes, en-

thousiastes il y a cinq ans ont grandi et sont devenus, même en restant de fervents adeptes de la nature, plus égoistes envers autrui. C'est, du reste, un trait de la nature humaine. Au Jura, une seule section existe et il faut lui tirer son chapeau. Il s'agit de Bassecourt où, avec l'appui des autorités locales et de la population, on a pu constituer un capital de vingt mille francs, somme destinée à la création d'une réserve naturelle, soit un étang. Pour passer à la réalisation de ce projet, seul le « feu vert » de l'autorité cantonale est attendu. On ne peut pas en dire autant, serat-il relevé, des autres cantons romands...

Au Val-de-Travers, les « Amis pour le fu-

tur » avaient aussi pensé à la constitution d'une telle réserve. Hélas... des problèmes de terrain ont été insurmontables à résoudre. Sur le plan romand, on va tenter de re-

Fleurier: les Concordiens

à l'hôpital...

(sp) Avant de respecter, jusqu'au 10 septembre prochain, une trêve estivale, le chœur d'hommes « La Concorde » de Fleurier est allé chanter, jeudi dernier, à l'hôpital de Couvet sous la direction de Frédy Juvet. A l'issue de cette sérénade fort appréciée des malades et du personnel, les Concordiens ont tenu une assemblée administrative au cours de laquelle le président Raymond Berthoud a dressé le bilan des six premiers

mais de l'année 1981, marqués surtout par une participation musicale à une messe célébrée à l'église catholique de Fleurier; le concert annuel donné avec le concours du

groupe instrumental « Les Gais lutrins»; une active et remarquée participation à la

soirée d'ouverture de la Quinzaine commerciale de Neuchâtel et, à la mi-juin, le brillant succès remporté à la fête cantonale des chanteurs neuchâtelois à Chézard-

Saint-Martin. M. Berthoud a également rappelé diverses activités futures de «La

Saint-Martin. M. Berthoud à egalement rappete diverses activités jutures de «La Concorde», notamment une soirée dite familière, le 7 novembre, laquelle seront conviés les membres d'une société sœur de Nyon qui, elle aussi, porte le nom de «Concorde»; un concert à Couvet, le 1^{er} décembre, en collaboration avec «L'Union chorale» de ce village, à l'occasion d'un récital du célèbre chanteur Ivan Rebrov, hôte de la Société d'émulation; et, le 13 décembre, une participation musicale au culte protestant de Fleurier le matin, et la Fête de Noël de la société l'après-midi.

Quant au directeur Frédy Juvet, il s'est plu à relever la remarquable assiduité des Concordiens durant le premier semestre de 1981: sur les 55 membres de « La Concorde» 465 ont assisté en moyenne à chacune des 30 répétitions et exécutions organisées

de», 46,5 ont assisté en moyenne à chacune des 30 répétitions et exécutions organisées pendant cette période! L'excellent résultat obtenu récemment au Val-de-Ruz est certainement la conséquence directe de cette fréquentation élevée et régulière que doit

Pompiers de Môtiers : nouveau départ

créer des sections dans le canton de Vaud et à Genève, mais ce ne sera pas facile car, dans les grandes villes, les habitants sont moins sensibilisés par les problèmes de la nature et le déplacement des jeunes est souvent chose fort peu aisée.

RESTER DANS LES LIMITES DU POSSIBLE

Pierre Lang a saisi l'occasion de rappeler l'idée initiale des « Amis pour le futur ». Elle consistait à créer des liens d'amitié et de compréhension entre les jeunes, d'établir des contacts, de comparer les expériences faites ici et là, d'en mesurer les résultats, de conserver aux associations cantonales leur identité propre et pour les buts à atteindre de les limiter à notre pays.

De lancer, non sans raison, une flèche contre « les Nations unies des animaux » et contre la campagne à grand renfort de publi-cité contre le massacre des bébés phoques cela n'a du reste rien donné - car « l'amour des bêtes se porte dans le cœur » et non sur les places publiques...

La Ligue suisse pour la protection de la nature, dira M. Monbaron, possède des groupe de jeunes - et cela ne marche pas mal - dans tous les cantons. Il n'est pas venu à Travers dans l'intention de proposer une fusion mais d'offrir une collaboration et dans la petite revue « Suivez nos traces » une page aux « Amis du futur » de façon à leur permettre d'avoir entre eux un organe de

Après la partie officielle eut lieu la réception des invités, un apéritif, puis une soirée où plusieurs films furent passés et de la musique. Dimanche matin, les délégués se retrouvaient pour une course au Creux-du-Van et une visite au musée de la Banderette



Les «Amis pour le futur » furent nombreux à faire le voyage à Travers et parmi eux (tout à droite sur notre photo Avipress-P. Treuthardt) M. Pierre Lang.

De notre correspondant : Actuellement se terminent les travaux de terrassement, aux Verrières, à l'intersection

des routes cantonales venant des Bayards et du Haut-de-la-Tour, en prévision de l'élar-

issement du carrefour. Les matériaux sont utilisés séance tenante

pour le remblayage du terrain sur lequel sera construite, de la limite communale des

Bayards et sur une distance de 600 m, la route internationale Neuchâtel-Pontarlier.

ciennes tourbières. C'est pourquoi la tourbe doit être enlevée sur une épaisseur de 2 m 50 à 3 m, et sur une largeur de quelque 7 m, de façon à donner une base beaucoup plus soli-

de et stable à la nouvelle chaussée. Le rem-blayage général dans ce secteur portera sur

plusieurs milliers de mètres cubes.

La nouvelle route, ne pouvant l'être côté

nord en raison de la voie ferrée du Transju-ralpin, le sera donc au sud. On créera en

même temps un chemin de dévestiture, et

c'est entre celui-ci et la route principale que

se trouvera une fontaine actuellement dépla-

À LA FIN DU MOIS

Dès la fin de ce mois, la route de la gare des Bayards jusqu'à l'entrée des Verrières par

les Pérosettes, sera interdite à la circulation

Les usagers, comme ces deux dernières années, devront passer le village des Bayards pour aller de Fleurier aux Verrières et vice-

Jumelage :

nouveau président

(sp) M^{lle} Thérèse Durrenmatt étant allée s'é:

tablir aux Verrières, c'est M. Jacques-André Steudler qui, avec le secrétariat, a accepté de

prendre la présidence du comité de jumelage entre Les Bayards et Paris-L'Hôpital, en Bourgogne. M^{me} Hainard reste vice-prési-dente tandis que M^{ile} Durrenmatt reprendra

COUVET

Auditions et concert

des vacances, la succursale vallonnière du con-servatoire de musique de Neuchâtel, établie à

Fleurier dans l'ancien immeuble du musée

organise une série d'auditions à la chapelle de

de cette section régionale qui compte une cen-

taine d'élèves et permettent aux jeunes apprentis musiciens de confronter, souvent pour la

première fois, un public composé essentielle-ment de parents et de camarades.

Deux auditions ont déjà eu lieu, groupant des élèves des classes de piano, de clarinette et

de violon. Le 1er juillet, on pourra entendre les classes d'initiation musicale et de flûte à bec. A

noter que les leçons de flûte traversière seront données dès le prochain semestre à Fleurier si le nombre des intéresses est suffisant.

Enfin le 3 juillet, pour clore ces trois audi-

tions, un concert sera offert au public du Val-

de-Travers par la «Camerata» du conservatoi-

re de Neuchâtel, un orchestre formé exclusive-

ment d'élèves professionnels et dirigé par Oli-vier Cuendet, la soliste étant Josette Donzé,

Ces manifestations témoignent de la vitalité

(sp)Comme chaque année avant la période

le poste de caissière.

Cette nouvelle route doit passer sur d'an-

Vers la création d'une zone industrielle

De notre correspondant :

Le programme de développement de la région Val-de-Travers a mis en évi-dence la nécessité de créer des zones industrielles tout en maintenant l'at-tractivité de la région par une saine politique d'aménagement du territoire. Une organisation régionale de zones

industrielles permettra de poursuivre la politique de consensus régional mettant en évidence le fait que le pro-cesus d'industrialisation est l'affaire de toutes les communes.

Elle permettrait de maintenir la dynamique régionale seule à même de permettre le développement, d'aména-ger rationnellement leterritoire régional en prévoyant des terrains indus-triels aux endroits les plus appropriés et de mettre sur pied une planification financière prévoyant le recours aux idées cantonales et fédérales existan-

LOCALISATION DES TERRAINS

Il est prévu la création de trente hec-

tués dans différentes communes. La politiquecoordonnée de ces communes permettrait de limiter à deux la création de zones industrielles d'importan-

D'autre part le comité de la région a élaboré un projet comprenant des sta-tuts, une clef de répartition des charges et des bénéfices entre les commu-nes, un plan financier pour les années 1981-1987. Si les projets industriels devaient se réaliser comme prévu c'est à un investissement de l'ordre de 8 millions de francs que le syndicat devrait

procéder. Pour discuter de ces propositions une séance d'information des conseils généraux aura lieu jeudi prochain 25 juin dans la grande salle communale de

SAINT-SULPICE

Après l'orage

(sp) On se souvient de l'orage qui s'est abattu sur le Val-de-Travers le dernier week-end de juillet 80 et qui fit d'importants dégâts aux routes et chemins de l'Etat et de la commune de Saint-Sulpice. En même temps une inondation se pro-duisit et trois propriétaires de l'endroit subirent des dommages dus à l'eau. Ce sont MM. Max Tuller, Edigio Barone-Moro et Valerio Colo qui ont été indem-nisés pour une somme de 26.000 fr. au total par l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière.

Couronné romand

(sp) Samedi, M. Walther Erb, de la

section de Saint-Sulpice de la SFG, a été sacré «couronné romand» aux nationaux à la fête de Genève. M. Erb était le seul représentant cantonal à obtenie cette distinction. Depuis 20 ans, Saint-Sulpice n'avait plus eu de couronnés fédéraux, romands ou cantonaux à une fête de gymnastique.

CENTRE CULTUREL DU VAL-DE-TRAVERS

AVIS DIVERS

La troupe du gymnase de Fleurier présente

et Denis PERRINJAQUET, mime,

«MIME DE RIEN»

et vendredi 26 juin, 20 h 30 MAISON DES MASCARONS,

Entrée: Fr. 10.- (Fr. 8.-) «MIME DE RIEN» sera présenté

Les Bayards: circulation prochainement interdite

Les travaux vont reprendre sur la route allant de la gare des Bayards aux Verrières. (Avipress-P. Treuthardt)

versa. Cette fermeture durera jusqu'en septembre ou octobre, c'est-à-dire au moment où l'élargissement de la route sera terminé.

Le Val-de-Travers compte 263 exploitations agricoles

(c) Selon le dernier recensement publié par le département cantonal de l'agriculture, le Val-de-Travers compte 263 exploitations agricoles. Elles se répartissent ainsi par locali-

té: Môtiers 10, Couvet 31, Travers 57, Noiraigue 7, Boveresse 19, Fleurier 8 Buttes 21, La Côte-aux-Fées 29, Saint-Sulpice 18, Les Verrières 31 et Les Bayards 32.

Le nombre des bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse est de 8204 et ceux qui ne sont pas vaccinés (parce qu'ils sont trop jeunes) de 489.

LES VERRIÈRES

C'est ensuite seulement que l'on reprendra

les travaux sur la route des Bayards et l'an-née prochaine sera achevé le petit tronçon

entre l'entrée des Verrières et les premières

maisons du village.

Un tireur à l'honneur

(c) Dans le cadre du Tir cantonal neuchâtelois de Peseux, M. Paul Jeanjaquet, garde-police aux Verrières, s'est une fois de plus distingué lors du concours d'armée.

centaines de concurrents. Bravo!

Il a obtenu en effet l'excellent résultat de 92 points au fusil à 300 m, le plaçant au deuxième rang sur plusieurs

7^{me} MOIS THÉATRAL

«L'AMOUR MÉDECIN»

présente

Mercredi 24 juin

MÔTIERS

pour les enfants, mercredi 24 juin, à 15 heures. 17013-84

treux s'oublient et que, en opposition aux polémiques stériles et aux emportements néfastes **BUTTES**

De notre correspondant:

envier plus d'un chef de chœur du canton!

Malgré les ennuis rencontrés par les autori-

Magre les ennuis rencontres par les autorités responsables dans le cadre du corps de sapeurs-pompiers de Môtiers pour trouver des sous-officiers, il semble bien que le bout du tunnel n'est, finalement, pas aussi loin qu'on pourrait le croire ou que d'aucuns l'affirment. Il faut espèrer que certains propos malencontreus s'aublient et que en corposition sur rele

Etat civil de mai

(sp) Au cours du mois dernier, il n'a été enregistré aucune naissance, aucun décès et aucun divorce à Buttes où aucun mariage non plus n'a été célébré devant l'officier d'état civil. Il a été procédé à cinq publications de mariage.

Dimanche: tournoi du FC

Dimanche prochain, sous le patronage de notre journal, et pour la sixième année con-sécutive, le FC Buttes organisera son tournoi. Huit équipes sont engagées. Il s'agit de Buttes, bien entendu, de Môtiers, Travers, Noiraigue, Neuchâtel-Xamax, La Sagne (Vaud), Vaux-Chantegrue (France) et une ormation familiale « Le Moulin Daina ».



Ces équipes seront réparties en deux groupes de quatre. Elles disputeront chacu-ne quatre rencontres de 30 minutes, finales comprises. Seront mis en compétition un challenge FAN et un challenge fair-play. Un prix souvenir sera remis à chaque équipe et aux trois arbitres officiels. A la cantine, on servira non seulement des boissons mais aussi de quoi se bien sustenter.



Commission des orgues :

c'est parti!

pour tout le monde, non seulement un certain

passé n'existera plus, mais que l'avenir répon-dra favorablement à ce qu'on est en droit

d'espèrer d'un corps de sapeurs-pompiers. Une nouvelle convocation a été adresée à différents pompiers capables de devenir de

differents pompiers capables de devenir de bons sous-officiers, ainsi qu'aux officiers et sous-officiers actuels du corps, pour un exerci-ce complémentaire qui aura lieu le 30juin, exercice qui mettra au prise avec le feu les sapeurs-pompiers convoqués. Participeront à l'exercice le Centre de secours du Val-de-Tra-vers, MM. Zurcher et Droz, délégués canto-naux

Les autorités ont en effet décide de ne pren-

dre aucune sanction dans l'immédiat, certaines

qu'elles sont qu'une solution satisfaisante pour qu'elles sont qu'une solution satisfaisante pour tous peut être trouvée ans que l'on fasse mous-ser davantage les susceptibilités. Et pourtant, avis aux amateurs, cette décision n'implique pas une marque de faiblesse qui pourrait lais-

ser s'installer davantage l'anarchie ou l'indisci-pline que d'aucuns préchent encore au sein du

Vente de gaufres

(sp) C'est un bénéfice de 1000 fr. qu'a

laissé la vente de pâtisserie et de gau-

fres organisée par la paroisse

réformée de Môtiers-Boveresse, le

mois dernier.

(c)Une commission des orgues vient de se constituer à La Côte-aux-Fées. Elle se compose d'une douzaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs membres du Conseil paroissial, des organistes, et un délégué du Conseil communal qui reste encore à désigner. Elle a appelé à sa présidence le pasteur Burgat, M^{me} Steiner et M. Brandt assumeront ensemble le secrétariat, et M. F. Guye sera responsable des finances finances.

En cours de séance, M.Jean-Samuel Bu-cher, diacre et organiste à Fleurier, a donné des renseignements détaillés au sujet des fac-teurs d'orgues qui pourraient être fournisseurs de l'instrument. Il est apparu que si la qualité devait être irréprochable, le délai de livraison entrait également en ligne de compte. Deux entrait également en ligne de compte. Deux devis figurent déjà au dossier, un troisième est attendu prochainement. La commission se réunira une nouvelle fois vraisemblablement le 26 juin.

Importantes réparations à la cure

(c) Le dernier hiver avant mis à mal le toit de la cure de La Côte-aux-Fées, il est apparu que des réparations urgentes s'imposaient. Le bâtiment étant popriété de l'EREN, une délégation du Conseil synodal, composée de MM. Francis Berthoud, pasteur, responsable des finances et Niklaus, préposé aux bâtiments, s'est rendue sur place pour l'inspec-tion des lieux. Il s'est révélé que non seulement le toit, mais également les facades, la ferblanterie et les fenêtres devaient être réparées. Dans la mesure de ses moyens, la paroisse participera aux frais de réfection

Dans quelques mois, la cure de La Côteaux-Fées, vénérable construction datant de 1778 et complètement transformée intérieurement en 1969, aura donc un tout autre

pianiste. Au programme figurent des œuvres de A. Gabrieli, G. Gabrieli, J.-S. Bach, E. Lévy, R. Wagner et W. Lutoslawsky. LA CÔTE-AUX-FÉES

Môtiers, Mascarons: 15 h, Mine de rien;

Couvet, cinéma Colisée: relâche.

CARNET DU JOUR

20 h 30, L'amour médecin et Mine de rien par la troupe du gymnase de Fleurier. Fleurier, L'Alambic: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Môtiers, château: exposition de linogravures. Môtiers, Musée Rousseau: ouvert. Môtiers, Musée d'histoire: ouvert. Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert. Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Sage-femme: tél. 63 17 27

Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48 Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50, Couvet tél. 63 24 46.

Service d'aide familiale: tél. 61 16 72. alcoolisme: tél. 65 12 42 tél. 33 18 90. Fleurier, gare du RVT: service d'information,

tel. 61 10 78.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale. Service du feu pour le Vallon: tél. 118. Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz 11, avenue de la Gare 2114 FLEURIER

Tél.: 038 61 18 76 Télex: 35 280

SPOTS VERRIÈRES



Achetez-la dans votre région Votre voiture a-t-elle besoin de réparations? Demandez nos nouveaux tarifs 1981 à des prix très intéressants

Garage Carrosserie FRANCO-SUISSE A. Currit 2126 – Les Verrières

FRANCIS NYDEGGER

Alimentation

- Souvenirs

 Station-service Café

Change

en face de la douane LES VERRIÈRES tél. (038) 66 11 65

119302-6

Réglage

Muller



Auberge du

O. BAILLARGEON Tél. (038) 66 13 66

A TOUTE HEURE

- fermė le lundi -

2126 LES VERRIÈRES Tél. (038) 66 16 22

Grillades à la cheminée

PRIÈRE DE RÉSERVER

Cuisses de grenouilles fraîches

119303-6

Les Verrières Réglages + 66.14.66 Travaux de montage en petite mécanique et électronique 66.15.77

> Môtiers Hauterive églages 61.32.91 Réglages + 33.27.15 Equipements industriels 33.63.45. 119304-6

Une meilleure qualité

Une plus grande sécurité

Avec des montres équipées



Annonces Suisses Schweizer Annoncen Lecteurs, annonceurs, éditeurs ... tous solidaires

2, faubourg du Lac Tél. 038–24 40 00, Télex 35 372

2001 Neuchâtel

Vous fumez des légères en arôme? ...découvrez Mary Long No1

OFFRES D'EMPLOIS

Famille cherche pour tout de suite

ieune fille

pour s'occuper de 2 enfants de 6 et 4 ans et du ménage. Bon salaire, congés réguliers.

Tél. (039) 63 11 13.

Volvo poids-lourds

un jeune mécanicien

un ieune manœuvre

ayant permis de conduire S'adresser à Claude Facchinetti Garage Poids-Lourds Route des Falaises 94 2008 Neuchâtel Tél. (038) 25 13 00.

Entreprise de maçonnerie de Neuchâtel engage pour entrée immédiate ou date à

confremaîtres chefs d'équipe maçons et manœuvres

Possibilité de travailler à la demi-journée.

Tél. 24 44 66.



Fabrique de produits alimentaires déshydratés et surgelés cherche pour la période des vacan-

du personnel auxiliaire féminin

pour divers travaux dans les départements de la production. Horaire de travail de jour et en équipes.

Les personnes intéressées, sont priées de prendre contact par téléphone avec le service du personnel, tél. (038) 47 14 74.

CISAC SA 2088 CRESSIER/NE 26921-36

MADAME

MADEMOISELLE

MONSIEUR

et plus l'emploi se fera rare, plus il sera réservé aux

Un sérieux cours de recyclage ne peut que vous

améliorer et ajouter une corde à votre arc pour

VOTRE AVENIR

VOTRE SITUATION ACTUELLE

DE L'AVANCEMENT DANS

D'ENTREPRENDRE UNE

Cours du soir (une soirée par semaine) ou selon

Vous recevrez gratuitement notre programme ainsi qu'une étude personnelle et discrète dans les cinq jours

en envoyant les coupons ci-dessous aujourd'hui même. Nom : Prénom :

I.B.F., Evole 5, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038)

Profession

Téléphone

Pour compléter notre effectif, nous souhaitons enga-

OUVRIERS DE FABRICATION

qui seront formés par nos soins, dans nos ateliers de

production ou de montage, en tenant compte des

aptitudes individuelles de chaque candidat, ainsi

AIDE-MAGASINIER

appelé à seconder le titulaire actuel dans son rôle de

Bus de déplacement du personnel desservant Lam-

boing, Prêles, Diesse, Nods, Lignières, Le Landeron et

Les candidats sont priés de prendre contact par téléphone - (038) 51 20 91, interne 55. 26990-36

liaison entre nos stocks et la production.

Places stables - prestations modernes.

Entrée immédiate ou à convenir

La Neuveville

membre du groupe

fri fri aro sa, La Neuveville

Localité

À GENEVE - LAUSANNE - NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Ce programme peut vous procurer

NOUVELLE CARRIÈRE

Dans le domaine commercial.

SION - DELEMONT

Rue et Nº

Nº postal

L'insécurité croissante

de L'EMPLOI peut aussi

VOUS CONCERNER

HOME BOUDRY

Mary Long No.

dout leder

Tabacs Maryland extra-fins

- 1 casserolier des aides

de maison



Institution hospitalière type C cherche du

Heureusement, il y a Securitas.

personnel féminin

pour les travaux de ménage. Présence : temps complet ou partiel. Etrangères: permis B ou C.

S'adresser à la direction de Mon Repos, La Neuveville, tél. (038) 51 21 05...



2014 BOLE - NE TÉLÉPHONE (038) 42 52 52

CONTRÔLEUR-CONTRÔLEUSE

expérimenté (e) dans le domaine de pièces miniaturisées de haute précision, capable de prendre des responsabilités

OUVRIERS

habitués à des travaux fins et délicats sur des pièces de haute précision en corindon (saphir-rubis) ou d'autres matériaux durs. Une formation d'aide-mécanicien serait particulièrement bien adaptée.

MICRO-MÉCANICIEN

avant de solides connaissances en micro-mécanique pour participer à de nouveaux développements. L'initiative, l'indépendance dans le travail et la qualité d'exécution sont nos principales exigences

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR

pour l'établissement et le maintien de nos plans de fabrication pour collaborer avec une équipe R-D dans la conception d'outillage et de prototype dans le domaine de la fine mécanique et l'usinage de maté-

Quelques années d'expérience dans une activité semblable seraient souhaitées. Possibilité, après quelques années, d'assurer la responsabilité de notre bureau

Nous offrons places stables, horaire variable et ambiance de travail d'une entreprise de moyenne impor-

Faire offres détaillées par écrit.

FABRICATION DE PETITES PIÈCES DE PRÉCISION EN CORINDON SYNTHÉTIQUE ET MÉTAUX DIVERS

JEUNES GENS SÉRIEUX

MARYLAND

seraient engagés comme aides lors de manifestations sportives. Travail facile,

EXTRA FIN

bien rétribué Tél. 24 07 35/ 25 52 06.

Nous cherchons ouvrier et apprenti

FERBLANTIER INSTALLATEUR-SANITAIRE

R. Perret S.A. Le Landeron Tél. (038) 51 34 30.

Véhicules à moteur et accessoires

GOLF GTI 1979, 33.000 km,

Tél. trav. 33 17 37/ privé 33 69 92.

A vendre Toyota Lift Back

Corola 1200, 62.000 km. Fr. 4500.-Tél. (038) 42 20 23.

A vendre Fiat 124 sport

1600, modèle 74. Expertisée. Prix à

Tél. (038) 42 20 23.

Yamaha 125

route, année 1979, 22.000 km + Au plus offrant. Tél. 31 87:82. 21823-42

Garage Waser La Côte

AUDI GLS Grande porte arne Modèle 1979

1^{re} main Expertisée 1981-5 Accessoires Leasing Fr 285— Paiement : 1^{re} ensualité à la livraison 29169-42

Peseux Rte de Neuchâtel 15 Tél. (038) 31 75 73

A vendre **FORD**

CAPRI 2300 GT V6, montée RS, sièges baquet,

spoiler + béquet, peinture bleue avec larges lignes blanches, 80.000 km

Tél. 25 09 32, aux repas.

Expertisées

Rengult 5 GTL Fiesta Festival Audi 50 **Datsun Cherry** Datsun 180 B **Ford Taunus**

Ford Escort Fiat 128

Fiat 313 Ford Granada **Ford Mustang** Ford Galaxie

500 Lancia 2500

Lada Niva 4x4 Lada 1500

Mercedes 280 S Mercedes 200

Opel Ascona 1.6 Oldsmobile Peugeot 104 Citroën 2 CV 6 Subaru 4x4 Sherpa pic-up Mazda 323 Mazda 2000 Porsche 2,7 E

Chrysler Talbot Toyota Corolla Toyota Liftback Peugeot 12

Citroën CX 2000 Bedford camping Suzuki 125 Honda 750 Kawasaki 250

Crédit dès 100 fr.

Golf GTI

Auto-Marché

Daniel Benoit 500 m du Pont de Tél. (032) 83 26 20.

A vendre R 5

1975 Expertisée. Fr. 2850.-Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55. 16017-42

NOUVEAU

OPEL KADETT

A vendre

1973, 100.000 km Fr. 600.-Tél. 42 27 49.

Je cherche, de garage voiture

expertisée 1000 fr. à 1500 fr. Tél. 25 43 71. 21847-42

GOLF GTI

1979, 16.000 km. Etat de neuf

Tél. 24 57 67.

Particulier vend

Peugeot 504 GR Break 2.0 L

état de neuf 1980-08, vert mét.,

radio-cassettes, stéréo, Fr. 13.500.— Tél. (038) 55 10 80 dès 18 heures.

Ford Mustang

2800 cm³, 1979, 26.000 km.

Expertisée, 11.800 fr. ou 190 fr. par mois. Auto-Marché, 3236 Gampelen (50 mètres du Pont

de Thielle)

Tél. (032) 83 26 20 ou (080) 22 42 31.

VUARRAZ S.A Boudevilliers. (038) 36 15 15

LADA 1300

42.000 km. Expertisée/garantie

GARAGE

DU VAL-DE-

Occasion intéressante

FORD CAPRI

1977, parfait état

Tél. (038) 24 18 42.

1600

expertisée

r. 5400.-

Superbe occasion

ALFETTA

GTV 2000

1979, rouge, divers

accessoires, garantie,

Tél. (038) 24 18 42

prix intéressant

icules d'occasion AMAG

5 étoiles, état impecca

Scirocco GLI, 1980

Golf GTI, 1978 Golf GL, Diesel, 1981 Golf GLS 1500, 1980

Golf GLS 1500, 1979

Golf GLS 1500, 1977

...et beaucoup

Heures d'ouverture: tous les jours de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 19.00 heures.

Le samedi, de 09.00 à 17.00 heures

OCCASIONEN

Tél. 032/25 13 13

B

29074-42

Passat L-5, 1979

d'autres

Golf GTI, 1979

faible kilométrage, prix modiques.

Scirocco GLI, 1979 Golf GTI, toit ouvrant,

Peugeot 104 SL 07-77, 65:000 km, non expertisée 3500 fr.

Tél. 33 18 06, le matin.

A vendre 2 CV 6

Modèle 79, Fr. 4200.-.

Tél. 42 40 74

Yamaha 125 AT2

Expertisée, 19.000 km, Fr. 1200.—. Tél. 53 21 67. 21859-42

Superbe **Pontiac**

Trans-Am 6.6, 1977, 35.000 km. Tél. (038) 31 58 47.

> Garage de la Station Agences **CITROËN***

HONDA 2042 Valangir Tél. 36 11 30 CX 2400 BREAK

FORD TAUNUS 2000 GL 1980, beige mét GS 1220 CLUB

HONDA QUINTET PEUGEOT 504 BREAK 1978, bleu mét.



toutes marques, au choix

OCCASIONS

Citroën GSA, 1980, 12.000 km Citroën GS,

break, 1977 Citroën CX, 1977 **Datsun Cherry**

Simca 1977

Tél. 33 21 88.

Garage du Lac 2072 Saint-Blaise

VUILLE immeuble

Achat de vieil or et de vieux bijoux or et argent.

Dem. à acheter

Marché-Migros, Neuchâtel.

Pendules anciennes aux meilleurs prix à la bijouterie CLAUDINE

Portes-Rouges 46, Tél. 25 20 81. 119280-F

CANTON DU JURA L'indépendance fêtée comme il se doit Problèmes de parking à Delémont

23 juin : des musiques, des discours, des cortèges

De notre correspondant:

Hier, journée de l'indépendance jurassienne, des cortèges ont parcouru bon nombre de localités, des fétes ont été organisées un peu partout, on a joué de la fanfare, chanté. dansé, sonné les cloches. Les Jurassiens ont encore un souvenir très vif du 24 juin 1974, et ils aiment à le raviver à chaque occasion.

Parmi les discours les plus attendus, celui de M. Roland Béguelin, prononcé hier soir au Noirmont. M. Béguelin a rappelé l'explosion de joie de 1974, puis il a demandé à ses auditeurs de rester à la hauteur de ce qui a été accompli, de tenir encore et toujours le flambeau de la liberté. « Surtout, a-t-il déclaré, il ne faut pas s'endormir. Nous n'avons pas fait un Etat jurassien pour nous défiler ensuite, ni pour critiquer à propos de tout et de rien. Nous devons nous servir de notre Etat. Il possède notre visage, nous lui avons mis notre empreinte, et ses institutions démocratiques fonctionnent selon les règles du jeu. (...)

UN INSTRUMENT

Mais surtout, cet Etat jurassien «première manière» est l'instrument qui doit nous permettre de

libérer les districts du Sud.» Et ce devait être là le thème de la seconde partie de l'allocution: Berne en remettant sa patte sur le Jura méridional avec la complicité des autorités suisses, a commis une faute capitale. Le Jura doit aller de Boncourt à La Neuveville. Si le Jura-Sud demeurait à jamais dans le canton de Berne, la limite des langues ne tarderait pas à reculer jusqu'à Moutier, La Courtine, les Franches-Montagnes et La Chauxde-Fonds.

À L'ACTION

Enfin, le secrétaire général du R. J. incita une fois de plus les Jurassiens à l'action, avec optimisme: quelques centaines d'hommes et de femmes infatigables font plus, au service d'une bonne cause, qu'une masse passive et attentiste. On est là, on y va, on ne lâche pas! Moutier tombera, puis le reste. C'est une question de temps, mais aussi de volonté. Ce thème, nous l'avons dit hier, a été celui de tous les orateurs du 23 juin, qu'ils soient simples responsables politiques de village, ou ministres.

où flottaient, à l'occasion de la fête

du 23 juin, les centaines de drapeaux,

bannières et oriflammes aux cou-

leurs suisses et cantonales aux cou-leurs suisses et cantonales installés, comme à chaque grande occasion, par la Municipalité, de la gare à la vieille ville. Le RJ, donc, a retiré de

cette ornementation tous les dra-peaux bernois et suisses, de même

que les oriflammes aux couleurs hel-

vétiques. Minutieusement pliés et

empilés, ils seront remis à leur pro-priétaire, la Municipalité, pour être

rangés en attendant des jours meil-

A l'occasion du 23 juin, le président du gouvernement de la République et canton du Jura a fait une déclaration qui a été diffusée mardi dans le journal de midi de la Radio suisse romande. Il y indique notamment que ce 23 juin 1981 symbolise pour tous les Jurassiens l'exercice de toutes les libertés dans la confiance et dans l'espoir. La déclaration a la teneur suivante:

«Le 23 juin 1974, lors d'une consultation populaire organisée dans les sept districts du Jura, une majorité des votants a décidé de former un canton souverain de la Confédération suisse. Quelques mois plus tard, au terme d'une procédure contestée, la rupture de l'unité du Jura était consommée par la volonté de la Berne cantonale et de ses partisans. C'est donc amputée de la moitié de son assise historique que la République et canton du Jura est entrée dans l'alliance fédérale.

« Alors que le Jura méridional connaît à l'heure actuelle le sort peu enviable que l'on sait, la République et canton du Jura a pris un départ prometteur. A l'issue d'une période transitoire désormais achevée, l'administration est en place, les institutions fonctionnent à satisfaction. Les citoyens du nouvel Etat jouissent pleinement des prérogatives de l'autonomie

> Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

> > B. Willemin

2852 COURTÉTELLE

Tél.: 066 22 25 38 Télex: 3 45 63

cantonale et goûtent avec fierté le privilège d'assumer, sans tutelle de personne, la maîtrise de leurs propres affaires. Proches du peuple, les nouvelles autorités conduisent la politique du canton avec diplo-

matie et fermeté.

» Dans le Jura, l'esprit des lois est donné par la grande espérance de renouveau qui a jailli des urnes le 23 juin 1974. L'imagination et l'audace sont les corollaires de la liberté. Ces vertus sont toujours à l'honneur chez nous. L'encouragement des chercheurs et des créateurs est indispensable pour maintenir une économie saine, qui est le meilleur soutien d'une politique sociale et culturelle fondée sur la

»Fête de l'indépendance, le 23 juin est la fête de toutes celles et de tous ceux qui ont passionnément voulu redonner à notre pays un statut à la fois digne de son passé et conforme à ses aspirations présentes. Pour toutes les Jurassiennes, pour tous les Jurassiens, d'ici ou d'ailleurs, ce 23 juin 1981 symbolise l'exercice de toutes les libertés dans la confiance et dans l'espoir. »

Ces autos: bientôt sous terre, ou ailleurs...



Le secteur commercial le plus animé de Delémont se situe dans le quartier de la gare. Un secteur très fréquenté, mais où les possibilités de garer sa voiture font souvent défaut. Aussi lorsqu'une ancienne fabrique de boîtes fut démolie et son emplacement destiné à recevoir un nouveau centre-Coop, immédiatement, les automobilistes occupèrent-ils les lieux, dans l'attente de la construction. Cette solution provisoire dure depuis des années (notre photo, Avipress BÉVI), mais désormais les travaux de construction sont sur le point de débuter, les autorisations cantonales et communales ayant été délivrées. Fini donc le parking sauvage, il faudra réduire sa voiture ailleurs, ce qui va poser des problèmes, même si le grand magasin sera construit sur un parking souterrain de 130 places.

Décompte de travaux à Moutier

Une « autre médecine » d'un guérisseur philippin

De notre correspondant:

Première suisse hier à Delémont, dans le domaine d'une « autre médecine». Présenté par un institut lucernois dit de « développement de l'esprit avec expérimentation », M. Virgilio Gutierrez, un «quérisseur philippin» et ses deux assistantes ont expliqué à la presse en après-midi et au public le soir, l'incidence de l'équilibre psychique sur la santé corporelle. Les personnes en question avaient recu du service jurassien de la santé publique les autorisations nécessaires, ce qui n'a pas été le cas pour l'instant ailleurs.

En réalité, les conférenciers et conférencières ont relaté ce qui se passe dans leur pays où eux et leurs nombreux collègues, à travers une technique très évoluée et très subtile, utilisant la dématérialisation et la rematérialisation de la matière, soignent des personnes grâce à leurs pouvoirs extra-sensoriels peu ordinaires.

CANTON DE BERNE

De notre correspondant :

chantier et touchant un ou plusieurs dicastères.

dépassement de dépenses de

132.804 fr. pour l'aménagement de la rue Neuve avait déjà donné lieu à un vif débat en séance du Conseil de ville, le 23 mars

1981. Il avait été précisé alors que les

travaux étaient, à l'époque, devisés à 311.000 fr., soit une somme de 290.000 fr. pour les travaux publics et 21.000 pour les

services industriels. A ce premier crédit, deux autres crédits avaient été demandés

par les travaux publics, l'un de 17.300 fr., l'autre de 6800 fr. C'était donc une somme

de 314.000 fr qui avait été allouée aux travaux publics et toujours 21.000 fr. aux

Un genre de soins qui provoquent pour le moins des remous dans les milieux médicaux. Une telle médication suppose que le patient apporte sa contribution en changeant sa facon de penser, de vivre et d'être, sinon le succès serait de courte durée. Guéri, le patient doit changer quelque chose à sa vie, sinon gare à la rechute.

Le Philippin présenté hier, qui donnera à Sursee différents cours et des conférences, s'est actuellement retiré de la pratique pour se consacrer à l'enseignement et à la diffusion de son art à travers le monde, et en particulier au Japon. A le croire et à en croire son entourage, les patients qui avaient recours à ses dons étaient très nombreux. Le changement de climat, de latitude, de température, le handicapent actuellement dans la pratique de son art. Son but, et celui de ceux qui l'ont invité en Suisse: enseigner aux personnes comment être en équilibre avec elles-mêmes, le résultat de cette recher-

Surprenantes constatations

de la commission de gestion

che étant la santé, apprendre aux gens à se soigner eux-mêmes en utilisant tous leurs sens, et pas seulement les cinq plus connus, enseigner la quête d'une harmonie aussi parfaite que possible entre les trois composants de l'homme: le corps, l'esprit et l'âme.

DIFFICILE À COMPRENDRE

En fait, les trois Philippins défendent une médecine difficile à comprendre et à admettre par un esprit cartésien occidental. Pourtant, il y a des réussites difficilement explicables. Et on en a fait voir deux exemples hier aux journalistes: une femme amputée d'une jambe et se déplaçant devant eux avec sa prothèse d'une façon si parfaite qu'il est absolument impossible de discerner quelle est sa «vraie» jambe, et un homme qui, preuve médicale à l'appui, souffrait de sérieux maux de la colonne vertébrale, et qui n'a plus à se plaindre d'aucune douleur.

VILLE DE BIENNE

après-midi

De notre correspondant

On sait depuis la conférence de presse donnée dimanche à Moutier

par M. Roland Béguelin, que le Ras-semblement jurassien, par mesure de

rétorsion à la suite de l'interdiction

faite d'arborer les couleurs juras-siennes à Moutier, demande à la po-

pulation du canton du Jura de boy-

cotter la fête du premier Août ainsi que les emblèmes suisses et bernois. La première démarche concrète

membres de la section locale du Ras-

ce sens a été accomplie hier -midi à Delémont, par des

Les écoles déménagent Un véritable carrousel scolaire

De notre rédaction biennoise :

« Qui và où ? » La question est à nouveau d'actualité auprès des autorités municipales, responsables de la planification des locaux scolaires à Bienne: elles viennent en effet d'élaborer un plan de déménagement concret pour les éco-les biennoises, plan qui a été soumis au Conseil de ville lors de sa séance de jeudi dernier. Le carrousel scolaire pourra bientôt démarrer!

Suite à l'ouverture, il y a une année, du nouveau gymnase du Strandboden, l'ancien gymnase de la rue des Alpes, « la maison jaune », est devenue disponible. Cela signifie un retour à la norma-lité dans les salles de classe d'un certain nombre d'écoles biennoises. Et ceci, sans construire de nouveaux bâtiments, mais en procédant à quelques déménagements: on assistera donc prochainement à un véritable branlebas dans les biennoises. Dans un premier

Association suisse des non-fumeurs

La fête, sans drapeaux

bernois et suisses...

« Fumer, c'est se consumer! »

De notre rédaction biennoise :

Tel est le slogan des membres de (ASN), adversaires convaincus de la fumée, qui viennent de lancer une campagne nationale de lutte anti-tabac dans les écoles. Béatrice Gurtner, présidente de la section biennoise, a présenté ce projet lundi soir au Palais des congrès de Bienne, à l'occasion de l'assemblée générale de la section. Si les moyens financiers des non-fumeurs biennois sont modestes, leur acharnement et leur engagement, en revanche, paraissent illimités...

«Pour voir la consommation de tabac diminuer, il faudra attendre une véritable évolution des mentalités. Entretemps, nous nous attaquerons aux jeunes, qui n'ont pas encore goûté à la fumée». C'est ainsi que Béatrice Gurtner justifie la nécessité de la campagne anti-tabac qui démarrera prochainement dans les écoles suisses. Par des films présentés aux élèves, des conférences, voire même des expositions itinérantes dans les différentes écoles, la section Bienne de l'ASN espère rendre les jeunes attentifs aux dangers de la cigarette et les décourager de la consommation. «Notre idéal serait d'obtenir l'interdiction absolue de fumer dans toutes les écoles», déclare la présidente.

DEUX OBJECTIFS

De manière générale, l'ASN poursuit deux objectifs: en premier lieu, elle se charge de sauvegarder les droits et les intérêts des non-fumeurs, et ensuite, d'encourager le public à ne pas fumer. C'est dans ce but que l'ASN a lancé, l'année dernière, une vaste campagne dans les restaurants, incitant les gérants à installer des «coins non-fumeurs» dans leurs établissements. « A Bienne,

le résultat de cette action a été décevant», constate Béatrice Gurtner. «Peu de restaurateurs se sont montrés prêts à nous soutenir dans nos efforts».

l'ASN, qui compte aujourd'hui près de 90 membres, déplore le manque d'intérêt manifesté par la ville à son égard: « Nous ne sommes toujours pas reconnus comme une société d'utilité publique», déclare Béatrice Gurtner. «Désavantage incontestable, surtout sur le plan financier... » En effet, l'association doit subsister à l'aide des seules cotisations de ses membres: 20 fr. par année. « C'est bien peu », avoue la présidente. La section biennoise a donc décidé de prendre le taureau par les cornes: elle s'adonne à une véritable chasse aux membres. Pour se faire connaître du grand public, l'ASN-Bienne a fait imprimer plusieurs milliers d'autocollants publicitaires qui seront prochainement distribués dans toute la Suisse «Voilà qui nous amènera certainement de nouveaux membres... et de nouvelles cotisations», pense Béatrice

projets, le grand déménagement des écoles biennoises pourra commencer au printemps 1983.

CARNET **JOUR** DU

Apollo: 15 h et 20 h 15, Grossangriff der Zombies Capitole: 15 h et 20 h 15, Les uns et les autres.

side of Julie. Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, Contes pervers. Lido 2: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, Excalibur.

Elite: permanent dès 14 h 30, The other

Métro: 14 h 50 et 19 h 50, Tremblement de terre et Speed fever. Palace: 14 h 30 et 20 h 30, Die dreckigen

Fuenf (avec Bud Spencer); 16 h 30 et 18 h 30, Formula. Rex: 15 h et 20 h 15, Les chiens de guerre;

17 h 30, Enquête sur la passion. Studio: permanent dès 14 h 30, Babylon **EXPOSITIONS**

Société des beaux-arts, Rockhall 3: Philippe Robert, 15 h - 18 heures. Société des beaux-arts: Margrit Jaeggli, 16 h - 18 heures. Galerie 57: Timmermahn, 15 h

19 heures. Galerie Alibi: London: aquarelles de

Heinz-Peter Kohler. Galerie Suzann Kuepfer: Wilhelm Schuermann, photographie, 16 h

19 heures. Galerie Michel: Coghuf 1905-1976, 15 h -18 heures. SPSAS, Ancienne Couronne: un Musée

des beaux-arts pour Bienne, 17 h -21 heures. Galerie Daniel Cartier: Théophile Robert,

16 h - 18 h 30. THÉÂTRE, CONCERTS Centre autonome de jeunesse, à 20 h: 1er

festival des musiciens biennois. Pharmacie de service: de la Coop, rue Dufour 4, tél. 23 54 11.

> Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140

2505 BIENNE Tél.: 032 22 09 11 Télex: 34 184

Pasquart (Faubourg du Lac) sera trans-férée à l'aile sud du collège des Prés-Ritter. La ville disposera ainsi d'une deuxième école bilingue. **UNE OCCASION**

temps, l'école secondaire romande du

Ce déménagement sera par ailleurs l'occasion d'effectuer des travaux d'assainissement indispensables : en effet, le bâtiment est en piteux état. Un nouveau terrain de jeu y sera aménagé, les fenê-tres repeintes, les douches et sanitaires remplacés. Quant au bâtiment du Pas-quart, il fonctionnera comme établissement scolaire d'appoint pendant la période de transfert. A long terme, il sera attribué à la direction des œuvres socia-les de Bienne. A relever que cette école secondaire tombe elle aussi en ruine et nécessite des travaux de restauration considérables.

Dans un deuxième temps, les élèves du gymnase économique des rues de l'Union et Dufour déménageront dans les locaux de l'ancien gymnase sis à la rue des Alpes, gymnase qui lui aussi devra être rafraîchi avant d'ouvrir ses battants aux nouveaux élèves. Ainsi, le bâtiment du gymnase économique se trouvera inoccupé... D'ores et déjà, un candidat est sur les rangs: le CSEPI (centre suisse d'enseignement du mar-keting, de la publicité et de la communication) qui dispense actuellement ses cours dans une villa délabrée sise à la rue Ernst-Schueler et qui s'intéresse vivement au bâtiment ouest de la rue Du-(gymnase économique actuel). Reste à décider du sort de la villa occu pée par le CSEPI. Les autorités biennoises proposent de la démolir et d'ériger à sa place, des salles de gymnastique qui compléteraient l'infrastructure de l'école de la rue Dufour.

Le cercle sera ainsi bouclé. Si le Conseil de ville donne le feu vert à ces divers

services industriels. **DÉPENSES FINALES**

Les dépenses finales se sont élevées à 467.904 fr. Une somme de 369.637 fr. concerne les TP et 98.267 fr. sont pour les SI. Le dépassement pour les TP était donc de 55.537 fr., surplus de dépenses expliqué par des décisions du Conseil munici-pal. Le dépassement pour les SI est lui de 77.267 fr. Il est dû à des travaux non prévisibles du réseau électrique, du réseau

des eaux et de celui du gaz.
Mais alors que les travaux publics avaient demandé et obtenu des crédits additionnels au Conseil municipal, les services industriels avaient largement sous-estimé le coût de leurs travaux. Cela avait fait l'objet d'une vive et longue discussion en mars dernier. On s'étonnait de devoir traiter ce dépassement de39,6 % du crédit seulement en mars 1981, alors que les travaux avaient été terminés en 1979. Le maire, M. Rémy Berdat, avait alors précisé que son conseil n'avait décidé d'aucun dépassement. Il a lui-même été informé de cette affaire incidemment au bistrot. Le responsable des TP, M. Mauron, avait lui donné des explications relevant que pour son dicastère, les choses étaient claires. Les crédits supplémentaires ont été accordés, l'un par le Conseil de ville, l'autre par Conseil municipal.

DES RAISONS

M. André Auer, responsable des services industriels, avait alors relevé les raisons du dépassement considérable des travaux réalisés par son service. Il évoqua le décès de l'un de ses responsables, la maladie d'un autre, etc. Lui-même n'avait pas été informé avant le conseil de ces dépassements. Il accepta la leçon et promit d'être plus pessimiste à l'avenir lors de l'établissement d'un devis. Le Conseil de ville avait alors simplement pris acte de la dépense supplémentaire.

Dans son rapport qui sera discuté lundi prochain, la commission de gestion tire l'oreille de chacun et propose des mesures pour que cela ne se reproduise plus

Le PSJB sermonné par le PSA « Chapeau bas, Messieurs, et silence »

Le Conseil de ville de Moutier, lundi prochain, traitera du rapport d'activité de la commission de gestion pour l'année 1980. A la lecture de ce rapport, on constate un mécontentement certain de la commission s'agis-

sant du décompte des travaux d'aménagement de la rue du Stand. Il y est constaté un dépassement de crédits de plus de 130.000 fr., l'absence d'un décompte global des travaux. La commission de gestion tire l'oreille des

chefs de dicastères du Conseil municipal. Il y a un net manque de coordina-tion entre les services des travaux publics et les service industriels. Une

réorganistion de l'administration communale dans ce domaine est suggérée de même que la désignation d'une seule direction pour des travaux mis en

De notre correspondant :

Il y a peu, le parti socialiste du Jura bernois, évoquant la votation sur l'initiative cantonale anti-atomique et le bon résultat réalisé dans le Jura sud, tirait la couverture à lui. Aujourd'hui, le parti socialiste autonome réagit dans un communiqué titré: « le poids de la suffisan-

Il relève que, dans une belle envolée signée par son service de presse, le PSJB prend acte, avec satisfaction, des résultats de la votation du 14 juin dernier. « Et M. Ory d'affirmer que le poids du Jura bernois a fait pencher la balance... Une démonstration plutôt tirée par les cheveux... En effet, en raison du résultat ex-trêmement serré du scrutin, on peut tout aussi bien dire que les régions visées par les projets du lobby nucléaire (Graben, Oberhasii) ou le vote de la ville de Mou-tier (fief autonomiste) ont suffi à faire pencher la balance. Ou encore que le mot d'ordre du PSA ainsi que les votes

MOUTIER

Camp des cadets

(c) C'est au Trondai, en dessus de Roches, au magnifique chalet du club cycliste, que les jeunes de l'Union cadette de Moutier ont passé leur camp annuel de trois jours. de Bienne et du Laufonnais ont mené à

cette victoire des démocrates.
Un peu plus de modestie n'étoufferait pas les bonzes du PSJB, la grenouille ne saurait se faire aussi grosse que le bœuf. d'autant plus que ce parti n'a fait quasi-ment aucune campagne pour défendre son initiative. Pire, certaines sections comme à Tavannes - ont recommandé publiquement la liberté de vote... Sacrés socialistes qui ne soutiennent même pas leurs camarades bernois. Aussi chapeau bas, Messieurs, et silence. »

les procès-verbaux du conseil et après s'être entretenue avec les chefs des services des dicastères concernés, la commission a fait des constatations qu'elle qualifie de surprenantes:

- un dépassement de crédit de plus de 130.000 fr ; - l'absence d'un décompte global du

coût des travaux;

— le manque de coordination entre les

services des TP et SI;

le Conseil municipal n'a pas été infor-mé quant aux problèmes rencontrés et ne

s'est pas renseigné auprès d'eux; – il n'a pas consenti les dépenses supplémentaires ou fait voter un crédit supplémentaire au moment où ces dépenses étaient évidentes :

- il n'a pas informé le Conseil de ville ; - l'imputation des coûts en comptabilité n'a pas été faite de manière à regrouper toutes les dépenses propres au crédit glo-

bal disponible.

DES DISPOSITIONS

Ces faits ayant été reconnus alors que des lacunes existaient au niveau du contrôle, la commission de gestion espère que le Conseil municipal prendra toutes dispositions utiles pour que de tels faits ne se reproduisent plus à l'avenir. La commission propose des mesures :

1) désigner pour tous travaux mis en chantier et touchant un ou plusieurs dicastères, une seule direction responsable des études, de la réalisation, de l'information du Conseil municipal, du contrôle finan-cier et de l'établissement d'un décompte final et global;

2) exiger une étude approfondie pour l'établissement du devis 3) contrôler mieux les services commu-

naux ; 4) préciser les compétences financières des responsables de l'exécution des tra-

5) organiser l'administration communale de manière à ce qu'un dépassement de crédit soit porté immédiatement à la connaissance du Conseil municipal.

ACCIDENT MORTEL À LA FERRIÈRE

LA FERRIÈRE (ATS). – Un ancien agriculteur de 74 ans, M. Paul Oberli, de La Ferrière, s'est tué à vélomoteur lundi soir près de son domicile. Le septuagénaire a fait une chute sur un chemin de campa-gne. On devait le retrouver mort peu après.

A la frontière Berne-Jura Des panneaux de localités sciés

De notre correspondant : Une action qui n'a pas été revendiquée a été menée dans la nuit de dimanche à lundi sur toute la frontière entre les cantons de Berne et du Jura. Une vingtaine de panneaux indicateurs de localités ont été soit sciés, soit barbouillés.

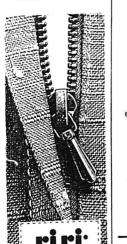
Entre La Ferrière et Crémines, tout au long de la nouvelle frontière cantonale entre Berne et le Jura, tous les panneaux de localités ont été touchés par cette action. Trois de ceux-ci, métalliques, ont été sciés et déposé devant la rédaction

jurassienne de « La Suisse », à Moutier. Aucun message n'accompagnait cet encombrant cadeau.

Il faut relever qu'une intervention au

Grand conseil bernois, déposée par la députée Marguerite Logos, de Saint-Imier, demandait à ce que l'abréviation « BE » soit ajoutée sur les panneaux indicateurs des localités du Jura Sud situées à la frontière du nouveau canton. Cela fut exécuté au printemps par le service des ponts et chaussées bernois.





haute fidélité

Sur mesure gros et détail UTZELEF

cuirs et peaux Neuchâtel Hôpital 3 Tél. (038) 25 16 96 121501-4

Transformation et retouche

vestons manteaux - robes costumes RÉPARATION et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes -R. POFFET Tailleur, Ecluse 10 Neuchâtel Tél. (038) 25 90 17 135007-10

À VENDRE **POUR** CAUSE DE DÉCÈS

Outillage d'horloger et divers appareils, tours, perceuses,

Tél. (038) 51 30 70 ou (032) 23 28 23. 29113-1 Christiane Wirz, espoir du ski romand, La Croix-sur-Lutry:

"En transpirant, on élimine aussi des sels minéraux. Pour les remplacer, Rivella est idéal.»

Rivella, c'est sain. Et c'est bon pour la soif.



A VENDRE

LIT LOUIS XV CAMPAGNARD pour chalet

ou chambre enfant; commode lavabo dessus marbre, avec miroir; armoire pouvant se trans-former en bibliothèque ou vitrine. Tél. 24 79 06

TENTE bungalow, 4 places, utlisée 1 fois POUR CAUSE DE DÉCÈS : meubles salon chambre à coucher, télévision couleur, etc. Jeudi et vendredi 25/26 juin de 10 h à 18 h, Pierre-de-Vingle 14, IIIe à droite. Tél. 31 60 30.

SALON SKAI NOIR, style anglais, 1500 fr Téléphoner le soir après 19 h au 53 12 63

BELLE CUISINIÈRE 4 plaques, vitrée, four tiroir, tourne-broche, accessoires, neuve 1200 fr, cédée à 380 fr. Tél. 25 74 53. 21870.61

1 TABLE DE MIXAGE ampli Dynacord et 3 co-

lonnes; 1 kimono grande taille; 1 casque sèche cheveux; 3 tables de cuisine et chaises; 1 pen-

dule de cuisine. Tél. 25 82 23, 12 h - 13 heure

POUSSETTE COMBINÉE (poussette-pousse

LIT ESCAMOTABLE en bon état avec matelas

lustre bronze, fauteuils, bon marché Tél. 25 86 20.

CYCLOMOTEUR CIAO ; monovitesse ; excellent état ; 520 fr. Tél. 31 25 59, midi. 21871.6

PETITE CUISINIÈRE À GAZ 3 feux, vitrée

CHAÎNE HIFI 3 éléments compacts Wega platine et colonnes Fischer, 2000 fr. Tél. 42 27 49.

VÊTEMENTS DE DAME (boutique) taille 38/

DEMANDES A ACHETER

BUREAU OCCASION bois ou acier, armoire

JEUNE FANFARE cherche pour ses musiciens des queues d'hirondelles à 20 fr. pièce maximum. Tél. 31 56 91, aux heures de bureau

HORLOGERIE ANCIENNE: outillage, fourn tures, montres, pendules, layettes, tours d'horlo-gers. Tél. (039) 41 32 38, heures des repas.

DEMANDES A LOUER

JEUNE HOMME 15 ans, cherche chambr

avec ou sans pension du 12.7.81-7.8.81. Tél. 33 36 00.

pour classeurs. Tél. (038) 25 87 63.

pousse et porte-bébé). Tél. (038) 42 50 36.

VILLARS s/Ollon L'hôtel Curling

un havre de paix! vous offre des vacances heureuses et détendues. Situation panoramique. Calme. Cuisine bourgeoise.

Demi-pension dès Fr. 44. inclus piscine couverte et plein air, patinoire-curling, fitness-center. Fam. L. Barillon. Tél. (025) 35 22 34-35

LES BONNES SALADES

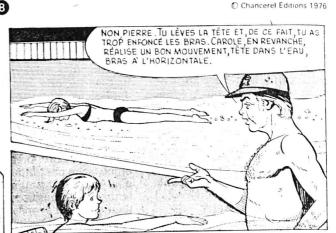
PAVILLON DES FALAISES Tél. 25 84 98

L'Imprimerie Centrale S.A.

rue Saint-Maurice 4 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset. Feuille d'avis de Neuchâte

LA NATATION / Flotter sur le ventre 3 VOUS ALLEZ APPRENDRE À FLOTTER PAR VOS PROPRES MOYENS, EN VOUS PROPULSANT DANS L'EAU À PARTIR DU BORD DE LA PISCINE. NE VOUS CRISPEZ PAS RESTEZ DETENDUS. DANS L'EAU EN POSITION VENTRALE, VOUS POUSSEZ FORT AVEC VOS JAMBES SUR LE MUR









APPRENTISSAGES



Hôtel-Restaurant P.-A. Balmelli,

Nous cherchons pour entrée à convenir

APPRENTIS CUISINIERS

Prendre contact au (038) 55 27 22.

Bureau d'ingénieurs, spécialisé en génie civil, cherche

APPRENTI (E)

pour début août. Pour tous renseignements HYDROCLAIR, Grise-Pierre 32 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 25 40 03 ou (039) 23 40 01.

Prof. médicales auxiliaires

Yves Reber bandagiste-

orthopédiste

ne reçoit pas

du 29 juin au 4 août.

Jeune employé de commerce (diplôme commercial) poursuivant des études cherche

place stable

à la demi-journée (assurances, banques, entreprises, etc.)

RÉGION COLOMBIER, CORTAILLOD BOUDRY, un appartement de 3½-5 pièce tout de suite ou date à convenir. Tél. 24 72 88. aux heures des repas.

URGENT couple cherche 1 ou 2 pièces avec confort, région Neuchâtel-Peseux. Tél. (038) 25 30 57.

JEUNE COUPLE cherche appartement

3-4 pièces pour fin septembre, si possible date ferme, tranquillité. Région Neuchâtel-Val-de Ruz. Tél. (038) 24 17 66, dès 18 heures.

COUPLE SANS ENFANTS cherche apparte ment de 3 pièces pour début septembre ou octobre, Petit Cortaillod ou village. Adresse offres écrites à BT 1280 au bureau du journal

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE 22 ANS cherche travail mois d juillet. Adresser offres écrites à CV 1281 a bureau du journal.

DAME bonne moralité (références) ferait méni ge et cuisine le matin, chez personnes âgées of famille, du lundi au vendredi. Adresser offici écrites à FZ 1284 au bureau du journal. 21741.8

DIVERS

COURS DE SAUVETEURS RAPIDE - 19 21 h. Section mixte. Tél. 53 22 13 ou 24 07 07

QUELLES FAMILLES accueilleraient étudia juillet ou août, pension complète 180 fr. pa semaine. Tél. 31 78 31.

LA VOITURE JAUNE appartenant à la personne ayant endommagé la voiture Ford Taunus grenat au parking de la Migros à Peseux est prit grenat au parking de la Migros à Peseux est prit déposé. annoncer, sinon plainte sera dépos

Tél. 31 73 26 À ENLEVER contre insertion porcelaine bla che à peindre. Tél. 41 15 95.

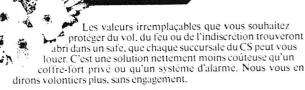
MONSIEUR 66 ANS, soigné, voiture, renco trerait dame pour amitié durable et vacance. Adresser offres sous chiffres à GA 1285 a bureau du journal.

GALERIE ARTS ANCIENS

TABLEAUX SUISSES TABLEAUX ANCIENS LIVRES, GRAVURES OBJETS D'ARTS, etc.

Renseignements sans engagement. Tél. (038) 46 16 09 ou (038) 55 17 76 de 19 h à 20 h^{eurer} 11493:

Un safe au Crédit Suisse. Si quelque chose vous est très cher.



De père en fils au Crédit Suisse



2001 Neuchâtel, Place Pury, Tél. 038/257301 2001 Neuchâtel-Temple-Neuf, Rue du Temple-Neuf 11, Tél. 038/25 03 00



problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

1 apprenti vitrier

(durée 3 ans) Faire offres à Vitrerie

M. Kaufmann fbg du Lac 19, Neuchâtel Tél. 25 22 77.



Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA

disposent encore, pour la rentrée d'août 1981, de quelques places

D'APPRENTISSAGE

avec contrat, dans les métiers de

MÉCANICIEN DE PRÉCISION MÉCANICIEN EN ÉTAMPES

possibilité de logement et de repas.

Pour tous renseignements, visites, stages ou inscriptions, s'adresser au CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE DE CHÉZARD ou au tél. (038) 53 33 33.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme 25 ans, possédant CFC vendeur, cherche place de

vendeur automobiles

> ou de représentant. Date d'entrée à convenir Région Neuchâtel, Jura

Adresser offres écrites à DW 1282 au bureau du journal. 21811-38

Adresser offres écrites à AS 1279 au bureau du journal. 21839-3

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 70 c. le mot

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance Pour faire publier une «Petite annonce».

il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

BEL APPARTEMENT, meublé 2 chambres, cuisine, bains. Fahys, fin août, 400 fr., chauffage compris. Tél. 24 37 58.

APPARTEMENT 1 PIÈCE, cuisine agencée, à Marin, 325 fr. tout compris. Libre dès juillet. Tél. 31 49 15. WEEK-END dans jolie situation, jardin ombra-

gé, appartement meublé, à l'année. Tél. 31 69 13. URGENT APPARTEMENT 4 PIECES, tout

confort, 2 balcons près forèt, 650 fr, tout com-pris. Pour visiter Claude Devins, Draizes 40, Neuchâtel. Mercredi et jeudi 18-20 heures. AUVERNIER Offres sous chiffres IT 1216. Ap-

URGENT 4 pièces pour le 30 juin ou au plus tôt, Liserons 9 à Neuchâtel. Tél. 25 64 82.

Navigation aérienne suisse en 1980

Un nombre record d'accidents

d'aéronefs enregistrés en 1980 constituent un record dans l'histoire de la navigation aérienne suisse. Le bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation mentionne pour l'année dernière 76 sinistres importants qui ont fait 34 morts. En 1979, 38 personnes avaient perdu la vie dans 61 accidents graves. Il semble que des défaillances humaines soient plus souvent à l'origine des accidents que des pannes techniques.

Cent vingt-six accidents d'avion se sont produits l'année dernière en Suisse, soit 23 de plus qu'en 1979. Parallèlement, le nombre d'aéronefs (2575), l'effectif du personnel au sol (15.843) et les heures de vol (466.000) ont augmenté. Des aéronefs suisses ont en outre été impliqués dans 22 accidents à l'étranger (19 en 1979). La statistique du bureau d'enquête ne mentionne que 76 (61) accidents sans tenir compte des 72 (58) sinistres peu importants survenus dans le trafic non commercial.

Les 34 (24 en 1979) accidents d'avions mono-moteur ont fait 16 morts (17). Sept (0) personnes ont perdu la vie dans 13 (6) accidents d'hélicoptères, 4 (19) dans les 10 (15) accidents d'avions à plusieurs moteurs. Des planeurs ont été impliqués dans 15 (12) accidents qui ont fait 3 (1) mort, les ballons dans 4 (2) accidents qui ont fait 4 (0) victimes.

Aucune grande catastrophe aérienne n'ayant marqué l'année 1980 de l'aviation suisse, le nombre des victimes est heureusement demeuré inférieur à celui d'autres années. Rappelons qu'en 1973, 103 personnes avaient perdu la vie dans une chute d'un avion britannique près de Hochwald.

Vingt-quatre personnes ont été grièvement blessées au cours des 76 accidents enregistrés en 1980. 178 en ont réchappé avec des blessures superficielles ou la peur. Parmi eux, rappelons les 73 passagers d'un avion surpris par de violentes turbulences durant un vol d'excursion au-dessus des Alpes.

Le scandale du Simplon

Les autorités du pays, unies à l'Italie, ont dignement commémoré voici quelque temps le 75me anniversaire du tunnel du Simplon. En réalité, la circulation des trains a débuté, entre Brigue et Domodossola, le 1er juin 1906. Mais là n'est pas notre propos, d'autant plus que l'événement a été largement évoqué.

Nous aimerions nous arrêter sur un aspect qu'aucun journal n'a relevé: le financement des travaux. A l'époque de la construction de cet ouvrage d'art, il aurait pu ou dû y avoir un scandale. On a beaucoup parlé, ces dernières années, du « scandale de la Furka ». En lisant une relation historique de Hans Schardt, géologue et paléontologue, se rapportant au Simplon, l'affaire de la Furka devient, tout bêtement, « un fait divers». Pourquoi?

LE PREMIER PROJET **DU SIMPLON REMONTE À 1852**

Le projet de la percée du Simplon fut «envisagé sérieusement assez longtemps avant celui du Saint-Gothard, en raison du niveau très bas des entrées nord et sud du tunnel à percer... ». Déjà en 1852, un groupe de financiers et d'entrepreneurs français avait obtenu du gouvernement valaisan et de la Confédération la concession d'un chemin de fer remontant le Valais jusqu'à Brigue en vue de traverser les Alpes..

Ce premier projet fut abandonné pour être repris successivement les années suivantes par trois sociétés. Et le temps passa. «La fusion de la Compagnie Suisse-Occidentale avec celle du Simplon (en 1885) rendit l'exécution du tunnel plus probable ». Mais il fallut, en 1890, la fusion de Suisse-Occidentale-Simplon Jura-Berne-Lucerne et la création de la Compagnie Jura-Simplon pour relancer l'idée. Toutefois, ce n'est que le 15 avril 1898 que le contrat de construction est signé, tandis que les premiers travaux commencent en août

Mais avant que ne commencent les premiers travaux, que d'études, d'idées, de projets ont vu le jour, presque tous sont «mort-nés». C'est que l'affaire était d'envergure! Le géologue Hans Schardt écrit qu'il y a eu près de vingt projets, « qui ont été successivement présentés et défendus». Le projet adopté, quant à lui, « a passé par bien des vicissitudes et le percement du Simplon a subi, forcément, bien des modifications». Le premier projet a été présenté et discuté en 1857; il envisageait une dépense d'environ 74 millions de francs (valeur d'époque, évidemment). Les suivants se sont échelonnés de 1860 à 1896, avec des devis variant entre 52 et 78 millions. Il a été beaucoup question de «tunnel de base», «tunnel de faîte» et «tunnel coudé». C'est celui de base qui a finalement été mis à exécution, «après bien des tribulations et après que la date fixée pour le commencement des travaux eût été renvoyée à plusieurs reprises ».

UNE FORTE OPPOSITION

Ces atermoiements, ces retards, ces luttes pour l'adjudication des travaux, les inévitables intrigues qui se sont nouées autour du Simplon entre 1860 et 1896 ont créé de vives oppositions. Les partisans d'un autre ouvrage d'art, le tunnel du Grand-Saint-Bernard, ont fébrilement lutté pour leur idée durant les années 1884 à 1893. On a même vu apparaître un journal, intitulé: «Le Chemin de fer du Grand-Saint-Bernard», soutenu par un certain baron de Vautheleret et dirigé par le célèbre ingénieur Guillaume Ritter, de Neuchâtel. Ce dernier, ceci dit entre parenthèses, avait projeté d'alimenter la ville de Paris en eau potable en puisant dans le lac de... Neuchâtel! Ritter et ses amis « opposaient au Simplon le fait incontestable que le tracé du Grand-Saint-Bernard est plus direct pour aboutir à Turin et à Gênes... ». Et l'ingénieur Ritter d'écrire: «Le danger, c'est le Simplon; le salut, c'est le Saint-Bernard »!

Plusieurs projets sont même publiés au sujet du Saint-Bernard. L'un d'entre eux voulait faire passer les trains sous le col Ferret, avec l'entrée du tunnel à plus de 1600 mètres d'altitude et une longueur d'environ 9,7 kilomètres. Un autre projet, lancé en 1905, prévoyait l'entrée au niveau du village d'Orsières, à une altitude de 925 mètres, avec un point culminant à 931 mètres et une longueur de plus de

TEMPS DE CONSTRUCTION ET DEVIS LARGEMENT DÉPASSÉS

Dès le mois d'août 1898, les travaux vont bon train, si l'on peut dire, des deux côtés de la chaîne des Alpes pennines, mais les difficultés, comme on peut l'imaginer, sont innombrables et de toute nature. Aussi, on cherche à limiter les frais. Comment faire? Convient-il de creuser un tunnel à deux voies ou édifier une simple voie? On finit par choisir «un moyen terme en perçant deux galeries de direction et en achevant seulement l'une des deux comme tunnel à une voie, en renvoyant l'élargissement deuxième tunnel à une époque où le trafic justifierait cette mesure».

Hélas, on se rendit compte, après coup, que l'économie d'argent avait été illusoire, car «deux tunnels à une voie coûtent plus cher qu'un seul tunnel à deux voies ».

La durée des travaux fut supputée à cinq ans et demi, pour un coût total de 76.5 millions de francs. Les travaux. en réalité, ont duré sept ans et la facture finale s'est montée à environ 85 millions de francs (valeur de 1906). Il faut encore ajouter les travaux entrepris par notre armée. Elle a fait faire «une série de niches pour y placer des mines destinées à détruire le tunnel en cas de guerre»...

A peine édifié, on songeait déjà à détruire cet ouvrage d'art, dans un cas extrême, il est vrai. Les temps n'ont guère évolué! L'homme, grand constructeur, génie bienfaisant, possède une autre face, celle d'un être diabolique, comme s'il était vraiment Marcel PERRET un ange déchu!

Conseil fédéral: du sable dans les rouages

Des spécialistes du droit constitutionnel semblent ne jamais s'être mis d'accord pour savoir si - dans notre démocratie référendaire - le Conseil fédéral avait véritablement la fonction d'un gouvernement ou s'il était «seulement» la pointe de l'administration. Il est notoire que dans l'opinion publique, le caractère gouvernemental est plus ancré et que le Conseil fédéral, surtout depuis le régime des pleins pouvoirs durant la Seconde Guerre mondiale, est de plus en plus désigné comme le gouvernement du pays, tandis qu'auparavant on parlait plutôt du « Conseil fédéral » en sous-entendant le «Collège des

En fait, le Conseil fédéral n'a pas à gouverner dans le sens des prises de décisions dernières. Pratiquement, c'est au Parlement de le faire en tant qu'avant-dernière instance avant le peuple. Mais c'est au Conseil fédéral de soumettre des projets en vue de lois et de décisions, de donner des impulsions. En soumettant des messages, il fournit les bases plus ou moins explicites pour la prise de décision.

LA MAUVAISE CIBLE

Des grains de sable semblent faire grincer la machine. Le courant entre le Conseil fédéral et le parlement est interrompu ou a des ratés. En tout cas, certains membres du Conseil fédéral ont été fortement attaqués ces dernières semaines et on leur reproche de ralentir d'importants projets, de se

cacher derrière des expertises de spécialistes ou des procédures de consultation. Le Conseil fédéral serait assis sur des montagnes de dossiers non traités, en bref, il donne l'impression d'un manque de décision: «Il gouverne trop peu».

Ces tirs visent la mauvaise cible. Il existe certains aspects très démocratiques de notre système que l'on ne peut ni ne veut modifier. Un reproche que l'on pourrait, à la rigueur, faire au Conseil fédéral, est celui d'être prisonnier d'un réseau de peurs. Il voudrait bien trouver un large appui pour ses décisions, l'accord des plus petites minorités et réunir tous les intérêts divergents. Ce serait la quadrature du cercle. Et le tout devrait être fondé sur des études scientifiques. Les temps sont révolus où un conseiller fédéral pouvait, avec son savoir et son bon sens, décider promptement. Le monde est devenu trop critique et souffre d'insatisfaction permanente.

Mais ce système de «l'expertocratie» est extrêmement lent et onéreux. On perd des mois et des années en rédigeant des conceptions globales de toutes sortes, qui sont à contrôler durant des mois et des années et qui ne présentent pas seulement l'état actuel des choses, mais contiennent souvent des propositions farfelues des commissions, naturellement à vérifier doublement et triplement.

OUI EST RESPONSABLE D'UNE TELLE ÉVOLUTION? On peut se demander si ce système

compliqué de la formation d'une

opinion n'a pas sa cause dans ce fameux perfectionisme helvétique que des conseillers fédéraux se sentent obligés de suivre pour satisfaire tout le monde. C'est une situation tragique pour nos sept sages - il n'est dès lors pas étonnant que la tâche les use rapi-

Néanmoins, il n'appartient pas aux hommes politiques de reprocher au Conseil fédéral et à ses membres la lenteur de la procédure de décision. De ce côté, on entreprend souvent des démarches pour tout ralentir. La proposition du 2me pilier date de l'année 1975 - et depuis lors on transfert cette proposition d'une Chambre à l'autre. Des commissions siégent et s'ajournent. Ou le Conseil fédéral fait des propositions pour de nouvelles ressources financières et les commissions préparatoires ne disent ni oui, ni non et l'on repousse la décision à la semaine des quatre jeudis.

Il ne faut pas oublier que les commissions d'experts ne se composent pas uniquement de véritables experts, mais qu'il s'y trouve des représentants vigoureux d'intérêts divers, des simples tenants de l'argent aux idéologues de tous genres.

La prétendue faiblesse de décision du Conseil fédéral n'est que le miroir de la réalité suisse. Une réalité confuse et inextricable. Et le Conseil fédéral voudrait démêler soigneusement ces fils sans en déchirer aucun. Les reproches qu'on lui fait peuvent s'adresser sans autre à nous-même. C. P. S.

Elle fête ses 60 ans cette année

L'Union nationale des étudiants

BERNE (ATS).- L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) fête cette année son 60me anniversaire. Pour marquer modestement cet anniversaire, elle publie une brochure qui a été présentée mardi à Berne. Loin d'être une rétrospective autosatisfaisante, ce fascicule tente de faire le point sur la situation actuelle de la politique estudiantine et les questions à l'ordre du jour. Il servira également de base de discussion à un séminaire qui, cet automne, débattra les tâches et le rôle d'une telle association.

Les associations d'étudiants de Fribourg, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich sont représentées à l'UNES, contrairement à celles de Genève, Neuchâtel et Saint-Gall. Selon ses propres estimations, l'Union des étudiants représente 60 % des étudiants en Suis-

Les problèmes auxquels les étudiants sont confrontés actuellement ne manquent pas. On peut évoquer la sont tendance à la réduction des bourses d'études, aggravée par la suppression des subventions fédérales dans ce domaine, l'augmentation du nombre des étudiants avec la menace de numerus clausus et les débouchés que cela implique. Autre tendance générale: la professionnalisation et la rentabilisa tion de l'université qui entraînent des programmes plus chargés, des conditions d'études plus dures, des examens plus sélectifs, sans parler du sort peu

enviable fait aux sciences humaines par rapport aux branches plus directement orientées vers la production.

Face à ces difficultés, l'UNES avoue ses faiblesses. Il est difficile pour elle de se faire reconnaître officiellement, même si elle participe aux travaux de la Conférence universitaire suisse. L'Union des étudiants a ainsi étudié la nouvelle répartition des tâches entre cantons et Confédération, du point de vue des conséquences de cette réforme pour la politique universitaire. Si elle a donné son point de vue de sa propre initiative, elle s'est sentie exclue de la procédure de consultation.

Reste que l'UNES joue un rôle de coordination des revendications étudiantes. Cette tâche ne va pas non plus sans difficulté dans un pays fédéraliste, et l'Union de reconnaître qu'elle est rarement le fer de lance du mouve-

Il semble que l'UNES a raté le coche pendant les années 70, estime l'un des auteurs de la brochure. Au sein de la conférence universitaire, les délégués de l'UNES ont fini par cautionner pratiquement toutes les décisions de cet organe (maigre financement des universités par les cantons non universitaires, enterrement des projets de réforme des études, etc.), constate-t-il. Du point de vue des acquis sociaux, il n'y a pas non plus de quoi pavoiser : la coupe de 10 % des subventions fédérales aux dépenses boursières a passé la rampe comme un charme. Les paysans se défendent mieux que les étudiants...

un tournant

Prévoyant que l'afflux massif d'étudiants annoncé par les statistiques entre 1983 et 1985 multipliera les problèmes actuels, l'auteur conclut qu'il reste deux à trois ans à l'UNES pour préparer le terrain, « pour être prête lorsque les portes de l'université seront engorgées, à soutenir le combat pour une université faite pour et par les

Augmentation du chômage partiel

BERNE (ATS).- Durant le mois de mai dernier, le chômage partiel a presque doublé en Suisse, par rapport à la même période de 1980. Le nombre des chômeurs partiels inscrits auprès des offices du travail a passé de 1456 à 2456 1392 hommes et 1064 femmes – et le nombre d'heures perdues a progressé de 51.400 à 95.400. En avril 1981, les horaires de 2217 personnes ont été réduits de 71.400 heures au total. Ces chiffres ont été communiqués mardi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Par rapport à l'horaire hebdomadaire moyen de travail, soit 44,0 heures, la réduction moyenne a atteint 20 % environ en mai 1981 pour les travailleurs touchés. On avait noté presque 19 %

une année auparavant. Les entreprises qui ont fait état de chômage partiel en mai 1981 étaient au nombre de 118, contre 131 le mois précédent et 138 en mai 1980, 552 chômeurs partiels, soit 22,5% du nombre total, étaient des étrangers soumis à contrôle, contre 569 ou 25,7 % le mois précédent et 384 ou 26,4 % l'année dernière à la même

Le nombre des licenciements pour des motifs d'ordre économique s'est inscrit à 196 (81 hommes et 115 femmes). En outre, des résiliations de contrats de travail ont été signifiées pour une date ultérieure à 292 personnes (145 hommes et 147 femmes). Les nombres respectifs atteignaient 172 et 193 en avril 1981, tandis qu'ils s'élevaient à 55 et 165 en mai 1980.

ROMANDIE

Débat intéressant au Grand conseil valaisan

Cumul des fonctions politiques: socialistes battus par les majoritaires

séance d'hier du Grand conseil valaisan: celui concernant le cumul des fonctions; le fait qu'un conseiller d'Etat siège à la fois à Berne et à Sion, à Berne comme conseiller national et conseiller aux Etats et à Sion comme membre de l'exécutif cantonal. Cette question d'ailleurs est loin d'être propre au Valais puisque dix cantons ont actuellement cette forme de cumul, un cumul que seuls interdisent les cantons du Tessin et des Grisons.

Les socialistes valaisans aidés d'autres membres de l'opposition entendaient supprimer ce cumul. Une motion a été développée à ce sujet par Mme Françoise Vannay. Sa motion, combattue par les majoritaires, a été finalement repoussée par 68 voix contre 31 et 11 abstentions.

Notons qu'en Valais, un seul conseiller d'Etat a le droit de siéger à Berne tandis que ce nombre est de deux, voire de trois, dans certains

Les arguments socialistes peuvent se résumer ainsi: il n'est pas bon pour la démocratie qu'on accumule les pouvoirs sur les mêmes têtes. D'autre part, selon Mme Vannay, on ne peut pas aujourd'hui bien faire son travail à la fois à Berne et à Sion tant les charges sont écrasantes. «C'est matériellement impossible, nota M^{me} Vannay, de bien travailler des deux côtés, d'accomplir à satisfaction les deux mandats».

M^{me} Vannay montra comment actuellement il faut consacrer 100 jours, voire 160 jours, aux affaires fédérales lorsqu'on est conseiller national ou conseiller aux Etats. Dix cantons seulement ont des hommes ou des femmes au sein du gouvernement cantonal et à Berne simultanément.

Le PDC a volé au secours de M. Guy Genoud, seul Valaisan, car la constitution interdit qu'il y en ait davantage, à siéger des deux côtés. Certains ont

Trafiquants de drogue sévèrement condamnés

(c) Des trafiquants internationaux de drogue ont été condamnés mardi à de lourdes peines de prison par le tribunal d'arrondissement de Sion. Michel Miolane, déjà condamné précédemment en France, a écopé mardi de cinq ans de réclusion, expulsion durant quinze ans du territoire suisse et versement de la somme de 30.000 fr. à l'Etat du Valais. Son camarade Jean-François Millet, Français également, a été condamné à trois ans de réclusion, expulsion durant cinq ans du territoire suisse et au paiement de 7000 fr. à

l'Etat du Valais. Le tribunal a suivi en fait les conclusions du procureur géné-

Les deux hommes condamnés par contumace sont toujours en fuite. Ils ont écoulé en Valais notamment de l'héroïne pure et de la morphine pour des dizaines de milliers de francs. Ils étaient d'ailleurs liés à deux autres trafiquants qui sont finalement morts tous deux d'overdose. Le tribunal les a condamnés pour trafic au sens de l'article 19 de la loi fédérale sur les stupéfiants.

même fait remarquer à Mme Vannay qu'elle était elle-même député au Grand conseil, conseiller national et conseiller communal dans sa région.

M. Genoud reconnaît que le travail est harassant et que cela frôle parfois le surmenage, qu'il ne faut pas être à cheval sur les conventions collectives, qu'il faut savoir s'organiser même au détriment de la vie de famille mais qu'en retour l'audience du canton à Berne est bien plus grande si elle passe par la voix d'un membre du gouver-

DES DÉPUTÉS RÉCLAMENT UNE LÉGISLATION SUR LES CABANES

Plusieurs députés valaisans et suppléants, emmenés par M. Gaston Barben bien connu dans les milieux touristiques et alpins, ont déposé hier une motion réclamant une législation spéciale sur les cabanes. Le tiers des cabanes suisses sont en Valais. On compte dans le canton actuellement 52 cabanes dont 43 appartiennent à des sections extra-cantonales. Leur exploitation a complètement changé au cours des ans. La montagne n'est plus ce qu'elle était autrefois. Certaines cabanes sont devenues de vrais hôtels. Seul le CAS impose des règlements aux responsables de ses cabanes. Les sections ne paient pas d'impôts, pas de taxes de séjour, pas de taxes d'hébergement. Les taxes des nuitées existent mais sont surfaites. Elles varient d'une cabane à l'autre. M. Barben cite le cas d'une famille de quatre personnes qui prend un guide pour un seul week-end avec une seule nuit en cabane et qui doit débourser au total... 450 fr. en comptant taxes, pensions, paiement du guide pour un jour, etc.

Les motionnaires vont plus loin. Ils souhaitent voir l'Etat non pas multiplier le nombre de cabanes en haute montagne, mais autoriser la transformation de vieux chalets en bivouacs, d'imposer des règlements à tous les responsables de cabanes, refuges, etc., d'autoriser la vente de boissons dans tous ces refuges avec approbation des prix par l'Etat. Ils demandent qu'on unifie les taxes de nuitées et qu'on impose à tous des taxes de séjour et d'hébergement. On demande même que des délégués de l'Etat puissent inspecter les cabanes et surveiller l'application des dispositions mises en

Recrues SUITE

L'enquête se termine par une série de reproches et de suggestions que les recrues interrogées font concernant la formation scolaire. Un bon nombre d'entre elles regrettent le déséquilibre entre la théorie et la pratique. Ces jeunes gens réclament notamment une meilleure préparation du passage de l'école à la vie professionnelle. une préparation à la vie d'adulte.

Ils souhaitent aussi que les relations entre les maîtres et les élèves soient améliorées. Ils demandent un allégement des programmes et l'instauration d'une sorte de « stratégie de repêchage ».

Concernant l'enseignement, ils estiment que l'apprentissage des langues étrangères doit être amélioré. Un net intérêt se dessine en outre pour les sujets économiques. On demande une approche plus globale des problèmes économiques et politiques suisses dans le contexte mondial. De nombreux jeunes gens sont tourmentés par leur envionnement social et souhaitent approfondir l'étude des grands problèmes humains. Enfin, ils proposent de renforcer la formation artistique afin d'avoir un esprit plus critique face au développement des arts

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Construction : ralentissement confirmé

ZURICH (ATS) .- A l'instar, il y a quelques jours, du groupe de l'industrie suisse de la construction, la conférence suisse de la construction (CSC) constate dans la dernière édition de sa publication officielle «Reflets de la construction» que le taux de croissance dans le secteur de la construction manifeste des signes de ralentissement

Comme l'indique la CSC, l'image globale est réjouissante, mais les perspectives sont à court terme. D'autre part, la demande de construction dans les différentes régions du pays présente une image très différente. Aussi bien pour le génie civil que pour le bâtiment. Dans onze cantons, l'accroissement des commandes est supérieur à la moyenne suisse, alors qu'il est inférieur dans quinze autres cantons.

La CSC souligne que l'augmentation des taux hypothécaires intervenue récemment ne s'est pas encore répercu-

Leclanché SA: dividende inchangé

YVERDON (ATS). - L'assemblée des actionnaires de Leclanché SA, fabrique de piles électriques, condensateurs, accumulateurs et redresseurs, à Yverdon, a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui laissent un bénéfice de 1.163.016 francs (1.140.093 francs en 1979). Le dividende est maintenu à 50 francs bruts aux actions au porteur et à 10 francs bruts aux actions nominatives. Les amortissements sur les comptes machines, outillage, installations et bâtiments s'élèvent à 779.684 francs. Le conseil d'administration entrevoit l'avenir avec

tée jusqu'à ce jour d'une façon tangible sur le secteur privé. La statistique des crédits de construction fait état toutefois d'une détérioration du climat d'investissement et, partant, d'une baisse de la demande dans le secteur de la construction de logements.

La CSC estime, en conclusion, que le point culminant de l'évolution dans la construction semble peu à peu être

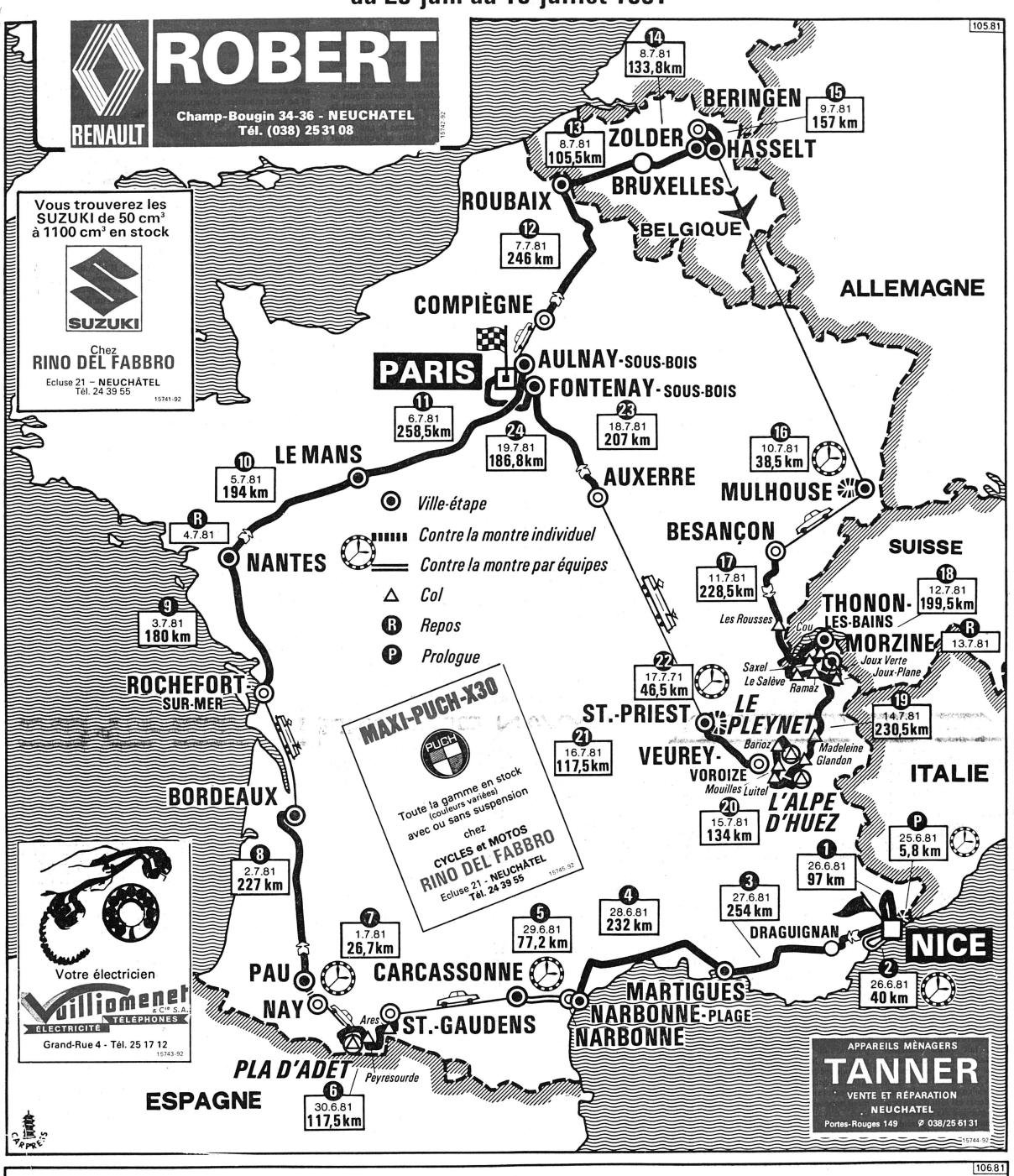
Ciba-Geigy sur la sellette aux Pays-Bas

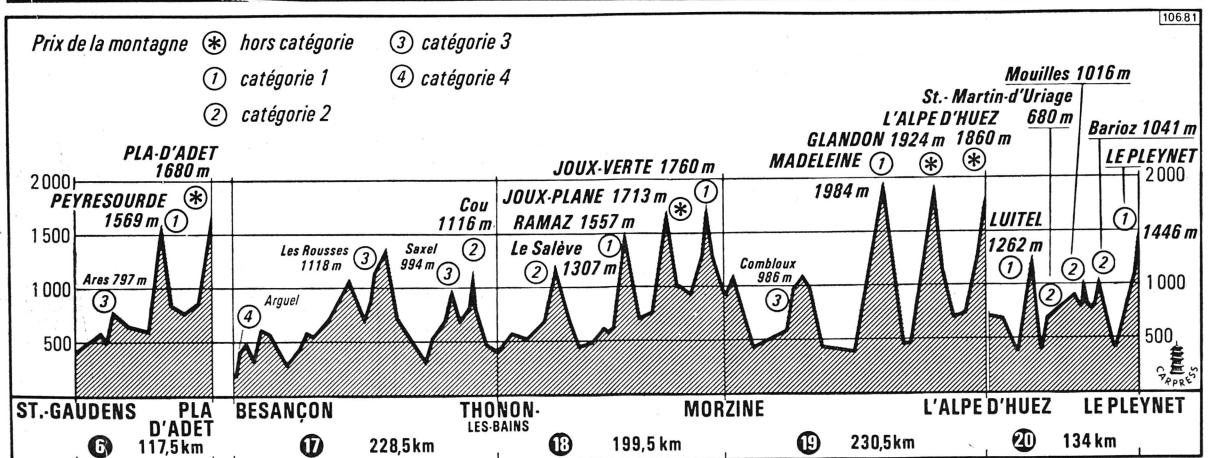
LA HAYE (ATS). - La société Ciba-Geigy a fait l'objet de critiques lors d'une session du 10^{mo} congrès des organisations internationales de consommateurs, qui se tient cette semaine à La Haye. L'organisation britannique de protection des consommateurs «Social Audit» s'en est prise aux préparations à base de clioquinol, produit utilisé par Ciba-Geigy pour la confection de médicaments contre la diarrhée. L'organisation s'est résolue à partir en guerre contre l'utilisation du clioquinol, car elle estime que les gouvernements et l'organisation mondiale de la santé se détournent du problème pour ménager leurs intérêts financiers.

«Nous sommes décidés à lutter contre Ciba-Geigy jusqu'à ce que l'entreprise diffuse à l'intention de chaque consommateur l'information nécessaire sur les effets du clioquinol», ont déclaré ses responsables lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée en présence de dix personnes victimes de la maladie de SMON. Cette maladie nerveuse aurait, en effet, été provoquée par l'absorption de médicaments contre la diarrhée.

FAN 68me TOUR DE FRANCE L'EXPRESS

du 25 juin au 19 juillet 1981





Du défi japonais au retour des tramways...

monde entier: l'invasion des marchés nationaux par des produits japonais. Cette peur est compréhensible. Avec l'invention de la machine à vapeur, l'An-gleterre est devenue au siècle dernier, la plus grande puissance économique du monde. Elle a été évincée par les Etats-Unis qui ont réussi à maintenir leur nosition de pointe grâce au développement de l'auomobile, de l'aéronautique et des ordinateurs. Depuis que les micro-processeurs ont révolutionné de fond en comble les procédés de fabrication, il n'est nlus exclu que le Japon devienne la puissance industrielle numéro un des années 1980.

Plusieurs secteurs de l'industrie allemande en ont déjà fait l'expérience. L'industrie textile, la construction navale, les fabricants d'instruments de précision et d'appareils optiques, l'industrie des ordinateurs et de l'électronique sont les premières victimes de cette expansion nipponne.

La stratégie suivie par les Japonais est toujours la même: ils se concentrent sur une série limitée de produits qu'ils peuvent offrir à de bonnes conditions, grâce à leurs grandes capacités de production. Le danger de cette stratégie est toutefois apparu lorsque, avec leurs exportations d'automobiles, les Japonais se sont attaqués à l'une des industries-clé du monde occidental.

La sonnette d'alarme a sonné en République fédérale lorsque les voitures japonaises représentèrent un cinquième des importations allemandes en prove-

Il va de soi que le devoir de chaque

usager de la route consiste à utiliser

parcimonieusement l'énergie disponi-ble. Et que celui de tous les construc-

teurs réside dans le fait de réaliser des

véhicules aussi économiques que possi-

En septembre 1975, le premier mo-

dèle BMW portant le sigle «316» sor-

tait des chaînes de montage des usines

de Munich. Moins de 6ans ont passé,

et le millionième véhicule de la série 3

vient d'être produit. Dans la seule

Suisse, plus de 33.000 automobilistes

ont choisi de rouler dans une «petite»

BMW. Dans cette gamme, le modèle le

plus demandé est la BMW 320. Parmi

es connaisseurs, la version 323i est

tout particulièrement appréciée parce

qu'il s'agit d'une limousine à la fois

A l'origine, les BMW de la série 3

compacte et sportive.

Un spectre hante les milieux économiques du nance du Japon. Les Français et les Italiens ont poussé de hauts cris devant l'offensive nipponne. Mais leurs plaintes n'ont pas été convaincantes. Leurs gouvernements, de même que celui de la Grande-Bretagne, ont cherché à se protéger contre les importations japonaises en signant des accords bilatéraux. Aux Etats-Unis, l'administration Reagan a réussi à conclure avec le Japon un accord de limita-

tion volontaire pour une durée de trois ans. Le Japon s'est engagé à fournir aux Etats-Unis 140.000 voitures de moins qu'il ne l'avait prévu. L'industrie automobile américaine, qui a omis de s'adapter à temps aux nouvelles conditions et de s'orienter davantage sur la production de petites voitures, se félicite de cet accord qui lui donne un

En ajoutant aux problèmes de la concurrence ja-ponaise ceux de l'écologie, on observera depuis quelque temps un certain revirement parmi les urbanistes. Le tram a de nouveau droit de cité en tant que moyen de transport public. On a stoppé les mesures destinées à supprimer de telles lignes. La discussion sur les problèmes d'énergie et sur l'environnement, les nouvelles conceptions des urbanistes, les protestations massives des comités de citoyens et l'attitude compréhensive des hommes politiques sont à l'origine de ce « comeback ».

Les experts indiquent que le tram permet de trans-porter un plus grand nombre de passagers par kilomètre parcouru et de mieux utiliser la place disponible que les autobus. C'est certainement une des

ce à revenir au tramway et que l'on observe un développement spectaculaire de ce système de transport dans le monde.

Les municipalités et service de chemin de fer veillent à la modernisation et au développement des systèmes encore en place. Les transports individuels n'ont pas rempli les attentes, les agglomérations urbaines étouffent sous le poids du trafic automobile. On a donc repensé la situation. On a d'abord pensé à créer un réseau attrayant de transports publics sur petites distances composé de trains de banlieue et de métros. Mais cette solution est onéreuse et elle ne vaut la peine d'être appliquée que dans les zones où l'on a affaire à des grands courants de circulation.

C'est une évolution qui s'observe surtout aux Etats-Unis et au Canada où les transports individuels n'étaient soumis jusqu'à présent à aucune restric-

Bien que la plupart des vieux trams aient été mis hors service, on peut encore les voir circuler dans certaines grandes villes comme Boston, San Francisco, Philadelphie et New Orleans. Ces voitures ont été remises en état et dotées de nouvelles compositions. Mais le défi des Japonais va au-delà de ce que l'on pouvait prévoir puisqu'en ville de Philadelphie circuleront dès 1982 pas moins de 141 motrices en provenance elles aussi du Japon...

(Propos recueillis dans les Bremer Nachrichten)

étaient uniquement équipées de mo-

teur quatre cylindres. Puis, dans le

courant de l'année 1977, les types 320

et 323i ont reçu sous leur capot des

groupes six cylindres à la fois puissants

et tranquilles. De ce fait BMW est l'un

des rares constructeurs automobiles à

proposer des moteurs six cylindres

dans la classe très recherchée des 21i-

tres. Au cours de l'année dernière, le

modèle 318 i a été profondément rema-

nié sur le plan technique, tandis que

ces jours-ci, le benjamin de la série 3, le

modèle 315 est lancé sur le marché

suisse. BMW va ainsi à la rencontre

des automobilistes qui souhaitaient bé-

néficier des grandes qualités de sécuri-

té active et passive offertes par toutes

les BMW mais devaient, jusqu'à pré-

sent, renoncer à une telle acquisition

parce qu'aucun modèle n'était proposé

dans la classe de prix se situant au-dessous des 15.000 francs.



Une affaire de mode...

Black Flash Nouvelle Kadett

Exposée au Salon de Genève de cette année afin de tester les goûts du public, la Kadett Black Flash a suscité un tel intérêt auprès de la clientèle que la GM Suisse à décidé de l'inclure dans son programme de vente Opel dans notre pays.

Comme son nom l'indique, la Black Flash a une carrosserie de couleur noire avec, sur les flancs, le coffrage des roues et le becquet antérieur, un mince filet orange et or. Extérieurement, ce modèle se distingue par un spoiler avant, une large bande de protection latérale en PVC, deux rétroviseurs extérieurs de sport, un essuie et laveglace sur la lunette arrière et des jantes en aluminium.

L'habitacle de la Black Flash est conçu dans l'optique sportive: le moteur 1,3 S (75 ch DIN), des sièges Recaro noirs, une instrumentation sportive (compte-tours, indicateur de pression d'huile et voltmètre), un volant de sport à 3 branches font partie de l'équipement de série qui comporte d'autres éléments tels que le compteur kilométrique journalier, les essuie-glaces intermittents, etc.

La Kadett Black Flash s'adresse

avant tout à une clientèle jeune qui ne manquera pas d'être attirée par le prix de cette voiture sportive.

RENAULT 1980: 638 millions de bénéfice

Le Groupe Renault a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 80.105 millions de francs, soit une progression de 17% par rapport à l'exercice précédent. Les investissements ont progressé de 49% et ont été couverts aux trois quarts par des ressources internes. Les bonnes performances globales de l'exercice résultent de l'addition d'un très bon premier semestre et d'une seconde partie de l'année qui a souffert de manière croissante du recul des marchés et de

l'intensification de la concurrence due notamment à l'offensive japonaise. Cette tendance dépressive n'a fait que s'accentuer depuis le début de 1981. Au cours du premier trimestre la Régie a produit dans le monde 516.186 véhicules et

vendu hors de France 263.575 véhicules. En France, Renault détient, à la fin du premier trimestre, 41,2% du marché. Ses ventes ont ainsi baissé de 12,2% par rap-port au premier trimestre 1980, dans un marché toutes marques qui a chuté de

1 million de BMW de la série 3



Toujours une certaine classe

LE VRAI SPÉCIALISTE DE L'AUTORADIO et de la HI-FI EN VOITURE

Découvrez avec nous les melleures marques!

AN DIVORNE

AUTO - ÉLECTRICITÉ Pierre-à-Mazel 6 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 38 18

Panasonic CQ 463

Autoradio stéréo 3 longueurs: OM, OL, OUC Cassette stéréo éjection automatique + embobinage

avant et arrière, 2 x 6 watts



Rendu posé, v compris antenne déparasitage standard, accessoires de montage 2 h.-p. très performants

dès Fr.

GARANTIE 1 AN SEUL LE SPÉCIALISTE MÉRITE VOTRE CONFIANCE! **VENTE:**

ouvert le samedi jusqu'à 17 heures

Exposition

permanente de la gamme

GARAGE RELAIS LA CROIX

> Jean WUTHRICH maitrise fédérale

Agent OPEL depuis 28 ans

Tél. 461396

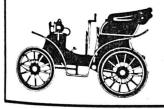
BEVAIX



GARAGE DU 1er -MARS S.A.

AGENCE BMW - PIERRE-À-MAZEL 1 - NEUCHÂTEL - TÉL. 24 44 24

CARROSSERIE G. Stamm



Atelier ultra-moderne Peinture au four Marbre pour châssis Véhicules de remplacement Devis sans engagement

@ (038) 42 18 03 Route cantonale 2017 Boudry

Domicile: Foulaz 18 2025 Chez-le-Bart Ø (038) 55 26 65 SPÉCIAL-AUTO

Prochain

mercredi 23 septembre 1981

FAN-L'EXPRESS

Service de publicité

Tél. (038) 25 65 01

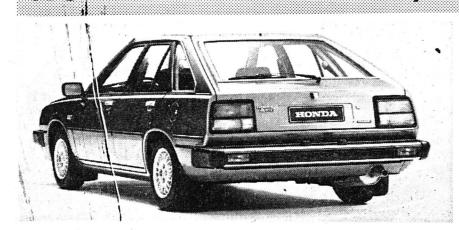
des falaises sa





TEL. 25 02 72 NEUCHATEL

HONDA Quintet : une perle abordable



Lorsque l'utile se joint à l'agréable...

Lorsqu'on aperçoit cette petite japonaise, plus rien ne nous fait penser qu'elle provient du pays du Soleil levant. Petite, compacte, elle a pris l'allure de nos voitures européennes. Si Kon ouvre sa portière, un intérieur magraffique apparaît comme une perle en son écrin... La finition de son intérieur est parfaite, et la richesse de son équipernent nous oblige à en dévoiler quel-

- L'inclinaison des sièges avant est réglable jusqu'à la position cou-

Le siège du conducteur est réglable

Un coffret à monnaie – appelé le coin – sur le tableau de bord est fort utile à l'heure des parcomè-

Une boîte à gants verticale avec éclairage est complétée par un vide-poches disposé au milieu du tableau de bord

Un lave/essuie-glace arrière assure la meilleure des visibilités.

Le coffre arrière peut se déverrouiller de la place du conducteur.

Le pare-soleil droit comporte un miroir de courtoisie en verre de sécurité.

Le rétroviseur extérieur gauche est réglable de l'intérieur.

Le toit ouvrant électrique s'action-

clair. La suspension assez ferme a le secret des voitures sportives qui tiennent bien la route, tandis que la boîte à 5 vitesses convient à la conduite sportive tout en demeurant économi-

Cette Quintet est une véritable petite voiture familiale polyvalente grace à son hayon et des dossiers arrière rabat-

La conception originale de sa car-rosserie prouve qu'une voiture à usa-ges multiples sait aussi être élégante.

Si l'on compare ce qu'elle offre à ce qu'elle coûte, il est facile de compren-dre pourquoi nous l'avons comparée à une perle abordable!

Fiche technique

Moteur: 4 cylindres en ligne de 1602 cmc

Puissance: 80 CV DIN à 5800 /min. Transmission: traction avant Suspension: 4 roues indépendantes Freins: AV: disques AR: tambours

Preins: Av. disques / 1.

Poids: 895 kg
Réservoir: 50 litres
Vitesse maxi: 162 km/h
Accélération 0-100 km/h en 11,8 sec Consommation moyenne de notre esréalisé. Tout y est pratique, lisible et

Nouveau centre HONDA à Genève

Pour nous c'était l'occasion de faire une balade... Pour Honda, c'était celle de nous la présenter...

ne du tableau de bord et comporte

un déflecteur éliminant les cou-

Un moniteur de sécurité signale

notamment une éventuelle défaillance des feux arrière et la fermetu-

L'habitacle en général est très ac-

cueillant et le tableau de bord très bien

- Les dossiers des sièges arrière se

rabattent individuellement

re incorrecte des portes.

rants d'air.

En effet, en ces derniers jours de printemps, Genève a vu naître à Satigny, le nouveau centre d'importation

Situé en pleine campagne, déclarée zone industrielle, ce centre est désormais équipé des plus belles installations modernes et fonctionnelles, que vous venons de visiter lors de son

Pour marquer cette fête d'une pierre blanche, Honda a profité de présenter aux invités sa toute nouvelle «Ballade», modèle qui s'intercale entre la Civic 1,3 et la Quintet.

Quelles ont été les raisons de créer un modèle à trois volumes entièrement nouveau alors que de nombreux constructeurs se bornent souvent à ajouter un coffre, ou de le supprimer, sur un modèle déjà existant? La décision de créer la Ballade découle de trois points de réflexion:

1. La clientèle japonaise demandait une voiture à trois corps (moteur habitacle - coffre) moins grande que

CARROSSERIE

MODIFICATIONS

PREPARATION

Un constructeur européen (British Leyland) désirait que Honda réalise pour lui un véhicule de luxe à la fois compact et nerveux.

3. Certains importateurs Honda en Europe demandaient le même véhicule que sous point 2 avec une puissance accrue par rapport aux autres véhicules de cylindrée moyenne de la mar-

En effet, les vendeurs européens s'étaient aperçus qu'une clientèle traditionnellement orientée vers la grande limousine de prestige, avait décidé de remplacer ces voitures gourmandes et souvent trop grandes par des véhicules plus petits et plus sobres à condition que ces derniers ne soient pas d'un équipement plus pauvre et que le con-fort offert soit très bon.

Au vu des ces exigences, Honda Mo-tor Co. décidait la construction d'un modèle entièrement nouveau – alors qu'il existait déjà une Civic 1,3 à trois volumes - faisant usage de la technologie éprouvée depuis de nombreuses années chez Honda.



Honda Ballade, un compromis international

Lancia Gamma berline : de la haute couture italienne



Un certain prestige

Si l'on parle de voitures italiennes de grande classe dessinées par le grand couturier turinois Pininfarina, l'image de voiture supérieure et de grand prestige nous renvoie à la berline de Lancia: la GAMMA.

Tout au long des ans, avec ses Astu-

ra, ses Aurelia ou ses Flaminia, Lancia a conservé la tradition d'un style de voitures dont la Gamma est aujour-

Pour goûter à cette classe, nous avons essayé une de ces jolies berlines de millésime 1981, qui se distinguait des autres par la qualité de son esthéti-que et surtout par son nouveau moteur 2500 cmc à injection électronique. Comme les autres, il s'agit d'une

d'hui l'aboutissement.

dantes qui jouit en plus d'une direction à crémaillère assistée hydraulique-Dans cette dernière version, la calan-

traction avant à quatre roues indépen-

dre reprend le motif maintenant unifié qui caractérise toute la gamme.

L'habitacle qui a été aux petits soins est enrichi de revêtements très soignés et d'utiles gadgets, comme par exemple le verrouillage central des portières, des lève-glaces électriques sur les quatre fenêtres, et un spot de lecture orien-

Son confort de route est remarquable, et malgré son poids confortable de 1340 kg, elle se conduit du bout des doigts alors que sa tenue de route de berline n'a rien à envier à bien des voitures sportives.

Son moteur à quatre cylindres à plat opposés renoue avec l'expérience précédente du moteur Flavia présenté dans les années 60. Il a été choisi par rapport à son faible encombrement longitudinal qui réduit le porte-à-faux avant et favorise la forme aérodynami. que du capot ainsi qu'une répartition optimale des masses pour la traction

Ce moteur est réalisé entièrement en alliage léger moulé sous pression.

Dans l'optique également de la réduction des poids, cette Gamma bénéficie d'un ensemble très moderne de transmission composé d'un embrayage de grand diamètre muni d'un moyeu élastique et d'une commande assistée par un ressort compensateur limitant l'effort à la pédale.

Tout au long de notre essai, nous avons ressenti la sécurité d'une grande routière, le confort d'une jolie berline et la passion de la perfection... jusqu'au moment où, par un malencontreux hasard, une conduite hydraulique de commande de l'assistance de la direction s'est rompue pour asperger d'huile l'échappement et remplir la voiture de fumée!...

Petit incident sans gravité pour nous puisqu'il s'est produit à proximité du dépositaire local qui, en un tour de main, a su réparer le mal. Nous n'aimerions pas imaginer ce petit incident en pleine croisière, surtout si l'on imagine qu'à la suite de cette dépression d'huile, la direction aurait pu se raidir... N'y pensons pas trop, mais nous regrettons qu'un tel incident se produise sur une voiture de moins de 20.000 km!

A part cela tout va très bien... et nous conservons le meilleur souvenir de cette magnifique berline habillée de haute couture.

Fiche technique Moteur: 2484 cmc Injection: Bosch L-Jetronic Puissance:140 CV DIN à 5400 t/min Suspension: 4 roues indépendantes Freins: à disques sur les 4 roues Poids: 1340 kg Vitesse maxi: 195 km/h

Consommation moyenne de notre essai: 12 1/100 km.

Nouvelles Alfa Romeo



Une troisième porte bien utile pour charger

Alfa Romeo a lancé le mois dernier une nouvelle version de son Alfasud avec hayon arrière. Cette nouvelle série possède un équipement de choix dans cette nouvelle version à trois portes: 2 rétroviseurs extérieurs, ouverture du coffre de l'intérieur, lave-essuie-glace à la

lunette arrière, phares halogènes, allumage électronique pour les modèles ti, vitres athermiques, moquette, volant réglable, compte-tours, montre à quartz et boile à Le moteur, les caractéristiques techniques et les éléments de sécurité son

identiques aux autres modèles Alfasud.

La gamme Commodore s'enrichit d'une nouvelle version

Après la présentation, lors du Salon de Genève de cette année, du break «Voyage», la gamme Commodore six cylindres d'Opel est à nouveau élargie: un moteur à injection d'essence, puissant et économique, est proposé des le mois de juin.

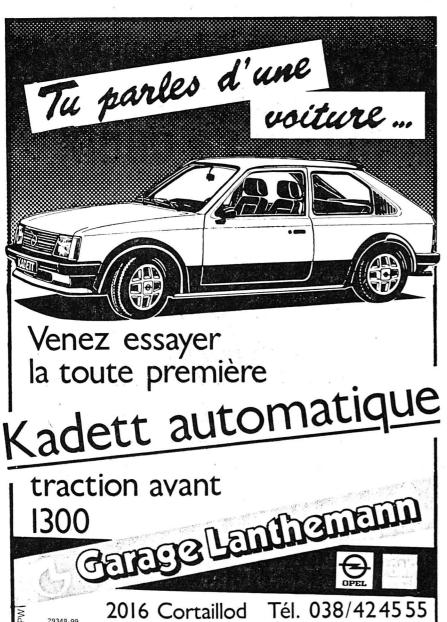
A l'instar de la version avec carburateur, ce moteur à injection électronique a une cylindrée de 2,5 litres. La nouvelle culasse avec chambres de combustion modifiées est conçue à l'exemple du moteur 3,0 E qui équipe

d'injection Bosch L-Jetronic assure un mélange air-essence idéal. Les 130 ch DIN de ce moteur à

la Senator et la Monza. Le système

injection doté d'un allumage à transis tors conferent à la Commodore 2.5E des performances élevées: accélération de 0 à 100 km/h en 11 secondes, vitesse de pointe 190 km/h. Par contre, les valeurs de consommation sont modestes pour un six cylindres: 8,4 litres à vites se stabilisée de 90 km/h, 10,7 litres à 120 km/h et 14 litres en circuit urbain.





29348-99



La nouvelle Lancia Gamma Coupé.

Qui donc parle de l'acheter tout

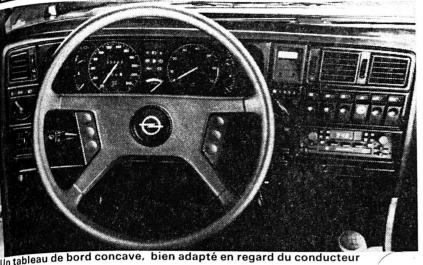


Tout propriétaire d'américaine ne sachant plus où confier sa voi-

ture trouvera chez moi pièces, compétence, et qualification profes-

sionnelle, dans un cadre bien équipé et à des prix raisonnables.

Bonnes vacances à tous nos annonceurs et à tous les automobilistes! SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS



Nouvelles Senator et Monza chez la GM

La Senator et la Monza, modèles du haut de gamme d'Opel, sont maintenant encore plus attractives: plus éco-nomiques et plus fonctionnelles, elles ont subi de nombreuses et importantes modifications de détail dont les plus marquantes sont un moteur économique de 2,5 litres à injection électronique et un tout nouveau tableau de

Le conducteur de la Senator et de la Monza a sous les yeux un véritable cockpit. En effet, le nouveau tableau de bord, légèrement concave, comporte toutes les commandes et tous les instruments propres à la voiture de prestige, les cadrans étant naturelle-ment dénués de reflets. Grâce au nouveau volant, le conducteur a une vue parfaite sur les cadrans et les boutons ordonnés de façon claire et logique.

Le système de ventilation a fait l'objet d'améliorations notables, grâce aux nombreuses possibilités de réglage et d'orientation largement indépendantes*

les unes des autres. De plus, le dispositif de ventilation à pression dynamique rend souvent l'utilisation du ventilateur superflue lorsque la voiture est en

Par ailleurs, l'on note de nombreuses améliorations: l'habillage des portières a été modifié, les sièges sont revêtus d'un nouveau tissu à la fois élégant et sportif et les couleurs de l'habitacle sont encore mieux harmonisées à celles de la carrosserie. L'habitacle est encore plus accueillant et plus élégant. Enfin, le nouveau dessin des sièges antérieurs a permis d'agrandir de 2,5 centi-mètres le dégagement pour les jambes à l'arrière.

Une autre nouveauté sous le capot: le nouveau moteur six cylindres de 2,5 litres à injection électronique L-Jetronic (136ch) remplace le groupe 2,8 à carburateur. Les valeurs de consommation d'essence sont nettement plus basses que pour le moteur 2,8 litres, surtout en ville.

Prototype V.E.R.A

Dans le cadre d'un contrat conclu en novembre 1979 entre l'Agence pour les Economies d'Energie, organisme gouvernemental français, et Automobiles Peugeot, ce constructeur vient de présenter, dans les délais qui lui étaient impartis, le prototype définitif.

Le principal objectif, une importan-te réduction de la consommation de carburant, a été pleinement atteint par de nouvelles solutions techniques portant notamment sur la réduction de la résistance aérodynamique, la diminution du poids du véhi-cule et l'amélioration du rendement

Il est important de noter en outre que toutes les qualités essentielles

d'une voiture moderne, telles que sécurité, performances, confort et lon-gévité ont été maintenues et même partiellement améliorées

Les consommations conventionnelles du prototype V.E.R.A. de Peugeot sont les suivantes : à 90 km/h vitesse stabilisée 4,2 l à 120 km/h vitesse stabilisée 5,6 l en cycle urbain

La réduction de la consommation par rapport à la 305 GL, déjà très économique, se situe donc entre 33,7 % (en cycle urbain) et 38,5 % (à

Le prototype V.E.R.A. a été testé en soufflerie aérodynamique et a donné les valeurs suivantes :



Le prototype de Peugeot consomme 35 % de moins que la 305 dont il est

Prototype V.E.R.A. 0,318 Gain en % Référence 305 de base 27.7 Cx SCx 0,566

Il faut souligner que ces résultats sont obtenus tout en conservant les qualités du modèle de base 305, soit habitabilité, dimensions, garde au toit, encombrement extérieur, accessibilité au coffre. La carrosserie troiscorps est maintenue.

L'utilisation de matériaux légers ainsi que certaines modifications de détail ont permis des allégements substantiels: le total du gain sur la masse est de 185 kg pour un objectif initial de 100 kg.

En plus d'une amélioration du ren-

dement moteur ayant permis une consommation spécifique inférieure de 14 %, la démulitiplication finale de la transmission a été allongée.

Toutes les solutions retenues peuvent être industrialisées à plus ou moins long terme. Aucune impasse technique n'a été faite. Cependant, la réalisation de ces diverses solutions est à l'heure actuelle très onéreuse. Celles-ci seront adaptées en fonction de l'intérêt que représente leur application à chacun des modèles.

Nouveau camping-car Peugeot

Automobiles Peugeot, d'entente avec la carrosserie française Chausson-Carrier, présente un camping-car d'une nouvelle conception, le modèle ODYSSEE 4000. Cette adaptation est proposée sur le fourgon de base Peugeot J9 à traction avant. Déjà en production, ce véhicule est doté d'un pavillon surélevé. Ce modèle ODYSSEE 4000 offre, pour 4 personnes, un aménagement intérieur très complet avec couchages, cuisine équipée de réfrigérateur, douche, eau chaude, réservoirs, isolation soignée etc. La carrosserie très esthétique, peinte en gris métallisé avec bandeaux rouges, a une surface vitrée panoramique de 5,8 m². Sur la route les qualités de confort sont assurées par une suspension indépendante sur les 4 roues, une direction précise, un freinage puissant (freins à disques à

Equipement

Espace cuisine

évier acier inox avec égouttoir réchaud 2 feux

tissu chevron rideaux en tissu opaque doublé

aération supérieure antibuée
 Aménagements divers

meubles décor frêne

réfrigérateur 50 lt trimixte (gaz-12V-220V)

placards de rangement

lavabo d'angle et armoire de toilet-

douche avec bac récepteur équipé d'un plancher rabattable

banquettes et sièges recouverts de

hotte aspirante

Compartiment toilette

W.-C. chimique

volume de rangement total 1870

aération répartie sur l'ensemble du véhicule par aérateurs de parois et deux lanterneaux réglables sur pa-

circuit par pompe électrique réservoir 80 lt. sous faux plancher pour eaux usées

alimentation gaz batterie additionnelle 45 Ah chauffage gaz 2000 Kcal/h



GARAGE DU ROC

Tél. (038) 33 11 44

LEASING - FINANCEMENT GMAC - REPRISE

AGENTS LOCAUX: Garage GOLAY - Rochefort, tél. (038)45 10 50 Garage-Carrosserie P. PUGIN, Dombresson, tél. (038) 53 28 40

Garage J. WÜTHRICH Relais de la Croix, Bevaix, tél. (038) 46 13 96. EN PLUS!

Membre de l'Union professionnelle Suisse de l'Automobile

L'EXPÉRIENCE



TRÈS RÉUSSIES!

seront vos retouches avec nos produits efficaces et nos bons

DUPLI-COLOR



Automobilistes! Réparez vous-mêmes les égratignures de votre carrosserie Avec l'auto-spray acrylique DC. Aussi résistant qu'un vernis au four.

Votre voiture comme neuve avec Acryl «Auto-Spray» DUPLI-COLOR

COLOR-CENTER vous aide chaque jour à économiser!

Ouvert le samedi - lundi, fermé toute la journée Parking à 100 m 🖸 15 min. devant le magasin

Corolla 1300



Sedan Deluxe Break Liftback

Corolla 1600

Liftback automat. Liftback grand luxe GT coupé

Garage O. Bongiovanni Tombet 28 - 038/311031

Pour la 6e fois **PESEUX** champion du monde de la production...



mini 7 METRO

GRAND CONFORT -SUSPENSION HYDROGAZ

LONGUEUR 340 cm

PRIX DÈS Fr. 9990.—

LEASING

exemple en 48 mois

Fr. 198.—

mensuel + casco

GARAGE DE LA CÔTE, R. WASER Route de Neuchâtel 15, 2034 PESEUX, tél. (038) 31 75 73.

Peugeot-Citroën-Fiat Ce véhicule, de la catégorie 1000 kg Peugeot, Citroën et Fiat annoncent la sortie prochaine d'un nouveau véhi-cule utilitaire né de leur collaboration technique et destiné à compléter leurs gammes respectives.

Une solution intéressante pour les prochaines vacances.

Nouvel utilitaire

Le nouveau véhicule sera produit dans l'usine Sevel (Société à participa-tion paritaire Peugeot SA - Fiat) à Val Di Sangro (Italia du 1997) Di Sangro (Italie du centre). Ses composants mécaniques et de carrosserie sont fabriqués soit en France par Peugeot et Citroën, soit en Italie par le groupe Fiat. La capacité de l'usine sera de 80.000 véhicules par an.

Le nouveau véhicule sera commercialisé à partir de l'automne prochain en Italie et en France. Il sera disponible dans les autres pays au courant des premiers mois de 1982.

à 1300kg de charge utile, sera réalisé en un nombre important de versions (charges utiles, empattement, toit surélevé, transport de marchandises, de personnes, mixte, châssis cabine, double cabine, etc.). Le fourgon de base est caractérisé par un châssis à longerons, complété par une cabine semiavancée et un compartiment de chargement à grand volume utile.

Le nouveau véhicule sera disponible en deux versions à essence (70 et 80 CV DIN) et une version Diesel (72/75CV DIN). Boîte de vitesses 4 ou 5 rapports.

La vitesse maximum pour tous les modèles sera d'environ 120 km/h et la consommation particulièrement basse.

Une traction de 89 CV...



M. et J.-J. Segessemann et Cie Garage du Littoral - Neuchâtel

Tél. (038) 25 99 91 PIERRE-À-MAZEL 51

A Longbridge, les nouvelles METRO sortent d'une usine toute neuve

Si, lors de sa première apparition publique en 1959, la Mini a suscité à la fois de l'étonnement et du scepticisme. en revanche lorsqu'elle a été présentée en automne 1980, sa grande sœur, la METRO a été accueillie avec enthou-

La référence technique de base pour la réalisation de la Metro devait être la conception de la Mini due au créateur Sir Alec Issigonis. C'est lui qui, le tout premier, imposa l'idée de la traction avant à moteur transversal, ce qui provoqua une véritable révolution dans la construction automobile.

Les moyens mis en œuvre pour la construction de la Mini Metro ont changé la face de Longbridge. Grâce aux énormes investissements consentis, l'une des usines automobiles les plus modernes et les mieux intégrées en Europe a pu être érigée.

A tous les niveaux, de nouveaux équipements et de nouveaux bâtiments ont été mis en place. Les ateliers dans lesquels sont fabriquées les carrosse-

ries brutes par des moyens technologiques qui sont parmi les plus sophistiqués du monde, constituent la réalisation la plus spectaculaire du nouveau complexe industriel. En outre, le centre de production de la Mini Metro

comporte notamment: un stock administré automatiquement pour les pièces estampées;

des routes d'accès et des rampes de chargement pour les transports ferdes installations de peinture et de

pré-traitement hautement moderniun stock pour les éléments de car-

rosserie déjà peints; des chaînes de montage surélevées;

des chaînes de montage moderni-sées pour les moteurs et les boîtes de vitesses: des nouvelles chaînes pour l'assem-

blage final;

des bancs d'essai et des installations pour les contrôles d'étanchéides installations pour les contrôles des émissions des gaz;

un nouveau bâtiment pour les con-

trôles avant la livraison. Sur l'immense complexe de Long-bridge, de nouveaux bâtiments ont été

érigés. Ils représentent une superficie totale de 100.000 m². A eux seuls, les ateliers s'étendent sur quelque 70.000 m², soit l'équivalent de 10 terrains de football...

Automation et contrôles

Les installations servant à la production de la Mini Metro comprennent des robots et des automates exécutant les travaux de soudure qui sont parmi les plus modernes et les plus avancés au monde. Ce à quoi s'ajoute une expérience de nombreuses années dans la production de petites voitures en gran-

L'ensemble de l'usine ultra-moderne de Longbridge avec ses machines de production largement automatisées, ses strictes contrôles de qualité et son produit la Metro, à la fois nouvelle et economique, démontre la direction positive vers laquelle s'oriente désormais le groupe BL.

Il reste à souhaiter qu'en Europe continentale, le plus grand constructeur automobile britannique soit également jugé au travers de la réalisation ultra-moderne que représente l'usine de Longbridge.

Les perspectives pour un avenir prospère sont ainsi déterminées. De prime abord par le lancement de la Mini Metro, mais aussi par la gamme Rover, les célèbres Jaguar-Daimler et également par les véhicules tout-terrain que sont les Land-Rover et Range-Rover pour lesquelles les capacités de production viennent d'être augmen-

Longbridge et la Metro démontrent une nouvelle fois l'esprit d'innovation dont l'industrie britannique sait faire



d'une chaîne totalement robotisée... sortent de jolies Metro...

DATSUN BLUEBRD

le meilleur modèle de sa catégorie! Qualité, fiabilité, économie et confort – à un prix qui a tout pour convaincre.



Qualité et fiabilité

L'élégante Datsun Bluebird est une des japonaises de la catégorie moyenne supérieure qui connaît le plus de succès. La Bluebird bénéficie de la somme d'expériences accumulées lors des millions de kilomètres parcourus par les véhicules de cette gamme. Le résultat? Voici ce qu'écrit la grande revue « auto motor + sport » (27/80), dans le cadre d'un test comparatif: «... c'est la Datsun qui offre le plus grand confort à ses passagers», ajoutant que «... la Bluebird a le coffre à bagages le plus vaste». Parmi les 5 modèles testés, la Bluebird est celui qui obtient la meilleure note générale. Quant au coupé Bluebird, la revue «mot» écrit que «sa ligne extrêmement plaisante va de pair avec la richesse de son équipement». La qualité et la fiabilité exceptionnelles sont garanties par le fait que chez Datsun, quatrième plus grand constructeur mondial d'automobiles, une proportion du personnel (17%) plus forte que chez tout autre producteur est affectée uniquement aux contrôles de qualité. Ce que des experts en automobiles jugent de façon positive ne peut que séduire l'automobiliste que vous êtes.

Rentabilité économique

La sobriété en soi ne suffit pas! Bien que les chiffres de consommation en disent déjà beaucoup: A 90 km/h: 6,5 litres d'essence normale A 120 km/h: 8,8 litres d'essence normale

En trafic urbain: 10,4 litres d'essence normale Une authentique rentabilité économique caractérise la nouvelle Bluebird. Faible consommation, coûts d'entretien réduits, haute qualité et généreux équipement. Pour votre argent, vous recevez davantage que partout ailleurs.

Technique

1770 cm3, 88 CV/ DIN ou 65 kW (90 CV/DIN ou 66 kW pour le coupé): ce «4 cylindres» puissant, mais économique, avec vilebrequin à 5 paliers, assure une marche silencieuse et sans problème. La transmission entièrement synchronisée et judicieusement étagée (5 rapports ou boîte automatique pour la berline, 5 rapports pour le coupé, 5 rapports pour le break) est gage de remarquables accélérations et de conduite économique. Suspension à 4 roues indépendantes, avec jambes à ressort de type McPherson, longerons de guidage et barre stabilisatrice (essieu arrière rigide, sur le break) garantissent un comportement routier extrêmement sûr. Voici ce qu'écrit à ce sujet la revue «auto motor + sport»: «... par rapport aux modèles con- cant pour passer à Datsun, comme l'ont fait avant currents soumis au test comparatif, la Datsun est la voiture qui possède le type de suspension le plus uniquement. C'est une voiture que vous devriez moderne.» Freins à disque ventilé à l'avant, à tambour à l'arrière - pour votre sécurité.

vous plus d'un million de conducteurs en Europe voir en tout cas chez l'un des 300 concessionnaires Datsun en Suisse.

Confort

Coupon

mations concernant:

Quoi que vous désiriez, la uebird le possède de série.

- A titre d'exemple:
- A l'extérieur: Phares à halogène
- Phares de recul Phares arrière antibrouillards
 Volant ajustable
- (Limousine + Coupé) Pare-brise de sécurité teinté Pare-chocs garnis de
- caoutchouc Rétroviseur Installation de lave-phares

Je vous prie de me faire parvenir

de la documentation et des infor-

□ la gamme des Datsun Bluebird

□ l'ensemble de la palette Datsun

□ le CAR VARIA LEASING

- Dans le cockpit: Allume-cigarettes
- Lampes témoins pour le fluide des freins le frein à main
- la pression d'huile les phares
- Compte-tour Jauge à essence Thermomètre pour l'eau

de refroidissement

Horloge digitale

- Compteur journalier

NPA/localité

touches de présélection

Klaxon deux tonsRadio (OM, OUC) avec

- Ceintures de sécurité automatiques Accoudoir central à l'arrière
- Déverrouillage automatique du coffre Soutien dorsal incorporé Déverrouillage automatique du couvercle à essence
- A l'intérieur: • Eclairage de l'aire de chargement

La Datsun Bluebird est l'argument convain-

- Boite à gants éclairée et verrouillable
 Dégivrage des vitres latérales commutation d'intervalles ajustable • Chauffage de la lunette • Essuie-glace pour la lunette (Combi) • Siège du conducteur ajustable e
- hauteur o Lavegiace o Lave

 - (Siège du conducteur)

 Verrouillage de sécurité pour enfants Couvercle à essence fermable à clé et beaucoup d'autres extras

47/b

A envoyer à: Datsun (Suisse) SA, Case postale, 8902 Urdorf

Prénom:



Datsun Bluebird Limousine 1770 cm³, 88 ch DIN (65 kW), **Fr. 14 350.**— Boîte automatique Fr. 15 450.-



Coupé Datsun Bluebird Coupe Datsun Bluebird 1770 cm³, 90 ch DIN (66 kW), **Fr. 15 100.—** Toit ouvrant électrique + Fr. 900.-



1770 cm³, 88 ch DIN (65 kW), **Fr. 15 675.** boîte à 5 vitesses (volume de chargement de plus de 2 m³) Dossier rabattable ar. en deux parties + Fr. 450.- Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf, Tél. 01-734 28 11

L'équipement peut être modifié sans préavis du constructeur.



DATSUN Datsun – no 1 des voitures importées en Europe

Neuchâtel: City-Garage, Rolf Blaser, Faubourg du Lac 29, 038/257363. Neuchâtel: Garage Henri Comtesse, Route des Draizes 69, 038/31 38 38.

Boveresse: Garage Michel Paillard, Route Cantonale, 038/613223.

Bientôt l'heure du grand départ...



Pour s'éviter des tracas ou même des vacances totalement manquées, il est utile et même nécessaire de faire contrôler minutieusement son véhicule avant d'entreprendre un long voyage de détente et de loisirs. Au nombre des vérifications à effectuer, mentionnons celles des amortieseurs, du système de refroidissement, de l'état des garnitures de freins, du calage et du réglage de l'allumage. Et, bien entendu, on procédera en même temps aux opérations de service dont l'échéance coinciderait avec la période du voya-

ge.
Si, à l'occasion de ce voyage de vacances, la voiture est chargée jusqu'à la limite admissible', il sera indispensable d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Lorsque le manuel d'entretien ne contient aucune précision à ce sujet, il est conseillé d'augmenter cette pression de 0,2 à 0,3 bar. Si l'on n'a pas pris soin d'adapter la pression de gonflage à la nouvelle charge du véhicule, l'accroissement du travail de flexion et de torsion des flancs des pneus peut provoquer une élévation de tempéra-

ture capable de détériorer gravement la carcasse et la bande de roulement. Durant le voyage, on surveillera de temps à autre l'état des quatre pneus afin de prévenir un éclatement, dont les conséquences pourraient être catastrophiques. Du fait que par suite de la charge plus grande et des vitesses plus élevées, l'usure est notablement plus rapide que dans les conditions ordinaires d'utilisation, les pneus devraient présenter une profondeur de profil d'au moins 3 à 4 mm avant le voyage. Ne pas ou-

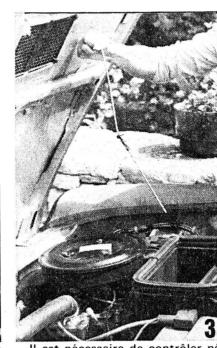


La roue de secours doit être en parfait état.

blier de contrôler en même temps la roue de réserve qui, en cas de besoin, ne pourra rendre les services attendus que si elle est en bon état et gonflée à une pression égale à celle des autres pneus.

Attention au refroidissement

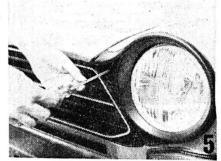
On a déjà dit qu'il était nécessaire de vérifier l'état du système de refroidissement avant de prendre le départ et de remplacer les tuyaux durcis ou fissurés. Ce contrôle s'impose tout



Il est nécessaire de contrôler périodiquement les niveaux.

particulièrement en été parce que les traversées des cols ou les longues marches en colonne le soumettent à des contraintes voisines de la limite de sa capacité. Le surchauffement du moteur à la suite d'erreurs de conduite ou de défaut du système de refroidissement peut occasionner des pannes graves qui ne se seraient pas produites dans des conditions normales de circulation. Si le circuit de



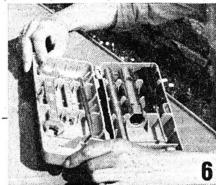


Un contrôle des ampoules de rechange... et de l'éclairage est absolument nécessaire.

refroidissement ne comprend pas de récipient d'expansion, on vérifiera le niveau de l'eau chaque fois qu'on fera le plein d'essence et veillera à ce qu'il ne tombe pas à plus de 2 cm au-dessous de l'orifice de remplissage³; si on dépasse ce niveau, l'excédent d'eau s'échappera par le tuyau de trop plein. On s'assurera aussi que la courroie du ventilateur est correctement tendue: elle assurera non seulement dans de nombreux cas un débit d'air suffisant à travers le radiateur, mais encore une circulation active de l'eau de refroidissement, parce qu'elle entraîne la pompe à eau.

Un véhicule ainsi correctement supervisé par un personnel spécialisé devrait pouvoir effectuer un long voyage sans risque de panne grave. Pourtant, les conducteurs avertis ne manqueront pas d'emporter avec eux certaines pièces de rechange⁴, notamment si le voyage qu'ils ont projeté doit les conduire dans des pays où la marque de leur voiture est peu répandue : - une courroie de ventilateur - un assortiment d'ampoules de rechange (obligatoire dans certains pays) 5 + 6 - un jeu de bougies d'allumage - un rotor de distributeur - un rupteur d'allumage - un condensateur – éventuellement des tuyaux d'eau (durites) – un jeu de clés de réserve (à porter toujours sur

Dans de nombreux garages un assortiment de pièces détachées de première urgence peut être obtenu pour la durée d'un voyage et rendu après s'il n'a pas été utilisé (ou les pièces qui n'ont pas été utilisées).



L'outillage doit être propre e



Les bidons doivent être bien fermés et bien calés.

Une précaution utile consiste à se munir d'un bidon (jerrican) d'au moins 5 litres d'essence (dans certains pays, son introduction est pourtant défendue) et de quelques bidons d'huile. Enfin, on admettra que le conducteur sait comment on change une roue (un essai préalable constituera un bon exercice) et que le cric et les clés sont en bon état de fonctionnement.



Avant le départ, un exercice s'impose.



N'oubliez pas : balai neuf, balaye



L'intérieur des vitres doit être déraissé.

N'oublions pas non plus que s'il est important d'être bien vu et d'avoir un système d'éclairage en parfait état, il est aussi important d'avoir des vitres absolument propres. Il est donc utile après un hiver rigoureux, de changer les balais des essuie-glaces dont les caoutchoucs ont souffert tant par le gel que par le soleil. Si l'on a l'habitude de nettoyer périodiquement l'extérieur de la voiture et partant les fenêtres, n'oublions pas qu'à l'intérieur se dépose également une couche grasse qui peut à certains moments occasionner des reflets dangereux¹⁰.





Roulements à billes et à rouleaux



Agent officiel

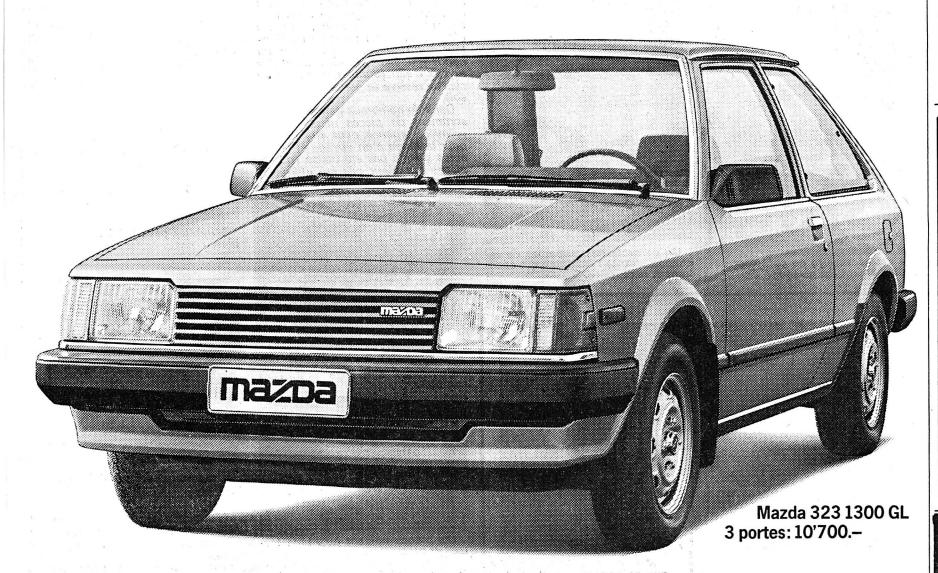
Outillage complet HAZET

pour tous véhicules à moteur



ACCESSOIRES AUTOMOBILES
NEUCHÂTEL - Evole 8a
Tél. (038) 25 44 39

DELACTONOBLE



LA TOUTE NOUVELLE MAZDA 323

UNE CONCEPTION NOUVELLE, L'ÉCONOMIE **SANS COMPROMIS**

Une bonne traction avant, ca tient la route. Evident. Mais ça ne suffit pas. La nouvelle Mazda 323 est une traction avant douce à conduire, qui braque très court. Sa boîte de vitesses est précise.

L'INDÉPENDANCE DANS LA STABILITÉ

Une suspension indépendante sur les 4 roues, c'est stable. Exact. Mais elle est parfois trop...indépendante à l'arrière. La géométrie auto-stabilisatrice de la nouvelle Mazda supprime cet inconvénient.

DANS LA PERFORMANCE

Une voiture moyenne, c'est économique. Vrai. Mais son moteur manque souvent de tempérament. La nouvelle Mazda 323 a un moteur transversal, robuste, sobre, et performant à tous les régimes. Consommation ECE/DIN à 90 km/h: 5,3 à 5,6 1/100 km.

UN CONFORT GRAND COMME ÇA!

Une compacte, c'est pratique. D'accord. Mais à l'intérieur, on manque un petit peu d'espace et de confort. La nouvelle Mazda

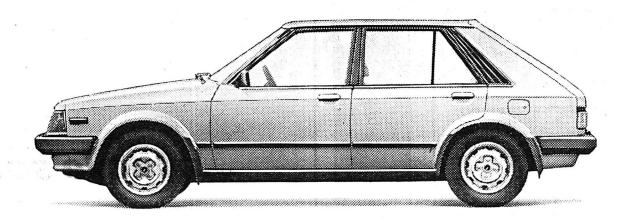
323 est très spacieuse. Les sièges sont enveloppants et bien dessinés. A l'arrière, les dossiers sont rabattables séparément pour augmenter encore, à volonté, le volume du coffre. Le tableau de bord, esthétique et fonctionnel, est très complet.

...ET UNE CLASSE **IRRESISTIBLE**

Ouand une voiture réunit toutes ces qualités, elle n'est pas forcément belle. Oui. Mais la carrosserie de la nouvelle Mazda 323 prouve qu'une voiture techniquement parfaite peut aussi être une réussite esthétique.

1100, 1300 OU 1500 CM³, À VOUS DE CHOISIR ENTRE 7 MODÈLES

-	,						
1100 GL 3 portes	9'990	1300 GL	3 portes	10'700	1500 GLS	3 portes 5 vitesses	12'750
Transmission automatique: Fr. 1.000		1300 GLS	3 portes 5 vitesses	11'650	1500 GLS	5 portes 5 vitesses*	13'300
Toit ouvrant (modèles 150		1300 GLS	5 portes 5 vitesses	12'200	1500 GT	3 portes 5 vitesses	14'350





L'AVENIR VOUS DONNERA RAISON

Hauterive-Neuchâtel Garage Schenker + Cie, 038/331345 Les Ponts-de-Martel Garage de la Prairie, St-Martin Garage Michel Javet, Colombier Garage du Vieux Moulin, Mazda (Suisse) SA, 1217 Meyrin 1 (Groupe Blanc & Paiche) La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, rue du Progrès 90-92, 039/221801

Le Locle Garage des Eroges Giovanni Rustico, 039/311090 Buttes Garage J.-M. Vaucher, 038/612522 Juin

Juin

Six sports

Marin-sports

du FC Marin-sports

29445-10

Dimanche 28 juin,

ORCHESTRE BAVAROIS Entrée Fr. 8 .-

Samedi 27 juin, de 20 heures à 3 heures dès 18 heures, les ballons de Soirée dansante la finale seront

ORCHESTRE IMAGE Entrée Fr. 8.-

déposés par

3 parachutistes.

GAULDISES 🛂

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE



POUR RÉUSSIR EN FORCE!

SUIVEZ NOS COURS COURS PROGRAMMEUR (EUSE)

À NEUCHÂTEL dès le 24 août 1981 Cours du soir ou du samedi matin. Nombre de places limité.

Inscriptions dès maintenant. Facilités de paiements

SAINTE-BEUVE 4 (MARTEREY) 1005 LAUSANNE TEL 021/23 44 84

COURS DU SOIR

petits groupes Laboratoire de allemand - anglais - français Renseignements; Ecole Nouvelle de français 11, rue Pierre-à-Mazel 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 36 46/36 14 39.

SALON THAI Tel. (031) 41 16 70

Montag bis Samstag 10.00 - 22.00 Uhr Sudjai Chieng, Lorrainestr. 2a Bern Immer genügend Parkplatz



Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en								
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois					
2000	178.85	95.05	67.10	53.15					
9 000	798.75	421.85	296.25	233.40					
10000	882.95	464.40	324.85	255.10					
15000	1324.45	696.60	487.30	382.65					
20000	1761.45	924.45	645.45	505.95					
24 000	2113.75	1109.35	774.55	607.15					

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. Aucun supplément particulier ni autres frais. Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

« 55 »

Fr.		remboursable par mensualités de Fr
NP/Localité	Rue/No _	
Habite ici depuis	Téléphone	
Domicile précédent		
Date de naissance	Etat civil	Profession
Chez l'employeur actuel depuis		
Davienu mensuel		all the second

CREDIT SUISSE A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/257301.

2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse



Dernier acte ce soir en IIe lique

Saint-Imier et Estavayer en appel

parce que le duel opposant Saint-Imier à La Tour-de-Peilz risque de se prolonger usqu'à dimanche. Ces deux équipes étant à égalité de points après leurs trois premiers matches, il faudrait, en effet, une rencontre de barrage — à Yverdon probablement — si, d'aventure, elles se séparaient ce soir sur un partage des points, ce qui ne surprendrait personne.

sur son adversaire fribourgeois.

nonce serrée et acharnée, aussi bien à Saint-Imier que sur la rive sud du lac.

Dans le Jura bernois, où un climat quasi hivernal sévit depuis le début de la semaine (4 degrés hier matin!), le coup d'envoi sera donné à 19 heures déjà, le terrain de la Fin des Fourches ne disposant pas d'un éclairage suffisant pour

> LOCARNO-ALTSTAETTEN 2-1 (1-0)

Naefels. 3600 spectateurs. Arbitre:

M. Burgener (Kriens). Marqueurs: 33^{me} Blaettler 4-0; 50^{me} Roberto Chiappa 2-0;

Le FC Locarno a obtenu sa promotion

en Ligue B, où il rejoindra deux autres

clubs tessinois, Lugano et Mendrisiostar.

En match d'appui pour la deuxième place du groupe est du tour final, à Naefels,

88^{me} Stieger 2-1.

permettre de jouer un match de cette importance en nocturne.

Le président Bourquin espère vivement son équipe sortira victorieuse. «Nous allons jouer pour gagner», décla-re-t-il sans, toutefois, aller plus loin dans le pronostic. C'est que la valeur de l'adversaire est connue, du côté de Saint-Imier, et même si le match aller s'est terminé par un partage des points, la partie n'est pas gagnée d'avance par la phalange de Bernard Challandes.

La Tour-de-Peilz, qui célèbre cette année son 60me anniversaire, aimerait bien marquer le coup par une ascension. Elle ne montera donc pas sans ambition dans le Jura. A l'instar de son adversaire, elle va tout entreprendre pour retrouver placette rencontre ont déjà évolué il n'y a pas si longtemps.

LES 75 ANS D'ESTAVAYER

A Estavayer, c'est à 19 heures également que sera donné le coup d'envoi, l'heure ayant été fixée par la Zus qui entend sans doute faire respecter un horaire «homogène».

Ici, les choses sont plus simples qu'ailleurs: Estavayer doit vaincre à tout prix s'il entend monter en première ligue, alors que Conthey peut se contenter du partage de l'enjeu. Divers éléments tactiques peuvent donc entrer en ligne de compte. Net vainqueur d'Yverdon (déjà qualifié) le week-end passé, Conthey es-père bien prouver à son adversaire de ce soir que cette victoire n'était pas qu'un accident dû, en partie, à l'éventuel désintéressement des Vaudois. Aux côtés d'un Vergère tout particulièrement efficace, les Valaisans ne ménageront pas leurs forces pour passer le cap sans dommage. Logiquement, ils paraissent détenir les atouts suffisants pour éviter le pire mais les Staviacois, pas très chanceux jusqu'i-ci, n'ont pas dit leur dernier mot. Sur leur terrain, les gars d'André Chablais ne s'en laisseront pas conter. Ils veulent marquer le... 75^{me} anniversaire de leur club par l'accession à la première ligue! Et comme rien n'est impossible aux cœurs vaillants... F. P

La situation

Groupe 5: 1. Onex 4/8 (12-4), promu; 2. La Tour-de-Peilz 3/1 (6-9); 3. Saint-Imier 3/1 (4-9). Ce soir: Saint-Imier-

Groupe 6: 1. Yverdon 4/5 (11-9). promu; 2. Conthey 3/3 (10-9); 3. Estavayer 3/2 (4/7). Ce soir: Estavayer-Conthey.

Suisse - Roumanie à Berne

L'Association suisse de football (ASF) a désigné les lieux des prochaines rencontres à domicile. La Suisse rencontrera la Hol-lande le 1^{er} septembre, au Hardturm de Zurich. Le dernier match éliminatoire de coupe du monde, face à la Roumanie, se jouera le 11 novembre, au Wankdorf de

La rencontre représentative Suisse-Espa-gne est prévue pour le 27 ou le 28 avril 1982 à Genève (Charmilles).

Xamax - Sochaux avancé

Afin d'éviter en partie la concur-rence d'« Ozone Jazz », le match Neuchâtel Xamax - Sochaux, comptant pour la Coupe des Alpes, débu-tera le samedi 11 juillet à 18 h 15 et non pas à 20 h, comme annoncé pré-cédemment.



ALLEZ SAINT-IMIER! - Les attaquants Kernen (à gauche) et Vuilleumier (à droite), de même que leurs coéquipiers

La Suisse réduite au rôle d'arbitre

Guillermo Vilas nouvelle victime à Wimbledon

quatrième et dernière grande victime du premier tour, qui s'est achevé mardi, du simple messieurs de Wim-

Tête de série Nº 10, Vilas s'est incliné devant l'Australien Mark Edmonson, vainqueur en cinq manches (6-4 6-1 1-6 4-6 6-3). Le gaucher de Mar del Plata a ainsi rejoint dans le camp des battus du premier tour le Tchécoslovaque Ivan Lendl (N° 4), le Paraguayen Victor Pecci (N° 11) et le Français Yannick Noah (N° 13), qui avaient connu le même sort que

En réalité, la défaite de Vilas ne fut pas véritablement une surprise. Spécialiste de la terre battue, il n'a jamais été à l'aise sur gazon durant sa carrière, même s'il a gagné les internationaux d'Australie, sur la même surfa-

En revanche, son adversaire a régulièrement brillé sur gazon. Lui aussi avait gagné les internationaux d'Australie, en 1976. La semaine dernière, il s'était adjugé le tournoi de Bristol, en triomphant de l'Américain Roscoe Tanner, confirmant qu'il était en mesure de jouer un rôle à Wimbledon.

Dans ce match, Vilas eut le grand mérite de ne jamais céder au découragement. Mené par deux sets à zéro, il résista à l'Australien pour arracher, avec ses qualités de joueur de fond



Décision de la FISA

La Fédération internationale du sport automobile (FISA) a décidé, au cours de la réunion de sa commission exécutive, de remettre une allocation de 25,000 dollars à la famille de Giovanni Amadeo, le mécanicien de l'écurie Osella mortellement accidenté dans les stands du circuit de Zolder pendant les essais du Grand

licence», qui permet de piloter en formule un, au Canadien Jacques Villeneuve, frère du vainqueur de Monaco et de Ja-

1982 de formule un débutera le 24 janvier à Kyalami en Afrique du Sud. Le calendrier définitif, avec trois Grands prix aux Etats-Unis (Long Beach, Las Vegas et Détroit) sera communiqué prode court et une volée bien hésitante, jay Amritraj contre l'Américain Brian Nagelsen, qui vient de se distinguer Teacher (N° 6) et le Brésilien Carlos

Le deuxième tour du simple mescompétition: 1500 dollars d'amen-

Autres rencontres très intéressantes de ce deuxième tour : l'Indien Vi-

tir

Au pigeon d'argile **Un Neuchâtelois** champion suisse

Les championnats suisses de skeet, organisés sur les installations du Ball-trapclub de Genève, ont été caractérisés par une incertitude totale jusqu'au dernier

tireur de l'ultime passe.
Songez qu'après le tir de 200 pigeons (8 séries de 25), un seul de ces pigeons sépare le nouveau champion suisse, Willy Schnyder, du 5^{me}, le Valaisan, H.de Riedmatten. C'est dire l'intensité qui a présidé à ces joutes nationales. Il est a relever le résultat assez extraordinaire de Willy Schnyder, membre du Ball-trapclub de Neuchâtel (dont le stand se trouve aux Fourches à Saint-Blaise), qui a réussi un total de 190 touchés sur 200.

Relevons également que c'est la pre-mière fois que le club de Neuchâtel peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs un champion de Suisse de skeet catégo-

rie A. Nos vives félicitations! Comme il se doit, une petite manifestation marquera cet événement au sein du

RÉSULTATS

deux gardiens, Engel et Burgener, encaisseurs de deux buts parfaitement évitables. Pour celui de Ber-Dès septembre prochain, Norvège - Angleterre nous ne, Jules César, s'il avait connu le football aurait dit : dira si les Anglais se sentiront mieux sur le champ de patates que nous-mêmes, champ où la Hongrie s'est imposée. En considérant l'Angleterre comme qualifiée, la deuxième place se jouera entre la Hongrie et la Roumanie, dans un contexte où la Suisse tiendra Enervant également, le moment où ces deux buts un rôle considérable, ainsi que le prouve le calenont été concédés, pour ne pas dire offerts : à Berne, à onze minutes de la fin ; à Oslo, à deux, ce dernier drier. Un mois après Roumanie - Hongrie, ce sera Roumanie - Suisse, une partie que les Roumains

ce que la Norvège nous a refusé.

Une situation dans laquelle

elle doit se montrer ferme

ment raté sa sélection, en se présentant comme su-per-apprenti sorcier. Stohler « libero », Tanner (qui a

mal fini à Bâle) courant à l'aile gauche, Marti et Schænenberger lâchés dans la jungle, sans prépara-

tion digne de ce nom. Des mois de préparation finissaient dans l'incohérence, alors que « Popaul »,

en quelques semaines, montait une équipe restée imbattue en quatre matches et dont la tâche immé-

diate est de se muer en gâte-sauce. Hongrie (une fois), Roumanie (deux), chercheront à nous prendre

TOUT À FAIT DANS LA LIGNE

quatre semaines plus tard. La Suisse, arbitre neutre, sera tout à fait dans sa politique! Qu'elle ne fasse pas de cadeaux, on ne lui en a jamais fait et, finalement, il lui serait agréable de terminer au troisième rang, ce qui n'est pas impossi-

devront absolument gagner avant de finir chez nous,

ble et bien plus beau quand c'est inutile, comme A. EDELMANN-MONTY

Dès aujourd'hui deuxième tour des internationaux

les deux manches suivantes. Mais, dans le set décisif, le puissant « Aussie », 72^{me} joueur mondial, devait réussir un « break » capital dans le

sont à 90 minutes de la première ligue...

OPINIONS

commerce » s'offre un sujet de choc.

« golus communus! »

bre air de Carmen, de Bizet: «Toréador, pose ta

chique et fais le mort », vu qu'après le partage des

points en Norvège, notre équipe nationale de foot-

ball ne possède plus que des chances théoriques de se qualifier pour le championnat du monde. Dès

aujourd'hui, place nette est faite aux suppositions et conjectures. Hypothèses et arguties; le « Café du

A cette non-qualification, on s'y fera, l'habitude

aidant. L'enrageant de l'histoire est qu'elle soit née

de très coûteuses défaillances individuelles de nos

DEUX BUTS DE TROP

en particulier faisant office de guillotine. Nos gars

Mais n'y a-t-il pas de quoi écumer, si l'on songe

que ce partage, excellent résultat en soi, devienne

synonyme de défaite? Souvenez-vous du problème

à résoudre : deux points à domicile, un à l'extérieur.

Le contrat norvégien a donc été rempli à Oslo, mais

pas à Berne, où le « coach » Walker avait complète-

n'auront pas trop de tout l'été pour s'en remettre!

sieurs aura lieu dès aujourd'hui. Bjorn Borg aura pour adversaire l'A-méricain Mel Purcell, contre lequel il devra être prudent. Quant à John McEnroe, le favori N° 2 du tournoi, il affrontera le Mexicain Raul Ramirez. Avant cette partie, l'Américain a eu connaissance de la sanction que lui a infligé le comité du tournoi pour son attitude contestataire envers l'arbitrage au cours de son entrée dans la

Kirmayr contre un autre Américain, Roscoe Tanner (N° 8), dont l'objectif est toujours de gagner un jour Wim-Dans le simple dames, toutes les

favorites se sont qualifiées, et notamment l'Américaine Chris Evert-Lloyd et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova. Une tête de série devait toutefois tomber: l'Allemande Sylvia Hanika (N° 9), finaliste des récents internationaux de France, moins à l'aise sur gazon que sur terre battue, a subi la loi de l'espoir américaine Mary Lou Piatek (19 ans). Très nerveuse, l'Allemande n'a résisté que 86 minutes.

30.000 spectateurs ont assisté aux rencontres de cette deuxième jour-

A l'exemple de Heinz Gunthardt dans le simple messieurs, Isabelle Villiger, meilleure joueuse suisse au classement WTA (50me), n'a pas eu de chance au tirage au sort dans le premier tour à Wimbledon: la Zuricoise affrontait l'Américaine Betsy en remportant le tournoi de Surbiton après avoir éliminé Martina Navratilova en demi-finale.

Remarquable spécialiste du double, Betsy Nagelsen, qui vient de la Floride, est particulièrement à l'aise sur les surfaces rapides. Elle s'est imposée sans histoire (6-2 6-1) aux dépens de la Suissesse.

Qualifiées d'office pour le deuxième tour, Claudia Pasquale et Christiane Jolissaint ont applaudi au succès de leur compatriote Petra Delhees. L'Argovienne a livré une bataille serrée face à la 7^{me} joueuse britan-nique Lesley Charles, battue 7-5 7-6. Petra prenait un départ laborieux : elle était menée 3-1 puis elle revenait à 3-3 avant de s'assurer le set grâce à un « break » à 6-5. Dans le second set, l'Anglaise, qui bénéficia d'un « wild card » pour participer au tournoi principal, opposait une résistance toujours aussi vive. La représentante helvétique perdait son service au 10 me ieu et au lieu de 6-4 le score était de 5-5. Au « tie-beak », la Suissesse s'imposait assez nettement 7-4.

hockey sur glace

C'est plus la joie!

Coup de théâtre à la Ligue suisse M. François Wollner se retire...

A quelques jours de l'assemblée ordinaire des délégués de la Ligue suisse de hockey sur glace, qui se tiendra à Fribourg, le président central François Wollner a fait connaître son intention de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. Le Lausannois subit ainsi la pression exercée depuis un certain temps par les clubs de ligue nationale, qui ne lui accordent plus entière con-

Les sociétés de Ligue nationale présenteront un nouveau candidat à Fribourg en la personne de Max Bigler

Le communiqué lui reproche notamment ses agissements et son manque de discernement dans l'élaboration de son travail bien plus que l'affaire des « arbitres » toujours en suspens.

En place depuis 1976, François Wollner (50 ans) s'était fait la réputation d'un excellent diplomate mais qui s'impliquait trop souvent dans de sombres intrigues.

LE COMMUNIQUÉ

Les clubs de Ligue nationale ont analysé la situation du hockey sur glace helvétique au cours des nombreuses séances. Il s'est révélé que ce n'était pas tant le différend opposant la Fédération aux arbitres qui était à la base des troubles internes, mais que le problème résidait dans la conduite du mandat de président et de l'image nuisible qui se reflétait sur l'ensemble du hockey helvé-

Les sociétés en ont conclu que le président actuel ne récoltait plus tous les suffrages, ni la confiance des clubs et de proposer un nouveau candidat à la présidence au cours de la prochaine assemblée des délégués qui se tiendra le 27 juin prochain à Fribourg.

La Ligue nationale a retenu la candidature de Max Bigler, membre de la direction générale de la société suisse



Nous devrions connaître ce soir les deux derniers clubs romands promus en première ligue au terme de la saison 80-81. Si nous utilisons le conditionnel, c'est

Pour l'autre partie, entre Estavayer-le-Lac et Conthey, les choses sont plus simples: le vainqueur, quel qu'il soit, sera promu et.. s'il n'y a pas de vainqueur idone match nul), Conthey se verra propulsé en division supérieure car il comp-le, actuellement, une longueur d'avance

En tout état de cause, la bataille s'an-

AVANTAGE À SAINT-IMIER

ce en première ligue, une catégorie de jeu dans laquelle les deux protagonistes de Locarno promu en Ligue B

il a battu Altstaetten par 2-1 (1-0). Alts-

taetten va maintenant affronter le Stade

ligue en Ligue B.

Les Tessinois ont mérité ce succès. Ils ont généralement dominé et ils auraient

Grand succès du tournoi à six joueurs, surtout de ceux qui ont su serrer

pratique du football.

Au fil des minutes, la sélection se fit et chemin des finales.

Il faut louer la bonne sportivité des

Plus d'étranger

nis à Berne, ont décidé de renoncer totalement aux joueurs étran-



cyclisme

Grezet au Mail

poursuivre son apprentissage... extra-sportif! Il sera donc aujourd'hui, dès 13 heures, l'invité du Tennis-club du Mail avant de participer à une séance de signatures dans l'établissement de l'un de ses patrons du Groupe Cilo Aufina. L'occasion est donc donnée aux Neuchâtelois de côtoyer le Loclois dont la gentillesse facilitera, sans nul doute, le dialogue avec ses jeunes et moins jeunes « supporters » à l'heure du café au « club-house » du Mail.

Tour de Suisse orientale Glaus et Trinkler

tait imposé dans le Tour de Suisse orientale en 1977, 1978 et 1979. L'ex-champion du monde Gilbert Glaus en 1980. Cette an-

des Luxembourgeois, des Autrichiens et des Polonais, trois Liechtensteinois, un Australien et 56 Suisses seront en lice dès aujourd'hui, pour boucler les six étapes.

PROGRAMME

étape Rorschach - Landquart (155 km). Vendredi 26 juin : 2 etape Landquart - Degersheim (137 km). **Samedi 27 juin :** 3^{me} étape Degersheim - Schaffhouse 123 km. 4^{me} étape contre la montre individuelle: Schaffhouse - Schaffhouse (17 km 400). Dimanche 28 juin : 5^{me} étape Schaffhouse Naefels (121 km). **6^{me} étape** contre la montre individuelle en côte Naefels - Obersee (7 km 100).

Malgré le froid, la lutte sera chaude!

le «score», marquant ainsi son quatriè-

les dents dans les moments difficiles et

qui ont compris que l'arbitre n'est pas

infaillible et qu'il met tout en œuvre pour

que les matches se déroulent à la satisfac-tion de tous. Profitons de l'occasion pour

remercier tous ces directeurs de jeux qui

consacrent au football une grande partie

de leurs loisirs et qui ne sont pas toujours

récompensés comme ils devraient l'être.

LES MEILLEURS

Revenons au tournoi pour suivre les

finales tout d'abord pour la troisième

place, qui opposait les «Gabou» à «Su-

gus» et qui voyait le premier nommé l'emporter après un match très disputé.

La grande finale mettait en présence

«Favag» et «Suky 2000». Ce dernier, déjà vainqueur de plusieurs tournois du

Groupement corporatif, a dominé les jeunes joueurs de «Favag» qui nous ont montre de belles dispositions pour le

Classement: 1. Suky 2000 (challenge Fuchs); 2. Favag, (challenge FAN-ICN); 3. Gabou (challenge Widmer); 4.

Sugus (challenge Cables); 5. Besançon; 6. Riobar; 7. FAN-ICN; 8. Vanina; 9. Waf-Waf; 10. Pas soif; suivent 14 équi-

Le challenge «fair-play» est gagné par

Relevons que, chaque année, la ville de

Besançon, jumelée avec Neuchâtel, délè-

gue à notre manifestation une ou deux

équipes qui, toujours, font bonne figure.

Cette année, la ville de Besançon a offert

un challenge qui a été remis à l'équipe la

plus malchanceuse, c'est-à-dire «Les Tramelots» qui, pour la deuxième année

d'affilée a vu l'un des siens victime d'un

accident. Nous souhaitons à ce joueur et

à tous ceux qui ont «ramassé un pain»

À LA PROCHAINE!

En conclusion, journée merveilleuse

Que tous ceux qui aiment établir leur

calendrier à l'avance, inscrivent sur leur

calepin la date du prochain tournoi à six, le samedi 12 juin 1982.

En outre, ce soir 24 juin, à 20 heures, a lieu l'assemblée des présidents de clubs à l'Hôtel du Vignoble à Peseux. J. B.

pour tout le monde, et que chacun soit

remercié de sa présence et de sa collabo-

ration pour que vive le football.

un prompt rétablissement!

l'équipe «Pas soif».

pu s'imposer plus nettement si l'on pense que le gardien adverse fut sauvé deux fois par ses montants! Rolf Blaettler, l'entraîneur-joueur de Locarno, a ouvert

Lausanne en match aller et retour pour désigner le cinquième promu de première

me but des finales.

FOOTBALL CORPORATIF Samedi dernier

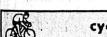
Samedi, s'est déroulé le tournoi à six du Groupement des clubs de football corporatif de Neuchâtel et environs. 'est avec soulagement que les membres du comité constataient au petit matin que le temps, bien que froid, était au beau. Un temps tout indiqué pour la

les meilleurs ne tardèrent pas à prendre le

basketball

en première ligue Par 22 voix contre 12, les clubs de première lique nationale, réu-

gers dès la saison prochaine. Par ailleurs, la formule du championnat ne sera pas modifiée pour 1981/82 mais une nouvelle formule sera proposée pour la saison



Professionnel depuis quelques jours, le Neuchâtelois Jean-Mary Grezet doit

parmi les favoris Le Zuricois Richard Trinkler s'énée encore, la victoire finale pourrait bien couronner un champion

Cinq Belges, des Hollandais,

Mercredi, 24 juin : prologue a Rorschach. Jeudi 25 juin : 1"

yachting

Régate du « Solstice » des « Optimist »

Après les « grands » et leur championnat de Suisse des 5,5 m, c'était aux « petits » de participer en « Optimist » à leur régate du « Solstic ». Réservée aux enfants de huit à quatorze ans, cette régate se déroule chaque année aux portes de l'été.

Elle réunissait vingt-cinq bateaux de toute la Suisse romande. Par des petits airs de bise, elle s'est déroulée en trois

L'équipe du Cercle de la voile de Neuchâtel a marqué un progrès d'ensemble mais n'a pas encore réussi à inquiéter les premiers.

CLASSEMENT FINAL 1. Philippe Grunig (Longeau) 5,6 points; 2. Frédéric Piguet (Vallée de Joux) 6,1; 3. Alex Piguet (Vallée de Joux) 9; 4. Bruno Wutrich (Bienne 1er des moins de dix ans) 9; 5. Philip Weber (La Neuveville) 12,8. Puis: 6. Frédéric Villa (CVN); 8. Karine Etienne (CVN); 11. Christophe Bornand (CVN); 13. J. B. Addor, (CVN).

prix de Belgique. Elle a, par ailleurs, attribué la «super rama. Autres élus: Francia (It), Wilson et Acheson (GB), Riley (NZ), Tassin (BE) et Guerrero (Col).

Enfin, il a été annoncé que la saison

Catégorie A: 1. W.Schnyder (NE), 190; 2. M.Gabert (GE), 189, 25, 25; J. de Siebenthal (GE), 189, 25, 24; 3. A.Martignoni (GE), 189, 24; 5. H. de Riedmatten (VS), 189, 20;



compactes, séduisantes, originales, étonnantes, pratiques, solides, élégantes, sportives, ingénieuses, raffinées, confortables, jeunes, super super économiques...

Plus de 110 agences DAIHATSU en Suisse

sont à votre service.

SIDA SA, DAIHATSU IMPORT, 1964 CONTHEY Tél. 027/36.12.24 – télex 38 658

Genève: Garage Autobritt S.A. Tél. 022/32 00 10 – Garage du Temple Tél. 022/36 36 59 – Acaclas-Genève: Auto-Sport-Service. Tél. 022/42 42 66 – Vernler: Garage Grünig. Tél. 022/41 00 69 – Lausanne: Speedy Garage. Tél. 021/32 57 80 – Garage Alpina. Tél. 021/24 44 56 – Garage Ruchonnet-Gare. Tél. 021/23 47 22 – Garage Rosemont-Gare. Tél. 021/25 20 4 – Le Mont: Garage des Roches. Tél. 021/23 70 38 – Villiars Salnet-Croix: Garage De la Croix. Tél. 021/35 63 5 – Romanet-sur-Lausanne: Garage Simonetti. Tél. 021/35 00 16 – Crissler: Automobiles Royal S.A.. Tél. 021/35 34 33 – Renens: Garage Auto-Sport. Tél. 021/34 82 72 – Salnt-Sulpice: Garage Desires. Tél. 021/34 30 3 – Trélex: Garage Derbi. Tél. 022/69 14 22 – Nyon: Derbi-Auto-Expo. Tél. 022/61 05 85 – Salnt-Prex: Garage St. Protais. Tél. 021/76 17 82 – Yverdon: Garage Jaggi. Tél. 024/21 88 77 – Payerne: Garage Vonnez. Tél. 037/61 22 07 – La Tour-de-Pellz: Garage des Terreaux. Tél. 021/54 23 62 – Garage Burnat Vevey S.A. Tél. 021/54 16 65 – Montreux: Auto-Moto-Sport S.A. Tél. 021/62 49 59 – Bex: Garage Chambrier & Fils. Tél. 025/63 29 29 – Chesières-Villars: Garage Alpauto. Tél. 025/35 12 94 – Monthey: Garage 13 Etoiles. Tél. 025/71 23 63 – Martlgny: Garage 13 Etoiles. Tél. 026/6 35 40 – Ardon: Garage Papilloud. Tél. 027/86 16 82 – Conthey: Garage 13 Etoiles. Tél. 027/36 23 15 – Sion: Garage Sporting. Tél. 027/23 39 77 – Slerre: Garage Cité du Soleil, P. Fellay. Tél. 027/55 11 48 – Leuk-Stadt: Garage Satellit. Tél. 027/63 12 01 – Brig-Gils: Garage Valaisia. Tél. 028/23 43 0 – La Chauds-de-Fonds: Garage Bering & Co. Tél. 039/22 24 80 – Salnt-Blaise: Tsapp-automobiles. Tél. 038/33 50 77 – Môtlers: Garage Diring. Tél. 038/61 16 07 – Villars: Garage Martin. Tél. 038/36 14 55 – Fenin: Garage Jann-de-Fenin. Tél. 038/35 16 00 – Chevenez: Garage J.L. Borrunt. Tél. 056/76 54 22 – Saucy: Garage Gogniat. Tél. 036/58 45 10 – Fribourg: Garage du Stade. Tél. 037/22 64 73 – Rosé-Fribourg: Garage Niki S.A. Tél. 037/33 19 1 – Posletx: Garage de l'Etoile S.A. Tél. 037/55 13 13 – La Ro

Le spécial<u>iste</u> chaussures sur mesure



Modèles spéciaux pour pieds sensibles et pour porter avec supports plantaires. DAMES - MESSIEURS - ENFANTS



Parcage facile Fermé le mercredi après-midi - Recoit sur rendez-vous

•	***	***	***	•	•	~~	•		•	•••	••••				
(CH	E	RC	H	EZ				M	0	Ī	C	A	CH	IÉ
ſ	U	E	C	U	0	D	R	A	Н	C	0	L	C	Р	D
ı	Α	Ε	Z	E	T	Ε	R	>	U	Α	Р	Α	Α	R	R
	Е	٧	D	0	R	E	T	R	Α	C	Р	L	0	Е	G
1	T	Ε	G	Z	1	C	1	0	٧	Α	Α	Z	S	E	F
	Α	Z	В	Α	0	T	Η	Е	C		Z	\supset	Z	R	E
	Н	D	Z	J	Z	M	Α	1.	S	0	Α	Δ	0	U	R
	C	Α	C	0	T	E	T	C	1	C	Α	Z	R	Z	
	C	Z	Υ	-	1	E	T	T	1.	R	T	Ε	R	0	Н
	0	G	\cup	G	T	T	A	T	M	F	S	٧	0	L	C
	U	E	L	Z	R	R	Α	E	E	-1	1	L	M	Α	N
	P	S	Е	0	E	\cup	M	C	L	S	1	E	E	T	Α
	A	0	C	Z	Α	E	L	Α	1	٧	В	0	Z	Z	L
	В	R	E	S	L	Α	G	T	1	D	D	0	Z	Α	В
	L	G	T	U	1	E	E	E	E	T	7	1	0	P	G
	E	E	Z	R	L	E	R	В	0	U	G		Е	U	Α

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un oiseau. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Blanchir - But - Bougie - Causer - Coupable - Carte - Château - Clair - Capacité - Cycle - Clochard - Caste - Don - Douce - Front - Gazette - Génération - Gros - Gendarme - Gazéification - Indication - Légaliser - Melun - Monde - Nord - Oignon - Olivier - Palais - Pauvreté - Pantalon - Pointe - Rome - Rue - Titre - Thé - Vendange - Visite - Voici Visite - Voici.

(Solution en page radio)



11-12 juillet

NOS PROCHAINS VOYAGES

Les Alpes françaises -

	le Petit et Grand		
	Saint- Bernard -		
	Col de l'Iséran	2 j.	Fr.s. 195.
17 - 19 juillet	5 pays en 3 jours	3 j.	Fr.s. 315.
19 - 21 juillet	Verdun - Reims -		
100 2004 4 00 20040	la Champagne	3 j.	Fr.s. 310.
21 - 24 juillet	Rocamadour	4 j.	Fr.s. 450.
25 - 26 juillet	Pérouges – la Savoie –		
	Lac d'Annecy	2 j.	Fr.s. 195.
26 - 29 juillet	Les Cols suisses	4 j.	Fr.s. 395.
30 juill 2 août	Les Vallées grisonnes	4 j.	Fr.s. 390.
1er août	Course surprise pour		
	la Fête nationale	1 j.	Fr.s. 54.
	avec repas du soir	AVS	Fr.s. 50.
1 - 2 août	Fête nationale à Disentis	2 j.	Fr.s. 195.
6 - 9 août	Innsbruck - Les Dolo-		
	mites - Haute-Adige	4 j.	Fr.s. 410.
8 - 9 août	Le Valais insolite	2 j.	Fr.s. 175.
10 - 14 août	La Belgique – Bruxelles		
	Ostende	5 j.	Fr.s. 530.
15 - 16 août	Lac de Zurich -	90.00	
	Appenzell	2 j.	Fr.s. 185.
15 - 24 août	La Yougoslavie –		
	Primosten – au bord		
	de l'Adriatique	10 j.	Fr.s. 895.
21 - 23 août	Grand Canyon du Verdon	-	
	Haute-Provence	3 j.	Fr.s. 315.
25 – 27 août	Rüdesheim – Vallée du		
	Rhin et de la Moselle -		
	Luxembourg	3 j.	Fr.s. 355
29 – 30 août	Silvaplana –		
	Lac de Côme – Lugano	2 j.	Fr.s. 195
Programme à dis	position sans engagement.		29042-1

Avec Apollo

toujours gagnant

grâce à son service personnalisé et à son entretien diversifié et auand on est privilégié, on gagne une voiture gagnante de la 2 CV lors du

Mme Rosa BLANC 1049 BOUSSENS

Tirage au sort du 22 juin 1981 :

Résultat du Gymkhana: 1^{er}: Thomas Studez - Les Sagnes-Bevaix; 2) Pierre Hauser - Cottendard-Colombier; 3) François Boichat - rue des Polonais - Cortaillod.

Atelier et carrosserie

pour toutes

29232-10

VARILUX

De près ou de loin l'assurance de voir bien.

Vos opticiens:

PrimoVisconti Manuel Lazaro Place des Halles 8 à Neuchâtel

tél. 24 27 24



125507-10



07.30 h, également le dimanche, jusqu'à la tombée de la nuit. Indicateurs spéciaux! Renseignement sur la durée de la cueillette: **181** (032+065) Tel. No **181**

Le premier, le seul véritable



EN STOCK ATELIER 3 S Rue Marie-de-Nemours 12 Neuchâtel

GARAGE WALDHERR

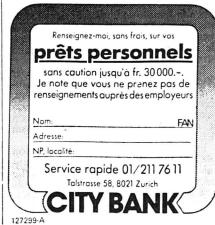
Rue des Parcs 147 2000 Neuchâtel - (038) 24 19 55

GOOD YEAR ALL WEATHER

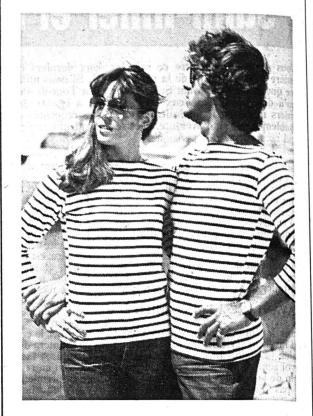
ABBATIALE DE PAYERNE Samedi 27 juin 1981 de 8 h à 20 h 30

Grand Rassemblement Œcuménique

de tous ceux qui ont le désir d'un approfondissement et d'un renouveau spirituels. Rencontre ouverte à tous et animée par : Focolari, Association des chrétiens témoins dans leurs entreprises, groupes de Formation permanente, Jeunesse en Mission, Néo-catéchuménat, Renouveau charismatique, Cellules de prières, Assemblées évangéliques, pasteurs de l'Eglise réformée, prêtres, etc.



UN AIR DE VACANCES



avec les vrais tricots de marins 100 % en coton

vous trouverez un choix complet, adultes et enfants

- American Store, Peseux
- R. + J. Ballabene, Port du Nid-du-Crô Au Brodequin, Colombier
- Boutique du Château, Auvernier
- « Au Cygne », av. de la Gare 1, Neuchâtel Tosalli Sports, Promenade-Noire, Neuchâtel et Colombier
- Sport Promotion, Chavannes 7, Neuchâtel

Stock U.S.A., Saars 44, Neuchâtel

agent général pour la Suisse,

BUCHER + WALT, 2002 Neuchâtel.

DÉBARRAS

caves, galetas, fonds d'appartements. Tél. (038) 42 49 39.

#ippel Krone

Tous les soirs dès maintenant notre

Fr. 16.50, pour les amateurs de sa-

lades exclusives et de fruits de mer.

Ueli Notz - Tél. (031) 95 51 22.

à CHIÈTRES

buffet froid à discrétion

Une vraie gourmandise!

saison des buffets

saison d'été -

URGENT

Mobilhome



Successeur de A. GROSS

Appareillage - Ferblanterie 🛭 Installations'sanitaires Dépannage

Coq-d'Inde 24

Tél. 25 20 56

à partir du 1er juillet 1981

Hausse

carnets de dépôt

 Retraits jusqu'à Fr. 20.000. – par mois sans préavis.

(au delà, préavis de 1 mois seulement)

Discrétion garantie.

Banque Procrédit

Neuchâtel, avenue Rousseau 5 Chèques postaux 20-246

Zurich Bâle St-Gall Aarau Berne Lucerne Soleure Bienne Genève Fribourg Lausanne Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Sion Lugano

> Filiale de la Société de Banque Suisse



Luttez vous aussi contre la vie chère:

Profitez davantage des Offres MIGROS

Crèmes glacées (MIGROS)

en gobelets

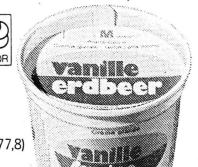
de 90 g

Offre spéciale jusqu'au 14.7

le gobelet

au lieu de -.90

Exemples: Ice Coffee, vanille/fraise, vanille/chocolat, etc.



Pain au beurre «Jubilé»

doré à merveille!

Offre spéciale

pain de 680 g

au lieu de 3.



Gendarmes

fumés

Offre spéciale

2 paires, 200 g

(100 g = 1.05)

au lieu de 2.60

Cidre de pomme

sans alcool pétillant et désaltérant

servir frais

bouteille de 1 litre, 1.20

2 bouteilles

(+ dépôt) au lieu de 2.40



Sur tous les cafés en grains

emballés sous vide

Exquisito, Espresso, Café de fête, Café extra-léger et Café Zaun moulu frais (décaféiné)

Exemple:

Exquisito boîte de 250 g 3.20 au lieu de 3.80

(100 g = 1.28)

MIGROS



de réduction

par boîte



Sur tous les

fromages fondus

en boîtes rondes

Exemples:

«Petit Grison»

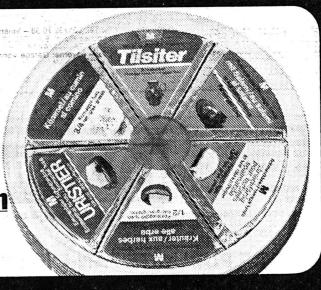
«Extra»

1.70 au lieu de 2.10 «Dessert» assortis 1.80 au lieu de 2.20 2.05 au lieu de 2.45

> Non ouvert et sous réfrigération, se conserve parfaitement env. 8 semaines au delà de Migros data.



de réduction par boîte de 200 g



Riz vitaminé ((Carolina)) Junigaos **Parboiled USA** Idéal pour le riz créole. Reste bien en grains et devient blanc comme neige. paquet de 1 kg, 1.90 2 paquets au lieu de 3.80

Mélange de fruits

(poires, pommes, abricots et pruneaux)

data

Non ouvert, se conserve parfaitement env. 4 semaines au delà de Migros data.

au lieu de 2.- (100 g = -.71,1)

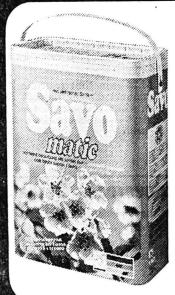


Jusqu'à épuisement du stock

paquet de 200 g

Des sablés délicieusement fondants

Non ouvert, se conserve parfaitement env. 2 semaines au delà de Migros data. (100 g)-.80)



Détergent multitempérature (40-95°) contenant beaucoup de savon pur donne au linge une propreté naturelle.

paquet géant de

au lieu de 13.80

Idéal pour le lavage jusqu'à 60°C des textiles que l'on ne peut pas bouillir.

paquet géant de

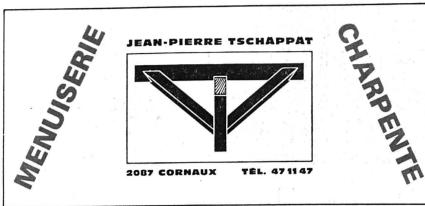
au lieu de 12.80 Savo matic et Bella plus sont recommandés par les principaux fabricants de machines à laver.

M-plast NOUVEAU! 26 pansements assortis



en emballages individuels hygiéniques. En tissu élastique, en plastique imperméable et en intissé bien toléré par l'épiderme.

REGARDS SUR: L'Entre-Deux-Lacs



AVEC NOS SPÉCIALITÉS

POISSONS - VIANDES - MENUS SERVICE TRAITEURS MENUS POUR BANQUETS ET MARIAGES, PETITES ET GRANDES SALLES À DISPOSITION (jusqu'à

DEMANDEZ NOS LISTES DE MENUS À TOUS LES PRIX

MERCREDI:

fermeture hebdomadaire

Bien manger... à Cressier... ...à l'enseigne de





Votre boucherie traditionnelle à la campagne.

Pour la torrée : saucisse à rôtir et saucissons « Médaille d'Or »

rue des Fontaines 36

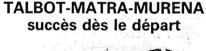
Cornaux

GARAGE Storrer

Agence TALBOT

Grand-Pont 2

2087 Cornaux Tél. 47 15 56





La promotion des ventes passe par la publicité

Commerçants, annoncez vos produits, vos services, le prix de vos articles, l'éventail de vos

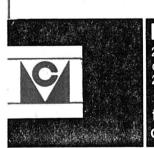
en insérant régulièrement et efficacement dans la

Pour tous devis, conception ou renseignements, de la simple annonce à la campagne annuelle

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS

TÉL. (038) 25 65 01 Tirage officiellement et régulièrement contrôlé

de 36.740 exemplaires (diffusion quotidienne).



Matériaux sa Cressier

2088 Cressier dépôt Port d'Hauterive 2068 Hauterive

tél. 038 48 11 33 tél. 038 33 20 55

tous matériaux de construction - bois

carrelages et revêtements

VOYAGES

15, route de Neuchâtel. CH-2088 Cressier Tél. (038) 47 15 29. Télex 35 235

RÉSERVEZ AU (038)

47 15 29 du lundi au vendredi de 17 à 19 h samedi de 9 h à 11 h



2. LOGEMENTS DE VACANCES A la montagne ou à la mer

3. UNE CHAMBRE DANS PARIS
Hôtels * à **** c'est notre affaire

Pour tous et à tous les prix. LES DOCUMENTS SONT À VOTRE DISPOSITION

Année fructueuse pour Hauterive en 1980 mais l'état des finances reste préoccupant

De notre correspondante:

Le législatif d'Hauterive a siégé dernièrement en séance ordinaire au foyer du bâtiment des services publics; 35 conseillers généraux étaient présents ainsi que le Conseil communal au complet et l'administrateur.

Le président salue tout d'abord la présence du nouveau conseiller général M. François Schelling (lib) qui remplace M^{le} Geneviève Joly, qui a quitté la localité. Il félicite également les quatre membres du législatif qui ont été élus ou réélus au Grand conseil ainsi que le président de commune élu également au parlement cantonal. Il souhaite que chacun des députés trouve beaucoup de satisfaction dans l'exercice de ce man-

Après l'adoption du dernier procèsverbal auquel une rectification est de-mandée, le Conseil général aborde l'examen de la gestion et des comptes 1980.

M. Gilles Attinger, président du Conseil communal, rappelle tout d'abord que l'année 1980 a été caractérisée par la mise en place des nouvelles autorités communales. Le rythme habituel des séances du Conseil communal est d'une par semaine. Il en va de même pour les commissions. A cela s'ajoutent de nombreuses délégations à des séances régionales. Il releve l'excellent état d'esprit qui anime la nouvelle équipe nommée à l'exécutif et les bonnes relations établies avec les commissions nouvellement constituées.

Il souligne ensuite que 46 dossiers ont été menés à chef durant l'année 1980, dont les plus importants sont: l'étude lobale pour l'aménagement du centre d'Hauterive, la réfection des terrains de sports, des solutions concrètes pour la réalisation de deux courts de tennis, le nouveau règlement de police du feu, l'examen et la sanction de plusieurs dossiers de nouvelles constructions. Le bouclement des comptes 1979 et

l'élaboration du budget 1981 ont passa-blement absorbé le Conseil communal, ceci d'autant plus que l'équilibre entre les recettes et les dépenses est toujours plus difficile. Le Conseil communal a acquis la certitude que seules des recettes nouvelles sont de nature à remédier à une situation qui devient intolérable. M. Attinger rappelle qu'une demi-mesu-re a été accordée par le Conseil général en décembre 1979. Il s'agit maintenant que chacun acquière cette conviction. D'ailleurs, l'ultimatum est récemment tombé et il faudra hélas, que le poids de l'autorité cantonale réussisse là où les études complètes et objectives faites par le Conseil communal avaient échoué! a démonstration a été faite qu'il est plus facile de brandir l'étendard de l'autonomie communale, que de lui donner les moyens de s'affirmer.



Hauterive, une commune heureuse malgré quelques ennuis financiers.

UNE SOLUTION COMMUNALE?

Pour 1981, le Conseil communal a le ferme espoir que d'ici les vacances d'été, une solution définitive pourra être adoptée pour sortir les finances communales de l'impasse. Il espère surtout que cette solution soit celle d'Hauterive

et non celle du Conseil d'Etat.
D'autres objets viendront alimenter les séances de l'exécutif et du législatif, puisque l'année a débuté avec 150 dossiers ouverts. Il s'agira notamment de la réfection de la maison des Arcades et de la maison de la Rochette, d'études en faveur d'un meilleur rendement du Centre sportif et d'économies d'énergie dans les bâtiment communaux, l'assainissement du terrain de Vallombreuse, l'aménagement du centre du village et la poursuite de démarches permettant que des terrains situés en dehors de la zone viticole puissent rapidement être destinés à la construction, de telle sorte que l'exode enregistré ces deux dernières années puisse être enrayé. Dans le cadre de l'administration

communale, ces prochains mois seront consacrés au rajeunissement du statut du personnel communal et du Règlement général de commune, ainsi qu'au choix d'un équipement électronique permettant le traitement de toutes les

données de la commune. Pour terminer le président de l'exécu-tif souhaite que 1981 permette aux deux autorités, dans un même effort personnel et une volonté unique, de donner un nouvel élan à la commune. Il est certain que quelques sacrifices seront demancun mais si nous sommes convaincus de la nécessité de certaines réalisations et des dangers de l'immobilisme, il n'y a pas de raison que nous ne l'emportions pas devant des contribuables critiques certes, mais en général

DEFICIT

Les comptes 1980, qui bouclent avec un déficit de 127.476fr.80 sont ensuite passés en revue chapitre par chapitre et quelques remarques sont faites au sujet du service des eaux, de l'électricité ainsi qu'au chapitre des dépenses diverses, notamment face aux charges toujours plus grandes qu'entraînent les transports publics.

M. Attinger, président du Conseil d'administration des TN, relève que des améliorations ont été apportées sur tou-tes les lignes. Le déficit de 1977 a pu être maintenu malgré l'indexation des salaires. D'autre part, les communes demandent toujours plus d'améliorations, fondées en général, mais qui impliquent des charges nouvelles pour la compagnie et augmentent de ce fait les contributions communales. M. Attinger propose d'examiner en détail ce problème lors d'une prochaine séance du Conseil

La commission financière et les groupes politiques recommandent l'adoption de la gestion et des comptes 1980 et

l'assemblée y souscrit par 33 voix sans opposition et une abstention.

M. André Gerber, président de la commission de police du feu, présente son raport annuel en relevant que le premier but que s'est fixé la commission est le recrutement de cadres et leur instruction au sein du corps par l'intermé-diaire des cours de district et canto-

L'effectif du corps de sapeurs-pom-piers, commandé par M. Willy Gerber est de 72 hommes soit six officiers, 11 sous-officiers et 55 sapeurs. Le recrute-

ment du 26 janvier a été un échec. Sur quatre personnes qui se sont présentées, trois seulement ont pu être incorporées. Un second recrutement a été organisé le 9 mars et quatre nouveaux sapeurs ont pu être incorporés. Les exercices 1980 ont porté sur la connaissance du matériel. Le corps a participé à six interventions sur le territoire communal. Il est également intervenu à Marin. C'est ensuite à M. Jacques Paillard,

président de la commission d'hygiène publique de présenter son rapport duquel il découle que 150 logements ont été visités par les commissaires qui ont consacré deux samedis à ce travail. En règle générale, les immeubles et les loge-ments ont été trouvés en bon état. Il a cependant fallu intervenir auprès de certaines gérances pour faire exécuter des travaux de réfections intérieurs ou extérieurs. La commission se plaît à reconnaître que l'accueil des locataires est toujours agréable ce qui facilite la tâche des commissaires. Il souligne également que les propriétaires et gérances acceptent volontiers les remarques formulées et y donnent suite de bonne grâce en procédant aux travaux demandés. Il prie les membres du Conseil général de signaler tous défauts ou événements relevant de son activité afin de conserver peut être qualifié de propre et en ordre irréprochable.



Le nouveau président du Conseil général d'Hauterive, M. Gianfranco Galfetti. (Photo Duvoisin - Colombier)

Conformément au tournus établi, le bureau du Conseil général se compose, pour 1981-1982 de: M. Gianfranco Galfetti (soc) président, M. Francis Porret (MPE) vice-président, M. Bernard Cat-tin (lib) secrétaire, MM. Christian Ros-sel (rad) et Jean-Claude Isch (MPE) questeurs Puis M. André Bueche, président sor-

tant, a fait sa déclaration avant de céder sa place à M. Gianfranco Galfetti qui fit egalement un discours.

La nomination de la commission fi-

nancière donne lieu à de longues délibérations. Une suspension de séance est même nécessaire pour permettre aux groupes de se consulter sur la proposi-tion du MPE demandant de revoir la composition de la commission financiere. En effet, selon la clé de répartition appliquée, le MPE n'est pas représenté cette année au sein de cette commission.

Il propose donc de porter la commission de sept à neul membres ou de garder la composition actuelle de la commission soit: deux libéraux, deux radicaux, deux socialistes, un MPE, ceci jusqu'à la fin de la législature.

La première proposition est repous-sée par 20 voix contre 13 et une absten-tion. La deuxième proposition est égale-ment rejetée par 19 voix contre 12 et

trois abstentions.
M. Porret (MPE) déclare que, dans ces conditions, son groupe refuse de remplir un mandat à la commission financière jusqu'à la fin de la législature en cours. Sont donc proposés et élus tacitement pour 1981-1982: trois libé-raux: MM. Beuchat, Cattin et Meylan; deux radicaux: MM. Bueche et Chap-puis; deux socialistes: MM. Bonhôte et

ELECTION TACITE

Un siège devenu vacant à la commission de naturalisation et agrégation, suite au départ de Mile Joly est revendiqué par le groupe libéral qui propose de nommer M^{me} Rolande Tinembart. Cette dernière est élue tacitement.

M. Hasler, directeur de l'urbanisme. présente et commente ensuite un projet d'aménagement de la place de la fontai-ne. Le 23 juin 1977, un crédit de 33.000 fr. a été accordé au Conseil communal pour une étude préliminaire d'aménagement du centre de la localité. Dans les conclusions de cette étude, l'architecteconseil a proposé la démolition de la maison de la fontaine et son remplacement par un nouveau volume. Le projet de remplacement a été rejeté par les commissions d'urbanisme et d'aménagement du centre de la localité. Considérant que le projet d'aménage

ment global du centre de la localité doit être envisagé à long terme et en liaison très étroite avec la réalisation ou non de route d'évitement, les possibilités d'ex-tension du nord du village, le site choisi pour des ouvrages de protection civile, le Conseil communal a estimé qu'il n'était pas souhaitable de laisser la place de la fontaine dans son état actuel. Il a donc entrepris en collaboration avec la commission d'aménagement du centre de la localité, la mise au point d'un projet d'aménagement de cette place. Plusieurs variantes sont proposées, la moins coûteuse en dalles de béton lavé qui revient à 45.000 fr. est retenue par le Conseil communal et la commission d'aménagement du centre du village. La Commission financière pour sa part est favorable à une variante en dalles de roc naturel.

M. Scheurer, président de la commission d'aménagement du centre du village, considérant que cette variante n'a pas pu être examinée, propose le renvoi de cet objet. Celui-ci est accepté par 33 voix contre une.

DEMANDE DE CREDIT M. Javet, directeur des services indus-

triels, commente le programme des travaux en signalant d'emblée qu'il s'agit de l'une des dernières grandes étapes de réalisation dans ce domaine.

Ce crédit se répartit en trois lots: Lot 1 de 102.000 fr.: suppression de la ligne aérienne à la rue de la Croixd'Or et pose d'un câble souterrain et raccordement de neuf-immeubles; lot 2 de 255.000 fr.: suppression de la ligne aérienne des rues du Château et

du Brel et pose d'un câble souterrain et raccordement de 13 immeubles; lot 3 de 37.000 fr.: éclairage public rue du Château. mande de crédit. M. Bonhôte (soc) ne met pas en doute la nécessité des travaux projetés mais il ne voudrait pas que cet investissement

cessaires. Le groupe libéral pour sa part est d'avis que seul le lot No 1 doit être réalisé vu l'urgence des travaux et que les autres lots doivent être reportés dans

nuise à d'autres travaux tout aussi ne

Les commissions des SI et financière

se prononcent en faveur de cette de-

les années à venir. Cette proposition est mise aux voix et adoptée par 15 voix contre 14 et l'arrêté est accepté par 18 voix contre une et 15 abstentions.

Dans les communications du Conseil communal M. Javet prend la parole pour répondre à une question posée par M. Brander lors du dernier Conseil général qui proposait de faire figurer la position du tarif sur les factures d'électricité. Le coût de cette opération se monterait à plus de 2000 fr. sans compter plusieurs heures de travail au bureau communal. Le Conseil communal renonce pour le moment à faire paraître cette mention sur les factures d'électrici-

HEURE D'HIVER

Il signale ensuite que les horloges utilisées pour l'enclenchement des chauffeeau resteront réglées en fonction de l'heure d'hiver. L'été elles auront donc une heure de retard. Le temps d'enclenchement sera réglé de la manière suivante: hiver de 22 heures à 5 heures et l'été de 23 heures à 6 heures. Concernant la dureté de l'eau il signa-

le à M^{lle} Burri qu'elle est de 28,2° français = eau dure dans le réseau inférieur; et de 17,2° = eau moyennement dure dans le réseau supérieur. Il informe ensuite l'assemblée que le

Règlement des services industriels a été mis à jour et sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Pour terminer les communications, le président du Conseil communal propose la date du 25 juin pour la prochaine réunion du législatif.

DIVERS

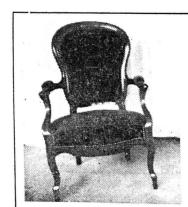
Dans les divers, Mme Dusong (soc) demande au Conseil communal de se préoccuper de la création d'abris antiatomiques qui selon le programme éta-bli par la Confédération devraient être réalisés au plus tard en 1990. M. Javet répond que ce problème

préoccupe le Conseil communal. En effet, 500 places sont nécessaires et ceci surtout au centre du village, des som-mes sont prévues dans les années à venir pour la construction de ces abris. Il s'agira d'intégrer les surfaces nécessaires dans les projets de construction à

Mile Burri (MPE) signale à nouveau la présence de vélomoteurs qui circulent dans les champs et la foret entre le Centre sportif et Vallombreuse, endommageant la nature. M. Schnegg (MPE) prie le Conseil

communal d'indiquer dans les buanderies la dureté de l'eau et une information pour l'utilisation judicieuse des machines à laver en fonction des heures de la journée, pour éviter les heures de

M. Cattin (lib) remercie le Conseil communal d'avoir procédé à la pose d'un vieux pressoir au rond-point du trolleybus. La séance est ensuite levée à 23 heures.



L'atelier Kémy Vsoillat TAPISSIER - DÉCORATEUR

résout tous vos problèmes d'ameublement et de décoration

TAPIS - RIDEAUX - STORES LITERIE - MEUBLES GRAND CHOIX DE TISSUS Maîtrise fédérale

ce qu'il vous plaît VENDRE ET PAYER presque ce qu'il vous plaît

brocante-enfantine Tous les articles d'occasion pour enfants

Maintenant mode féminine également. DEPUIS 5 ANS DÉJÀ À SAINT-BLAISE Grand-Rue 31 – Tél. (038) 33 75 50 OUVERT TOUS LES JOURS: 9 h - 11 h 14 h - 18 h

ce qu'il vous plaît OÙ POUVEZ-VOUS? ACHETER

(propres, en bon état et à la mode).

Savez-vous que vous trouverez à Cornaux:

depuis cette année : de la farine de froment fleur et mi-blanche, de seigle en 10 kg et 25 kg, pour les pâtissières les plus exigeantes

- Tous les antiparasitaires et engrais.

NOUS LIVRONS A DOMICILE:

des eaux de vie: pommes, bérudges, griottes, mirabelles.



Sté coopérative V d'agriculture et de viticulture

> 2087 Cornaux Ø 038 47 14 01

Fermé mercredi et samedi après-midi.

MANDRIN

ROMANDE

15.50 Point de mire 16.00 Vidéo Club de l'été Henry Meylan, peintre genevois -La voie des fadas, le problème de l'escalade artificielle Ingemar Stenmark, approche d'un champion secret -Daniel Gélin,



Ingemar Stenmark, un grand sportif secret, au sourire rare mais d'autant plus radieux. (Photo ASL sport)

18.00 Téléiournal 18.05 Mantalo Dessin animé

**

18.25 Animaux de basse-cour Les canards

18.30 Comme il vous plaira TV à la carte -Actualités régionales -Un jeu -Les invités du jour

19.30 Téléjournal 19.50 Comme il vous plaira TV à la carte :

19.55 TV à la carte

la série de la semaine

1er épisode du feuilleton choisi

21.05 Jeux sans

frontières 3^{me} rencontre à Lisbonne

Pour la Suisse : Rancate (TI)

22.30 Athlétisme Meeting international de Paris

23.45 Téléjournal

FRANCE 1

12.05 Réponse à tout

12.25 Minutes pour les femmes 12.30 Midi première

13.00 T F 1 actualités 13.35 Portes ouvertes

13.55 Les visiteurs du mercredi L'après-midi des jeunes

17.05 Studio 3 Musique pop et rock

Spécial référendum

18.05 Automag

18.25 Un, rue Sésame

18.50 Avis de recherche

19.20 Actualités régionales 19.45 Les paris de TF1

20.00 TF1 actualités

20.35 Femmes, femmes, femmes

2. Le mari, la femme et le Cosmos réalisé par Maurice Cloche

22.00 La rage de lire Georges Suffert propose : Autour des Impressionnistes

23.10 TF1 dernière

FRANCE 2



10.30 Antiope A 2 11.15 Antiope reprise

12.00 24 heures de cinéma non-stop

Une grande fête du cinéma à l'occasion de la Saint-Jean : 10 films accompagnés de reportages, d'interviews et de débats

12.45 Antenne 2 première 13.35 Zazie dans le métro

film de Louis Malle Les pérégrinations d'une enfant terrible dans Paris

15.10 L'année 1960 reportage de Martine Lefèvre 15.30 La chartreuse de Parme

film de Christian Jaque 18.15 Fenêtre sur...

Nathalie Bave 18.50 Chiffres et lettres

19.20 Hommage à René Clair 19.45 Dessins animés

20.00 Antenne 2 journal

20.35 Les fêtes galantes

film de René Clair œuvre très célèbre ou se mêlent chevaliers, combats et jolies princesses

22.05 Débat

Le cinéma et son public 23.20 Antenne 2 dernière

23.30 Chansons souvenirs avec Jeanne Moreau

FRANCE 3



18.30 FR3 jeunesse 18.55 Tribune libre 19.10 Soir 3 première

19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale

19.55 Les Misérables

20.00 Les jeux à

20.30 A chacun son dû

film d'Elio Petri Un jeune professeur décide d'enquêter lui-même sur un double crime 22.00 Soir 3 dernière

SVIZZERA

ITALIANA



18.30 Telegiornale

18.35 Per la gioventu Barbapapa - L'oro di Hunter

19.30 Lassie

La leggenda della cicogna 20.00 II regionale

20.15 Telegiornale

20.40 Seani

Provenza romanica: Il contado Venassino

21.05 Giochi senza frontiere

3. A Lisbona Per la Svizzera : Roncate (TI)

22.30 Telegiornale 22.40 Atletica a Parigi

SUISSE **ALEMANIQUE** femmes

17.00 Pour les enfants Mes parents viennent

d'un autre pays

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal 18.00 Carrousel

18.35 Point de vue

19.00 Le monde des animaux

19.30 Téléjournal La situation matérielle du couple s'amé-liore. Mais bientôt, Louise découvre que

20.00 Etre comme les autres

film de Gustav Rady 21.05 Jeux sans frontières



Une belle équipe que ces jeunes de Rancate qui défendront nos couleurs au Portugal. (Photo DRS)

22.30 Téléjournal

22.40 Tremble Kids in Concert Un Dixieland-Band suisse très connu

ALLEMAGNE 1



10.03 Bananas. 10.50 60 Prozent perfekt:
Billy Wilder. 11.45 Umschau. 12.10 Monitor. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute.
16.10 Tagesschau. 16.15 Musikladen extra. 17.00 Doctor Snuggles. Zeichentrickserie. 17.25 Der Geier Kaspar – Aus der Reihe Fauna Iberica. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Geantwortet wird immer – Ein idealer Rastplatz. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Café Wernicke – Neubeginn. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Frosch und die Eintagsfliege. Fernsehkomödie von Jack Eintagsfliege. Fernsehkomödie von Jack Russel. 21.45 Titel, Thesen, Temperamen-te. 22.30 Tagesthemen.

ALLEMAGNE 2



10.03 Bananas. 10.50 60 Prozent perfekt:
Billy Wilder. 11.45 Umschau. 12.10 Monitor. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute.
16.15 Trickbonbons. 16.30 Rappelkiste.
17.00 Heute. 17.10 Schulfreunde. Australische Geschichten. Paul kehrt zurück.
17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Ein Wort aus Musik. Musikalisches Quizspiel mit Heinz Eckner. 19.00 Heute., 19.30 Direkt.
Magazin mit Beiträgen junger Zuschauer.
20.15 Bilanz. Informationen und Meinungen aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heugen aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heu-te-Journal. 21.20 Die heilige Johanna der Schlachthöfe, Stück von Bertolt Brecht. 23.45 Heute.

AUTRICHE 1



9.00 Nachrichten. 9.05 Die Sendung mit der Maus. 9.35 En français. 10.05 Ver-kehrsader Kanaltal. 10.35 Der Teufelskerl. kehrsader Kanaltal. 10.35 Der Teufelskerl. (les mariés de l'An II) Film von Jean-Paul Rappeneau. 12.15 Kampf in der Karibik. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Das verschwundene Abc. 17.30 Wickie und die starken Männer. 17.55 Betthupferl. 18.00 Popi – Ein Alptraum auf vier Rädern. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.49 Belangsendung der SPOe. 18.54 Telextext-Quiz. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Teit im Bild. 20.15 Ein idealer Gatte. Film von Alexander Korda. 21.45 Teletext-Quiz-Schlussverlosung. 22.10 Nachrichten.

Femmes, femmes,

Le mari, la femme et le Cosmos T F 1 : 20 h 35

Louise était aviatrice et pilote d'hélicoptère. Elle a sacrifié sa carrière à son mari pour l'aider à réussir dans sa carrière d'avo-cat. Jacques Lesage obtient enfin une affaire importante. Il doit défendre aux Assises une femme qui a tué son mari parce qu'il voulait la quitter, alors qu'elle avait assuré sa réussite. La meurtrière est acquit-tée. Jacques Lesage devient alors l'avocat et le défenseur de la Femme.

son mari a une maîtresse très riche et très belle et qu'il songe à divorcer. Louise déci-de alors de devenir célèbre pour reconquérir son mari.
Ses souffrances redoublent quand elle

découvre que Jacques a une maîtresse très belle et très riche. Elle découvre encore que son mari est prêt à la quitter et à divorcer quand sa rivale Paule sera libre. Pour reconquérir son époux, Louise dé-cide de devenir célèbre. Et bientôt... elle est

sélectionnée pour être la première femme européenne dans l'espace !..

RADIO

RADIO ROMANDE 1

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse remande. 8.10 en P. Bulletin routier. de la presse romande. 8.10 env. Bulletin routier.
8.25 Mémento des spectacles et des concerts.
8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022 21.75.77). 9.30 Saute-mouton, avec à : 9.35
Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La Musardise. 10.30 L'oreille fine, concours organisé
avec la collaboration des quotidises romands. avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Ray Ventura. 11.30 Faites vos jeux, avec: Le Kidiquoi. 12.05 Salut les cousins. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Journal de midi, avec à : 13.00 env. Magazine d'actuali-

de midi, avec à : 13.00 env. Magazine d'actuali-té. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.10 env. Sports. 18.15 Actuali-tés régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Au jour le jour + Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théà-tre de nuit : L'inspecteur n'aime pas chanter tre de nuit : L'Inspecteur n'aime pas chanter (8), de Roderick Wilkinson. 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, avec à 9.00 Radio éducative. 9.30 Journal à une voix. 9.00 Radio educative. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours de langue par la radio. 10.00 Portes ouvertes sur l'université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La tads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Le concert du mercredi, par l'Orchestre de la Suisse romande; Résonances. 22.00 (S) Le temps de créer: Poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne na-

ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices.

16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Portrait d'interprète : Hermann Baumann, cor. 20.30 Direct. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-



Rue du Seyon 26-30 - Neuchâtel

TÉLÉPHONEZ AVANT 9 HEURES DÉPANNÉ DANS LA JOURNÉE Tél. 24 57 77

DESTINS HORS SÉRIE

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Mandrin veut à tout prix établir la liaison avec Bélissard. Il confie un message à sa jeune sœur, mais cette mission intéresse de très près un de ses vieux ennemis, le Gaulois, qui poursuit la jeune fille et

84. LES REMORDS D'UN FRÈRE



1) La mauvaise nuit que passe Mandrin! Dès que point le jour, il se rend, accompagné de huit hommes bien armés, dans son village où il espère avoir des nouvelles de sa sœur. Il ne trouve que sa mère, en proie à une folle inquiétude : « Que tu assassines qui bon te semble, lui lance Marque rite Mandrin incapable de refréner sa colère, tu en es libre, Louis! Mais engager ta sœur dans une pareille aventure! Jamais je ne t'aurais cru capable d'un tel égoïsme et d'une insouciance aussi monstrueuse!»



2) De retour avant midi, Mandrin donne à toute la troupe l'ordre de lever le camp. Le but que poursuit le jeune capitaine est double : avant tout retrouver Anne. Ensuite, devant l'activité inaccoutumée des troupes qui prêtent assistance aux Employés des Fermiers Généraux, la prudence condamne l'isolement. En se réunissant à Bélissard et à ses compagnons, Mandrin disposera de toutes ses forces, et il a le pressentiment que, dans un avenir proche, elles ne seront pas de trop.



3) Les contrebandiers arrivent au Grand-Lemps en évitant la route habituelle. Devant l'auberge, ils se disposent en éventail, barrent les ruelles adjacentes et protègent toutes les issues de la maison. Mandrin pénètre, seul, dans l'hôtellerie. Dès ses premières questions, l'Eberlué et son brave homme de père disent ce qu'ils savent, c'est-à-dire peu de choses, car les protagonistes de la scène dont ils ont été les témoins n'ont pas agi de facon très claire. Pourtant, Mandrin est fixé: Anne est venue ici hier soir et, avant qu'elle n'ait eu le temps de transmettre son message, un inconnu l'a



4) L'employé des messageries, à qui Mandrin rend visite en second lieu, confirme le signalement du personnage qui, hélas, n'a rien de mystérieux: le Gaulois est revenu à la charge, et sa vengeance est la pire de toutes. Après être restés moins d'une demi-heure au Grand-Lemps, Mandrin et quelques cavaliers repartent vers Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Enfin, après ces heures lourdes d'anxiété, Mandrin entrevoit une lueur d'espoir : le froid et la neige ont retenu les villageois chez eux et personne n'est passé sur la route depuis la veille. Les traces de pas et celles des sabots d'un cheval reconstituent la poursuite tragique. A un certain endroit, la piste s'éloigne de la route et, un peu à l'écart, la neige est tassée et retournée. « Voyez crie Court-Toujours à son chef, le cavalier est reparti

Prochain épisode: La ferme du Mort-Debout



SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

CORBEAU

Problème Nº 852

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HORIZONTALEMENT

1. Est content quand il a plu. 2. Elles livrent des pièces détachées. 3. Pièce de charpente. Sortie. Répartition. 4. Conjonc-

VERTICALEMENT

Solution du Nº 851

Solution du N° 851

Horizontalement: 1. Macération. –

2. AM. Sagesse. – 3. Tir. Me. Est. – 4. Réale. Gré. – 5. Asti. Poème. – 6. Argon. En. –

7. Us. Elégant. – 8. Eut. El. Eté. – 9. Rembourse. – 10. Aérienne.

Verticalement: 1. Matraque. –

2. Amies. Sûre. – 3. Rata. Ter. – 4. Es. Lire.

Mi. – 5. Rame. Glèbe. – 6. Age. Poèlon. –

7. Té. Gong. Un. – 8. Isère. Aéré. – 9. Ossements. – 10. Net. Entées.

POUR VOUS MADAME

artelettes à la rhubarbe LE PLAT DU JOUR : Pour 4 personnes : 4 gros steaks de

Sante

Les bienfaits du vélo Si vous êtes amateur de vélo, promenez-vous à loisir sur des routes bien calmes à la campagne ou à la montagne. Ce sport présente l'avantage de faire travailler les jambes. En fin de journée, vous souffrirez de moins en moins de cette pénible sensation d'avoir les jambes lourdes et enflées. La circula-tion sanguine sera améliorée, vos jambes retrouveront leur agilité et leur finesse.

A mediter :

Le bonheur humain est composé de tant

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront d'un naturel ombrageux et d'un tempérament jaloux ; leurs réactions se-ront assez imprévisibles et ils seront diffi-

ciles à élever.

BÉLIER (21-3 au 20-4) Travail : Des succès dans la vie intellectuelle mais des difficultés sur le plan commercial. Amour: La chance s'est mise à votre service., Elle vous accorde beaucoup d'amis, ce qui réjouit votre sensibilité. Santé: Ménagez votre foie et vos reins. Il est relativement facile de les maintenir en très hon état par le régime maintenir en très bon état par le régime.

TAUREAU (21-4 au 21-5) Travail: Les Poissons vous donnent les meilleurs associés. Ils admirent vos pro-jets et vous aident à les réaliser. Amour: Vous entretenez des relations très amicales avec le Scorpion surtout avec le der-nier décan. Santé : N'abusez pas de vo-tre résistance nerveuse. Elle aboutirait assez vite à un état de fatigue intense.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6) **Travail**: Une idée très originale va surgir dans votre pensée. Vous en trouverez ra-

CANCER (22-6 au 23-7)

pidement l'utilisation. Mais gardez le se-cret. Amour : L'être cher vous revient. C'est peut-être une réconciliation après un nuage qui fit couler des larmes. Santé: Prenez soin de vos pieds qui sont très sensibles au manque d'aération de certaines chaussures.

Travail: Vous semblez vouloir aban-donner une idée et c'est dommage car

elle est vivante et originale. Gardez-la en réserve. Amour : Restez en bonnes rela-

tions avec le Capricorne qui est un signe

très amical. Santé: Méfiez-vous du sur-

menage. S'il est trop intense, il peut créer des concessions, des pertes de mémoire ou un manque d'appétit.

HOROSCOPE

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Ne prenez pas de décisions importantes. Fiez-vous à votre intuition. Ne cédez sur aucun point important. Amour : Vos relations avec le Capricorne sont soumises aux caprices de votre très grande sensibilité. Santé: Soignez vos maux habituels. Empêchez-les de prendre de la nocivité d'occasionner de nouveaux malaises.

VIERGE (24-8 au 23-9) Travail: N'hésitez pas à modifier votre technique à perfectionner votre publicité. Vos atouts sont bons. Amour: Les unions avec le Sagittaire bénéficient d'une chance exceptionnelle, mais il faut que les rôles soient répartis. Santé : Evi-

tez les états de dépression prolongés. Ils

épuisent vos résistances et risquent d'a-

boutir à une maladie réelle

toute la minutie possible.

BALANCE (24-9 au 2310)
Travail: Les Poissons vont s'opposer à vos décisions. Vous ne parviendrez pas à les faire changer d'avis. Amour: Vous aimez vivre dans un climat de grande confiance et de réelle affection. Vous choisissez des amis que vous aimez réunir. Santé: Si vous devez rééduquer vos jambes, faites-le soigneusement avec

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail: Vous aimez tout ce qui est représentatif, tout ce qui met en valeur votre grande personnalité. Amour: Le sentingual de la contraction de la timent qui vous attache aux Poissons est très profond. De plus, il est affectueuse-ment partagé. Santé: Vous avez subi un passage assez peu favorable à la santé.

Mais maintenant vous avez atteint un stade plus calme.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12) Travail: Un fonctionnaire peut faire la démarche qui doit lui assurer le poste souhaité. Soyez précis et convaincant. Amour : Pour les femmes, excellente disposition de sentiment, qui permet une heureuse rencontre. Santé: Les exercices au grand air, excursions, jardinage, aiguisent votre appétit. Choisissez des mets ayant peu de calories

CAPRICORNE (23-12 au 20-1) Travail: Excellente journée pour les conseillers juridiques, les agents de publicité, s'ils préparent d'irréfutables arguments. Amour : Union avec le Cancer, où les deux caractères auront de grandes chances de se rencontrer. Santé: La chaleur vous fait le plus grand bien et vous donne une meilleure circulation surtout si vous restez active.

but de rendre très agréable la vie de la maison vous attirent. Amour : Péril dans la stabilité de vos sentiments. De l'aube à minuit, surveillez vos écrits, vos paroles. Santé: Etablissez vos menus de façon raisonnable afin de ne dilater ni votre

estomac ni vos intestins.

un changement d'occupation.

VERSEAU (21-1 au 19-2) Travail: Toutes les carrières ayant pour

POISSONS (20-2 au 20-3) Travail: Votre goût est très sûr; vous savez choisir ce qui s'harmonise sans heurter les goûts d'autrui. Amour: Un sentiment très fidèle va vous donner des joies de grande qualité. joies de grande qualité et surtout durables. Santé: L'inactivité n'est pas pour vous un repos. Ce qui vous délasse, c'est

charpente. Softie. Repartition. 4. Conjonction. Petit rongeur. 5. Elles animent la campagne. 6. Se portera. Vaisseau. Préfixe. 7. Peut sauter aux yeux. Avait la maîtrise des airs. 8. Abréviation pour un facteur. On n'a rien sans cela. Grand fleuve. 9. Qui ont l'aspect de soies de porc. Préfixe. 10. Pièce dont l'auteur ne connaît pas l'ouverture.

1. Travaillent beaucoup avec leur matière grise. 2. Coupé court. Baguette de musicien. 3. Au bas d'une adresse. On y trouve le gîte. Pronom. 4. Donna envie. Accumulation de choses diverses. 5. Epoque. Qui n'a point perdu de partie. 6. Maladie des céréales. Sainte. 7. Possède un as. Génie aérien. Abréviation d'un titre. 8. Exemple de beauté. Partie la p. Sepère de casatrès. Petit lac. 9. Espèce de cacatoès. 10. A souvent des tuiles. Frais pour la jeunesse.

Un menu Steaks de veau Riz persillé Salade pommée

Steaks de veau

veau d'environ 150 g chacun, sel et poi-vre frais moulu, un peu de farine, 3 à 4 cuillères à soupe d'huile d'olives, 1 bouquet de persil, 3 gousses d'ail, 6 tomates, 2 cuillères à soupe de purée de tomates, ² cuillères à soupe de vinaigre de vin, 1 dl de vin blanc. Salez les steaks, poivrez-les, enfarinez-les et faites-les revenir dans hulle chaude. Pressez l'ail et mêlez-le au Persil haché. Concassez les tomates et assaisonnez-les d'un appareil de purée de tomates, de vinaigre et de vin, puis assai-sonnez de sel et de poivre frais moulu. Déposez deux steaks dans une braisière et dispersez-y la moitié du persil à l'ail et des tomates assaisonnées; couvrez des deux autres steaks et répétez l'opération. Couvrez et braisez 45 min à feu doux en letournant tout l'appareil au bout de 20 à 25 minutes. Servez avec un riz persillé et parfumé d'un petit peu de zeste de citron.

le conseil du chef Les cuissons de plein air Le gril posé

sur les braises est réservé aux aliments peu volumineux et peu épais (3 à 4 cm maximum). Les brochettes conviennent à des aliments des aliments de diverse nature, mais aux temps de cuisson identiques (sur la même brochette). Choisissez les brochettes plates plutôt que rondes, car les morceaux tiennent mieux et ne tournent pas.

Mode

Différents aspects du coton Des faconnages accentuent l'aspect changeant de certains cotons : parties denses et par-ties transparentes alternées, pastilles damassées sur fond mat, bandes de satin opaques sur fonds ajourés. Des aspects lisses, luisants, parfois changeants, sont obtenus par la combinaison de deux fils différents en chaîne et trame, de tons approchés ou de lustre différent. Des oppositions sur même tissu: filetage brillant sur fond rustique légèrement boutonné, points luisants façonnés sur fond crêpe, tissages retracés et cloqués parcourus de bandes de satin, voiles plats et serrés animés de fils passés, etc. Des popelines, des toiles serrées et fines, d'aspect plat, pour la robe sport, les jupes, pantalons et shorts, style « safari » ; des aspects « lin » pour le blazer et le pantalon, des étamines pour les ensembles et les robes. Une légère raideur pour les chintz, percales ou popelines, mais toujours le style « toile à drap » renouvelé par des chinages et l'emploi de fils moulinés.

de pièces qu'il en manque toujours. BOSSUET

Uninorm
Votre partenaire

Halles et Couverts



Filmer, c'est avoir des souvenirs qui «bougent». Kodachrome 4(

Film couleur, USA

la pièce 12.—

(au lieu de 24.—)

MIGROS Prix. Qualité. Choix.

Centre

Tél. (038) 53 48 94.

grands

die netteste die es je gab **NEU IN BIEL**

Mattenstr. 13, 2. Stock Tel. (032) 23 25 46 Mo-Fr 12.-22. Uhr

Baux à loyer au bureau du journal

Marina

Route des Draizes 69 2006 Neuchâtel Tel. 038/313838

Garage Comtesse

Offre du jour Datsun Cherry 81 3 et 5 portes

Hatchback, Limousine,

Coupé et Break

DATSUN ouvert jusqu'à 21.00

Robette,

coton imprimé.

Soutien-gorge

MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN - Place Pury 7 - NEUCHÂTEL Téléphone 25 13 67

LUNETTES - VERRES DE CONTACT

Montures de marques Christian Dior - Givenchy - Balenciaga

Jumelles - Télescopes

Blouse à volants

bordés, pur coton.



Lave-linge aux prix FUST les plus avantageux

Que des marques renommées telles: AEG, Electrolux, Miele, Novamatic, Hoover.

Garantie de prix FUSt : Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

- Location avec droit d'achat en tout temps
- Łivraison gratuite Importante remise à
- l'emporter Constamment des modèles d'exposition à prix
- Le meilleur prix de reprise de votre ancien appareil.

038/334848

16493-10



prêt Procrédit est un **Procrédit**

Seul le

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. Je rembourserai par mois Fr.

Prénom

NP/localité à adresser des aujourd'hui à:

Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5 Tél. 038-246363

Emprunt en francs suisses

Tiroler Wasserkraftwerke Aktiengesellschaft Innsbruck

rapide simple

discret

Emprunt 71/4 1981 – 91 de fr. 100 000 000

(Numéro de valeur 427476)

avec cautionnement solidaire du Land Tirol

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation

Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au 26 juin 1981, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt: 71/4% p.a.; coupons annuels au 6 juillet. Coupures:

Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000. – nom.

Amortissement à partir de 1985 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1987 avec primes dégressives commen-

çant à 1001/2%, pour des raisons fiscales à partir de 1983. En francs suisses libres sans aucune restriction.

Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans

aucune déduction d'impôts ou de taxes autrichiens présents ou futurs.

Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission complet paraît le 24 juin 1981 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de

Crédit Suisse

A. Sarasin & Cie

Libération:

Remboursement:

Impôts et taxes:

Cotation:

Service de l'emprunt:

Banque Populaire Suisse

Banque Leu SA

Société de Banque Suisse

Société Privée de Banque et de Gérance

Privés Genevois

Groupement de Banquiers

Union de Banques Suisses Groupement des Banquiers

Privés Zurichois

Union des Banques Cantonales Suisses





Neuchâtel AU/LUUVKE La Nouveauté SA Un magasin plein de mode!

Près de Sierre et de Lausanne : deux banques sont cambriolées

Des voleurs ont attaqué en pleine nuit une modeste banque de village, la Manque Raiffeisen » à Chermignon au-dessus de Sierre. Le vol a été perpéau dessus de pierre. Le voi a ete perpe-tré sans doute vers 2 h du matin. Plus de cent mille francs ont été emportés. M. Benoit Duc, gérant, dormait paisi-blement dans sa villa située à quelques pas de la banque en l'occurrence un local situé au-dessus du café qu'il gère également lorsque les malandrins fiegalement iorsque les malandrins fi-rent main basse sur deux coffres-forts. - Ce sont des gens qui connaissent fort bien les lieux, a-t-on dit sur place. Il n'y a aucune effraction. Les voleurs ont pénétré dans un local attenant au café. Ils ont trouvé les clés du coffre et

ont pénétré dans le local bancaire. Personne n'a rien entendu. Aucune porte n'a été enfoncée.

On se demande même à Chermignon si ce n'est pas quelqu'un qui a réussi à se camoufler dans le bâtiment après la fermeture du café et qui a eu ainsi tout le loisir ensuite de vider les coffres et de sauter par une fenêtre. L'alerte a

l'aube mais en vain.
On apprenait dans la soirée que le montant du vol dépasse les 140.000 francs.

été donnée dans toute la vallée dès

À LAUSANNE Par ailleurs, un vol a été commis mardi en fin de matinée dans une suc-

TESSIN

Vol de matériel : soldats officiers condamnés

LOCARNO (ATS). - Le Tribunal de division 9b a condamné mardi à Locarno à des peines totalisant 37 mois de détention, 14 soldats et officiers reconnus coupables de soustraction sans dessein d'enrichissement. Il n'a pas suivi les thèses de l'accusation qui retenait une longue série de délits dont le vol et le recel, et avait requis 66 mois de détention au total.

Les faits remontent au mois de mai 1980. Deux compagnies de fusiliers de montagne tessinoises s'étaient aperçues vers la fin de l'école de recrues qui se déroulait à Airolo qu'elles avaient perdu un important matériel. Pour éviter d'avoir à le payer, des sergents-majors ont organisé ce que le président du tribunal a appelé « des assauts de piraterie » contre le magasin de matériel d'une compagnie suisse allemande, ramenant des effets militaires pour un montant de plus de 14.000 francs. Grâce à l'aide de caporaux, de soldats, mais aussi grâce au silence du capitaine de la compagnie, un officier-instructeur vaudois, et deux lieutenants, le vol a pu être perpétré au cours d'un week-end.

Le cerveau de l'affaire, un sergent-major reconnu également coupable d'une longue série de vols commis en civil, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement, tandis qu'un lieutenant et le capitaine ont été condamnés respectivement à 5 et 3 mois de détention pour non observation des prescriptions de service.

cursale du Crédit foncier à Chavannes près de Lausanne. Deux personnes ont réussi à prendre la fuite en voiture, en emportant plus de 100.000 francs.

a police municipale de Lausanne a diffusé un communiqué en fin d'après-

Selon le communiqué, les auteurs de l'agression, au nombre de deux, masqués et armés de revolvers, ont fait irruption dans la succursale du Crédit foncier vaudois, qui était occupée par deux employés. Tandis que l'un des malfaiteurs tenait en respect les deux employés, l'autre se faisait ouvrir les tiroirs-caisses et le coffre-fort. Après avoir obligé leurs victimes à se cou-cher, les bandits ont pris la fuite, en emportant environ 150.000 francs en coupures suisses et étrangères.

Les malfaiteurs ont quitté les lieux au volant d'une voiture volée à Genève, qui a été repérée à Morges par un policier. L'un des auteurs de l'agression aurait pu s'introduire dans un im-meuble locatif du quartier de la Gros-

WAVRE

Motocycliste blessé

Hier vers 17 h 30, à Wavre, M. D. B., de

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au tribunal de police Clémence pour un jeune conducteur

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Cyrille de Montmollin, assisté de Mme May Steininger, qui remplissait les

fonctions de greffier. S'il y a un jeune homme qui ne pourra pas se plaindre d'une trop grande sévérité de la justice à son égard, c'est bien R.R.. Agé de 21 ans, celui-ci a déjà été condam-né à deux reprises: le 23 mars 1979 à 15 jours d'emprisonnement avec sursis par un tribunal de Sierre; le 8 avril 1980 à deux mois d'emprisonnement, également avec sursis, par le tribunal du district de Courtelary. Mais à cette occasion, le sursis accordé l'année précédente avait été révoqué, si bien que R.R. dû subir quinze

Ces deux avertissements n'ont pas empêché ce jeune prévenu, le 28 août 1980, alors qu'il accomplissait son école de recrues à Colombier, d'«emprunter» les cles de voiture d'un camarade de chambre. Avec ce véhicule dérobé, R.R. s'en vint notamment au chef-lieu où il bifurqua dans le sens interdit situé à proximité du restaurant City après avoir franchi une ligne de sécurité.

jours d'emprisonnement.

Intercepté par la police, R.R., qui n'était même pas titulaire du permis de conduire (!), fut soumis aux examens d'usage pour conducteurs suspects d'ivresse. La prise de sang révéla une alcoolémie moyenne de 1,03 pour mille.

DE BONNES RÉSOLUTIONS

Depuis cet incident, le prévenu a suivi régulièrement et spontanément un traitement ambulatoire de psychothérapie. Le psychiatre affirme que son patient, qui souffrait d'une névrose de frustration, a commis ses différents délits pour se revaloriser. Il s'agissait en fait d'actes surcompensatoires. Mais maintenant le caractère de R.R. s'est tout à la fois raffermi et stabilisé. Le 20 février dernier, il a pris un engagement d'abstinence et, d'autre part, l'amie qu'il a rencontrée et avec laquelle il forme de sérieux projets d'avenir, a eu une heureuse influence sur sa façon de se comporter.

Compte tenu de tout ce qui précède, des bons renseignements obtenus sur le compte du prévenu, du taux assez faible de l'ivresse, le tribunal a suivi entièrement les conclusions présentées par la défense et a condamné R.R. à une peine de dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au payement de 265 fr de frais. Considérant qu'à la limite les nouvelles infractions pouvaient être considérées comme un cas de peu de gravité, il a renoncé à révoquer le sursis accordé en 1980.

REFUS DE PRIORITÉ...

Le 13 décembre dernier vers 23 h 30, G.M. circulait au volant de sa voiture d'Auvernier à Neuchâtel, avec l'intention d'emprunter la rue du Sevon. A l'intersection de cette dernière avec la N 5, le conducteur «coupa» la priorité à un véhicule survenant en sens inverse, et le conducteur de celui-ci dut freiner énergiquement pour éviter la collision. Comble de malchance pour G.M.: cette auto était une voiture de police et ses occupants, intrigués par cette manoeuvre plutôt audacieuse, eurent tôt fait de rattraper le conducteur fautif. Suspecté d'ivresse, ce-lui-ci fut soumis à une prise de sang qui révéla une alcoolémie située entre 2,04 et

2,24 pour mille. Le rapport de renseignements généraux décrivant le prévenu comme un homme travailleur, sobre et ponctuel, le tribunal a finalement infligé à G.M. une peine de sept jours d'emprisonnement avec sursis

tera au surplus d'une amende de 100 fr et de 275 fr de frais.

ROUTE VERGLACÉE: DEUX ACQUITTEMENTS

Le 18 janvier dernier, vers 13 h 30, W.S. circulait au volant de sa voiture de Fenin en direction du chef-lieu lorsque, peu après l'intersection permettant de se rendre au stand de tir de Pierre-à-Bot, il aperçu à une septantaine de mètres environ, une voiture placée complètement en travers de la chaussée. Il s'agissait du véhicule appartenant à E.M. Celui-ci ne pouvait plus poursuivre son chemin en raison de l'état extrêmement glissant de la chaussée, et il s'apprêtait à faire demi-

tour pour regagner la ville.
Pour tenter d'éviter cet obstacle, W.S., qui roulait à une vitesse de 30 à 40 km/h. freina tout doucement. Mais rapidement il se rendit compte que sa voiture ne répondait plus et «lugeait» toute seule. Effectivement, un choc se produisit et si les deux conducteurs ont finalement été renvoyés devant le tribunal, c'est parce qu'on reprochait à W.S. une vitesse inadaptée et une perte de maîtrise et à E.M. de n'avoir pas placé au bord de la route

un triangle de panne.

Or le tribunal les a acquittés tous deux. laissant l'intégralité des frais de la cause à la charge de l'Etat. Compte tenu des conditions atmosphériques (il neigeait et il gelait au fur et à mesure), il a estimé qu'aucune faute ne pouvait être imputée à W.S. Quant à E.M., il n'avait pas sorti son triangle de panne, mais il avait pris la précaution d'envoyer un tiers au-dessus de son véhicule pour attirer l'attention d'éventuels conducteurs sur l'obstacle qui les attendait quelques dizaines de mètres plus loin. Cette manière de procéder était parfaitement conforme à la législation, a estimé le tribunal.

midi à propos de cette agression.

se-Pierre à Morges. Il a été activement recherché mais en vain, précise le communiqué de la police.

VIGNOBLE

Marin, circulait route cantonale, de Thielle à Marin. Parvenu au haut du Poggio, alors qu'il voulait emprunter le chemin vicinal prolongeant la route, direction nord, sa voiture a été heurtée par la moto de M. J. J. M., de Neuchâtel, qui circulait sur la route venant de Wavre, avec l'intention de se diriger vers Marin. Légèrement blessé, le motocycliste s'est rendu à la policlinique.

SUITE

L'affaire du « Tages-Anzeiger »

Le rapport de la commission des cartels explique tout d'abord les raisons pour lesquel-les elle juge que les importateurs d'automobiles en cause ont eu, en l'occurrence, un comportement analogue à celui d'un cartel et tombent donc sous le coup de la loi réprimant les abus de ceux-ci. Puis, la commission définit un certain nombre de lignes directrices à l'intention des journaux et des annonceurs puissants sur le marché.

Ce qui est important du point de vue économique, déclare-t-elle tout d'abord, c'est la rupture de relations en matière d'annonces, raison pour laquelle elle ne saurait se prononcer lorsqu'un annonceur refuse d'entrer en relation avec un journal. Il existe, affirme-t-elle ensuite, une liberté d'insérer, fondée sur la liberté du commerce et de

La tasse de café 10 c plus chère dès le 1er juillet

BERNE (ATS). - Selon un communiqué de l'Association suisse des restaurants sans alcool, la tasse de café va augmenter de 10 centimes dès le juillet. Deux raisons à cela, selon l'association: le renchérissement du coût de la vie et la nouvelle convention de travail qui entrera en vigueur ce même 1er juillet.
Cette convention collective apporte

notamment aux employés de restauration, une diminution de la durée maximale de la semaine de travail, une amélioration du règlement des vacances et l'introduction obligatoire de l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie, note encore le commu-

Inexorablement, comme en 1977, la

rage progresse dans le canton de Fri-bourg. Samedi, le jeune fils d'un agri-

culteur de Châtonnaye (Glâne) a été attaqué par un chat, à la ferme pater-

nelle. Le propriétaire du chat a alerté le garde-chasse. Le chat fut tué et sa dé-

pouille analysée. Dimanche soir, le ver-dict était tombé : le chat avait bel et

bien la rage.
Ce chat, d'habitude, n'approchait guère de la ferme. Mais samedi, il avait l'air de vouloir s'amuser. L'enfant tendit la main et le chat voulut le griffer et le mordre. Grâce aux habits, il semble que l'enfant n'ait pas été touché. Mais il addition de traitement médical apprince le mordre de la procession de la course la traitement médical apprince de la chait de la course la traitement médical apprince de la chait de la course la traitement médical apprince de la chait de la cha

il a dû suivre le traitement médical ap-proprié. Et la commune de Châtonnaye

est sous le coup de mesures de rigueur

vétérinaire cantonal, le Dr Hermann Nussbaumer, nous dit, du reste, qu'un

tel cas est assez symptomatique de la

lictées par le vétérinaire cantonal. Le

l'industrie. Cette liberté, de caractère général, demeure si les annonceurs sont des cartels ou des organisations analogues. En d'autres termes, des motifs d'ordre économique (baisse de l'effet publicitaire, réduction du budget publicitaire, nouvelle conception dans ce domaine) permettent même à des cartels de modifier leurs relations avec un journal sur le plan des annonces.

EN CONCLUSION

Il en résulte, concrètement, cinq conclu-

La première, c'est qu'un annonceur peut rompre ses relations d'affaires avec un quo tidien pour « des raisons manifestes tenant à l'économie d'entreprise »

La deuxième consiste dans le fait que, si un journal, dans sa partie rédactionnelle, conseille à ses lecteurs de ne pas entrer en relation avec tel ou tel annonceur on ne saurait exiger de ce dernier qu'il continue à insérer des annonces dans le journal, qui se contredirait lui-même en suggérant d'une part (dans un article émanant de sa rédaction) de ne pas acheter tel ou tel produit, et en demandant d'autre part, en se fondant sur la loi sur les cartels, « que l'on conclue avec lui (ou que l'on ne dénonce pas) des contrats publicitaires qui favorisent précisément la conclusion d'affaires que la partie rédac-

tionnelle réprouve ».

Troisièmement, « il en va de même si la partie rédactionnelle approuve des actes illégaux qui touchent les entreprises dans leurs droits patrimoniaux ou dans leurs droits quant à la personnalité ».

Quatrièmement, si le journal adopte une ligne rédactionnelle tendant à la suppression de la libre entreprise et menace de ce fait l'existence des entreprises libres qui insèrent des annonces, on ne saurait exiger d'elles de poursuivre ou d'établir des relations d'affaires avec ce journal, même si ces entreprises forment un cartel ou une organisation ana

Cinquièmement enfin, un annonceur puissant sur le marché ne doit pas abuser de sa force en rompant ses contrats publicitai-res en vue d'influencer la ligne rédactionnel-

vague de rage qui se propage dans le canton. Des animaux apparemment fa-

miliers, surtout aux abords des fermes,

peuvent être atteints subrepticement

de la maladie. Il faut donc se méfier... Selon une ligne bien définie, la rage

« avance » dans le terrain, à partir de l'ouest. Ainsi, elle est actuellement aux portes du Grand-Fribourg et de la

Gruyère où elle a déjà pénétré, à Vaul-ruz, où une génisse a été reconnue por-

teuse du virus. Peut-on faire quelque chose préventivement, selon la « re-

cette » des « cous de poulets » expéri-menté en Valais ? Selon le vétérinaire

cantonal, il est trop tard d'appliquer ce traitement sur les renards, même dans

les vallées de la Haute-Gruvère et de la

Jogne. Par contre, les Bernois vont tenter l'expérience dans l'Oberland, le

Simmental et le Kandertal, tout pro-

FRIBOURG

attaqué à Châtonnaye

rage progresse: enfant

rédactionnelle de celui-ci critique l'annonceur en cause ou ses produits (par exemple si elle reproche à des entreprises insérant des annonces de se livrer à la fraude fiscale, ou si elle fait allusion aux défauts de produits dangereux pour la santé, fabriqués par ces entreprises et vantés dans les annonces en cause). « C'est dire, concluent les lignes directrices, que les cartels ou les organisations analogues ne doivent pas réagir par un blocage des annonces à une critique rédactionnelle qui vise (précisément aussi dans une économie libre) une fonction « publique » de ces entreprises. En effet, une telle critique est d'intérêt public et incombe à la presse d'opinion, même si elle ne plaît pas aux annonceurs. Cela à condition que affirmations critiques soient conformes à la vérité, que les simples opinions avancées demeurent correctes et soient clairement dé-

clarées comme telles ». La grande valeur de ce rapport et son considérable intérêt tiennent d'une part, au caractère extrêmement fouillé de l'analyse à laquelle la commission s'est livrée (le rapport dans sa version intégrale compte 65 pages, et l'on imagine ainsi combien de nuances échappent à notre compte rendu), et résulte d'autre part de ce qu'il illustre le principe selon lequel à tout droit correspond un devoir, des obligations, et que le droit à la liberté, dans quelque domaine que ce soit, n'échappe pas à cette règle. Ainsi, la commission des cartels (dont le président, le professeur Walter R. Schluep, a dirigé de façon remarquable et souvent avec humour la conférence de presse) ne renvoie pas les adversaires dos à dos, mais les place, les uns et les autres, devant leurs responsabilités. Si cela est compris de part et d'autre, l'affaire du « Tages-Anzeiger » n'aura pas été inutile. Etienne JEANNERET

Cimetière bâlois profané

BÂLE, (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, des inconnus ont franchi le mur de 2 m 50 du cimetière israélite de Bâle et ont profané 35 tombes. Comme devait l'indiquer le ministère public mardi, dans cinq cas les pierres tombales ont été emportées.

DANS LE CANTON

LA CHAUX-DE-FONDS **Enfant blessé**

Hier, vers 10 h 50, à La Chaux-de-Fonds, M. A. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Manège, direction ouest. A la hauteur de la rue de la Promenade, sa voiture a heurté le jeune Cédric Bilat, de La Chaux-de-Fonds, qui s'était élancé sur le passage pour piéton pour traverser du nord au sud. Blessé, il a été trans-porté à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

ROCHEFORT Témoins svp

On recherche des témoins de l'accident de circulation survenu dimanche 14 juin, vers 8 h 30, route de Rochefort, au Val-de Travers. La personne qui circulait au volant d'une voiture « Peugeot 504 », rouge foncée, et qui s'est aimablement occupée du motocycliste blessé, est priée de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42 10 21.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le gouvernement Mauroy

THURSON THE THE THE THE

chainement.

Sur le perron de l'Elysée hier soir, le porteparole officiel de François Mitterrand a communiqué à la presse le deuxième gouvernement de Pierre Mauroy. En voici la composition.

Ministre d'Etat, ministre de l'intérieur chargé de la décentralisation, M. Gaston Defferre. Ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, M. Michel

Ministre d'Etat, ministre des transports, M. Charles Fitter-

Ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard.

 Ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement. Ministre de la solidarité nationale, Mme Nicole Questiaux.

 Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé du droit des femmes, M^{me} Yvette Roudy.
 Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, M. André Labarrère.

Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, M. Anicet Le

Ministre de la justice, garde des sceaux, M. Robert Badin-

Ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. Ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, M. André Chandernagor. Ministre délégué chargé de la coopération et du dévelop-pement, M. Jean-Pierre Cot.

Ministre de la défense nationale, M. Charles Hernu. Ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors.

Ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, M. Laurent Fabius. Ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary. Ministre de l'agriculture, M^{me} Edith Cresson.

Des

Ministre de l'industrie, M. Pierre Dreyfus.

ès du ministre de l'industrie, chargé iviinistre de l'énergie, M. Edmond Hervé.

 Ministre du commerce et de l'artisanat, M. André Delelif.
 Ministre de la culture M. Jack Loca. Ministre de la culture, M. Jack Lang.
 Ministre du travail, M. Jean Auroux.
 Ministre de la santé, M. Jack Ralite (PC).

Ministre du temps libre, M. André Henry Ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports, M^{me} Edwige Avice.

Ministre de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot.

Ministre de l'environnement M. Michel Crépasse.

Ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau. Ministre de la mer, M. Louis le Pensec.

Ministre de la communication, M. Georges Fillioud. Ministre des PTT, M. Louis Mexandeau.

Ministre des anciens combattants, M. Jean Laurain. Ministre de la consommation, M^{me} Catherine Lalumière. Ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout

COMMENTAIRE DE L'ELYSÉE

Après la présentation de la liste du nouveau gouvernement, M. Pierre Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée, a fait le commentaire suivant.

« Vous remarquerez que cinq personnalités ne sont plus membres du gouvernement. Elles en avaient expri-mé le désir : M. Maurice Faure, M. Louis Mermaz, M. Pierre Joxe, M. Marcel Debarge, qui a choisi de siéger au Sénat, et auquel sera confiée une mission parle-mentaire par le premier ministre, et M. Alain Bombard, qui entre à l'assemblée des Communautés européen-

« Six personnalités entrent : quatre ministres mem-bres du parti communiste et deux personnalités autres, Me Badinter, qui devient ministre de la justice et garde des sceaux, et M. Pierre Dreyfus, qu'il n'est pas besoin de présenter (ancien PDG de Renault), ministre de l'industrie. Ce qui fait donc cinq sortants et six entrants : un ministre de plus que dans le gouvernement précédent et un de moins que le gouvernement de M. Chaban-Delmas d'il y a quelques années. »

ministres communistes

INFORMATIONS HORLOGÈRES

La concurrence reste acharnée entre Suisses et Japonais

TOKIO (AP).- Malgré de rapides progrès technologiques, les Japonais n'ont pu encore accèder au marché de l'horlogerie de luxe qui reste presque exclusivement dominé par les Suisses La plus grosse société horlogère ja-ponaise Seiko-K, Hattori et Cie a même été forcée de racheter sa propre filiale suisses Lescale et la de preputre iliale suisse, Lassele, afin de prendre pied en Suisse et de lancer sur le marché de produits de luxe.

Il y a plusieurs années, les Japonais ont dépassé les Suisses pour le nombre de montres fabriquées. Les deux pays ont fabriqué l'ordres ont fabriqué, l'année dernière, quelque 80 millions de montres et de mouvements, selon des statistiques publiées à Tokio

nients, selon des statistiques publices à Tokio, avec, toutefois, un léger avantage en chiffres pour le Japon.
Hong-Kong est, en fait, l'exportateur numéro un, mais la quasi-totalité de ses montres cont des articles bon de ses montres sont des articles bon La Suisse, elle, a exporté 97 % de sa

Production et les Japonais ont vendu plus de 20 millions de leurs montres Sur leur marché intérieur. La majorité des montres japonaises faient des articles de prix moyen et bon marché, tandis que, dans une grande proportion, les montres suisses étaient des modèles de luxe.

Au Japon même, la part des horlogers suisses représente 25 % de la va-leur, bien qu'en volume leur produc-

tion ne représente que moins de 5 %.
Il existe un certain snobisme, a dit
M. Marcel Rist, directeur du centre
d'information de l'industrie horlogère
suisse à Tokio. Si les Japonais doivent consacrer un million de yen pour une montre, ils n'achètent pas Seiko, mais suisse. M. Rist a ajouté que, chaque année,

plus d'un million de Japonais qui se rendent à l'étranger achètent des montres suisses qu'ils ramènent chez eux. M. Hideaki Moriya, directeur du dé-

partement international de Seiko-Hattori, ne conteste pas ces propos.
« Nous pensons, dit-il, que nos montres sont meilleures, mais nous ne pouvons nier l'existence d'un attrait pour s montres suisses, en particulier chez les personnes les plus âgées »

Des porte-parole des industries suis-

se et japonaise s'accordent à dire que la qualité et la fiabilité des produits

des deux pays sont à peu près les mê-

mes. La plupart des montres suisses

sont mécaniques, alors que la plupart

des japonaises sont électroniques à

quartz. Mais les uns et les autres s'ac-

cordent aussi à dire que les Suisses sont meilleurs en matière de style et de

Seiko-Hattori a décidé d'essayer de se lancer sur le marché suisse et, de la sorte, d'accéder à ce marché protégé. Le mois dernier, la société japonaise a racheté Lasselle, qui fut le fabricant de la montre mécanique la plus plate du

Et Seki-Hattori, qui, malgré les di-mensions prises, reste une entreprise familiale, envisage d'envoyer des moi vements à quartz en Suisse, où Lasselle fabriquera des boîtiers et les assem blera, principalement à destination de l'exportation.

« C'est notre première étape vers le marché de luxe, a dit M. Moriya. Notre technologie est supérieure, mais les Suisses sont toujours meilleurs, en style et en boîtiers »
En même temps, le rachat de Lassel-

le permet à Seiko d'entrer à la Fédéra-tion horlogère suisse et lui donne la possibilité d'adhèrer à la convention des fabricants et détaillants suisses, un cartel qui contrôle l'accès à la plupart des magasins de luxe en Suisse. Les montres japonaises sont vendues, en majorité, dans les grands magasins en

SUITE

Sur la crise polonaise, les deux partis souhaitent que « la Pologne et son peuple con-duisent eux-memes à bon terme le processus de renouveu économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés ».

*Concernant le conflit du Proche-Orient, les deux partis « prennent acte de la situa-tion créée par les accords de Camp David, réaffirment le droit à l'existence et à la sécu-rité d'Israël et de tous les Etats de la région en même temps que le droit du peuple pales-tinien à une patrie». Les communistes avaient précédemment dénoncé les accords israélo-égyptiens alors que le président Mitterrand s'en était félicité

Une allusion est également faite à la soli darité avec les peuples du tiers monde, et notamment le Salvador et le Nicaragua, qui « luttent pour leur émancipation nationale »

Enfin, sur l'Europe, les deux partis « soutiendront activement la participaton de la France à la CEE, à ses institutions et à ses

politiques communes, dans le respect de sa liberté d'action et de ses légitimes intérêts ». « Ils appuieront des politiques communes sur le plan social, pour la défense de l'agri-culture et des secteurs menacés, pour la vitalité de la recherche et des industries de pointe », ajoute le texte.

TRANSFORMATION PAR ETAPES

En ce qui concerne la politique intérieure. socialistes et communistes admettent l'idée d'une transformation « par étapes », « selon un rythme qui tiendra compte de la situation de crise, du fait que l'économie de la France est ouverte sur l'extérieur, des nécessaires équilibres économiques et financiers ».

Le texte confirme qu'il n'y aura pas d'autres nationalisations que celles annoncées par le président Mitterrand pendant sa campagne électorale, à savoir le secteur bançaire onze groupes et secteurs industriels

ciellement l'influence de la crise internatio-nale sur l'économie française, alors qu'il en avait minimisé les effets en mettant en cause avant tout, au cours des derniers mois, la gestion du président Giscard d'Estaing.

ACHAT - VENTE ARGENTERIES, BIJOUX

anciens, modernes; diamants, émeraudes, rubis, saphirs. Grand choix d'occasions,

création et transformation **Georges CURCHOD**

acheteur patenté Magasin: 9, rue de Berne Tél. (022) 32 72 46 GENÈVE

A l'ouverture du Soviet suprême

Brejnev grogne contre la politique de Reagan

Brejnev, en bonne forme physique, a assisté mardi à l'ouverture de la session d'été du Soviet suprême de l'URSS (parlement) qui, exceptionnellement, n'avait pas été précédée d'un plénum

du comité central du parti communiste. Cette session, à laquelle assistent 1500 délégués, portera sur six ordres du jour dont l'un concerne un projet de loi sur la situation juridique des ressortissants étrangers en URSS.

M. Brejnev a lancé un appel aux parlementaires du monde entier pour écarter la menace d'une nouvelle guerre mondiale et pour mettre fin à la course aux armements

« L'Union soviétique ne menace personne et ne recherche à affronter aucun Etat, ni à l'ouest, ni à l'est, et ne cherche pas la suprématie dans le domaine militaire », a déclaré le chef du parti communiste et de l'Etat soviétique en appelant les parlementaires du monde entier à unir leurs efforts pour maintenir la paix.

Le Soviet suprême de l'URSS appelle les organes législatifs de tous les pays à

se prononcer résolument pour des négociations qui auraient pour résultat la prévention d'un nouveau round de la course aux missiles nucléaires

CONTRE « L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN »

Le président Brejnev a vivement dénoncé «l'impérialisme américain» et « l'envergure sans précédent » prise par la course aux armements dans le mon-

M. Brejnev, qui a souligné le danger du projet de l'OTAN d'installer en Europe occidentale de nouveaux missiles nucléaires américains, a également accusé les Etats-Unis « d'encourager les actes d'agression et de banditisme de leurs créatures »

IL RAPPELLE

Le chef de l'Etat soviétique a repris les grands axes du programme de politique étrangère fixé lors du 26me congrès du parti, en février dernier, et a rappelé la volonté de l'URSS d'entamer des pourparlers « sur tous les problèmes urgents » concernant la paix et la

IL DÉNONCE

Le « numéro un » soviétique a dénoncé les « allégations grossières sur une menace militaire soviétique» qui permettent à certains d'utiliser le « langage des menaces » et de prétendre s'ingérer dans les affaires intérieures de

Le divorce rétabli en Espagne

NEW-YORK (AP). – Un billet de dix roubles signé par Winston Churchill, Franklin Roosevelt et Joseph Staline a été vendu 5000 dollars à un collectionneur privé du Minnesota. Ce billet avait été signé par les trois chefs d'Etat lors de la conférence de Yalta en 1945. Il semble être le seul

objet portant la signature des trois hommes. Les signatures, malheureusement, sont maintenant illisibles.

Les trois signatures de Yalta

MADRID (AFP). - Le rétablissement du divorce en Espagne, 42 ans après son abolition par le général Franco, constitue une sévère défaite pour le secteur démocrate-chrétien du parti au pouvoir à Madrid et pour la hiérarchie catholique.

Au terme d'une séance tumultueuse, c'est en effet une loi sur le divorce jugée « progressiste » par les partis de gauche,

Encore des carreaux cassés

qui a été adoptée par le Congrès des députés espagnols

La question du divorce avait fait l'objet de débats passionnés en 1979 et 1980, mais les menaces qui ont pesé sur la démocratie depuis le début de cette année l'avait relé-guée à un second plan et c'est dans l'indifférence populaire que la loi a été votée. Sur le plan politique cependant, le problème du divorce, discuté au Congrès de députés depuis 1979, a donné lieu à d'intenses polémiques au sein du parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (UDC), entre démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates et a sérieusement mena cé sa cohésion. La loi votée a été rédigé par le ministre de la justice et chef de file des sociaux-démocrates, M. Ordonez. dont les démocrates-chrétiens ont demandé

la démission immédiatement après le vote Le vote a mis en évidence la division du parti au pouvoir. L'adoption de la loi n'a été possible en effet que grâce au vote d'une cinquantaine de députés centristes qui se sont prononcés contre un amende ment du Sénat, pourtant présenté par leur groupe. L'amendement prévoyait que le juge pourrait refuser le divorce s'il estimait

enfants ou à un des conjoints. Ainsi, au terme de la loi, les couples espagnols pourront divorcer par simple consentement mutuel que les tribunaux s limiteront à enregistrer. Le divorce sen automatiquement accordé après un an i cinq ans de séparation, selon les cas.

qu'il pouvait porter préjudice grave aux

La séparation elle-même sera obtenue par accord entre les époux ou pour caus d'abandon d'un des conjoints, d'infidélité de conduite vexatoire, d'alcoolisme ou de condamnation à plus de six ans de prison notamment.

Un fait par jour

baisse...

On aime à se représenter le Français, coiffé d'un béret basque, sirotant un pastis sur une terrasse de la Cannebière, le Suisse en armailli derrière un « caquelon » de fondue et l'Allemand replet tenant par l'oreille une grande chope de « München ». Mais pour combien de temps encore cette dernières image correspondra-t-elle à la réalité? Nul ne peut le dire et les brasseurs allemands - les petits surtout - com

mencent à se faire du souci.

Si l'on en croit une statistique établie sur la base de la population « en âge de boire », chaque Allemand de plus de quinze ans ne consommerait plus que 176 litres par an de la boisson nationale, contre 192 litres encoe en 1976. Ce n'est pas seulement la récession è conomique qui serait la cause de ce recul mais, ce que les brasseurs considèrent comme plus grave, des changements d'habitudes : nombre d'adultes apprécient de plus en plus un bon verre de vin – et la RFA en a d'excellents – et les jeunes un flacon de jus de fruit, d'eau minéra-

le ou de soda. La situation n'est toutefois pas aussi catastrophique que d'aucuns le prétendent, comme le prouve le nombre encore fort élevé des petites brasseries régionales ou locales (environ 250 dans le seul Land du Bade-Wurtemberg) offrant des biè res « spéciales », car l'Allemand qui se rend au restaurant ne commande pas « une » bière mais « sa » bière, celle à laquelle il est resté fidèle 50 vie durant. Et ces bières-là, il n'admettra jamais qu'elles aillent se « prostituer » dans les supermarchés, comme celles des grandes

marques nationales.

C'est d'ailleurs cet antagonisme entre grandes et petites brasseries qui est à la clé des soucis actuels. Les prix de fabrication, à commencer par ceux du houblon, du verre et de l'énergie, ne cessent de monter, et les petits ont de plus en plus de peine à soutenir la pression des grands livrant à meilleur compte par le truchement des grands restaurants et des supermarchés. Déjà de vieilles familles de brasseurs indépendants en sont réduites à vendre un terrain ou un coin de forêt poul équilibrer leur budget et tenir le coup. Verra-t-on un jour M. Franz-Josef Strauss obligé de se mettre au Coca-Cola? Léon LATOUR

Les robots du Politburo soviétique.

(Téléphoto AP)

Nouveau départ à la TV française

PARIS (REUTER). - M. Pierre Mauroy, premier ministre a reçu mardi la démission de M. Claude Contamine, président directeur général de FR 3 et l'a acceptée, indique un communiqué publié par le service de presse de l'hôtel Matignon.

LUND! DÉJÀ

Lundi déjà, MM. Maurice Ulrich, PDG de la deuxième chaîne de télévision « Antenne 2 », et Roland Faure,

directeur de l'information à « Radio-France », avaient présenté leur démission.

Cette cascade de départs fait suite à un malaise allant en s'amplifiant entre les responsables de l'audiovisuel et les nouveaux dirigeants politiques français.

Ces derniers ont dit se refuser à exiger la démission des premiers, nommés par l'ancien gouvernement de droite, mais ils sont loin de décourager les départs vo-Iontaires.

Jean-Paul II : abcès du péritoine?

ROME (ATS/AFP). — Une nouvelle hypothèse sur les causes de l'inflammation de la plèvre du poumon droit dont souffre Jean-Paul II circule mardi matin dans les milieux médicaux de la polyclinique Gemelli où, officiellement, on continue de garder le

Il s'agirait, selon les tenants de cette nouvelle hypothèse, d'un abcès du péritoine qui porterait sur le diaphragme et la plèvre et provoquerait cette inflammation.

Jusqu'à présent, cependant, cette hypothèse n'aurait pas été confirmée par les analyses pratiquées dès samedi soir et poursuivies lundi. Alors que les examens cliniques se poursuivent mardi dans la chambre du dixième étage qu'occupe le pape à l'hôpital Gemelli, l'éventualité d'une origine virale de l'inflammation est toujours prise en considé-

Malgré la réserve observée par les médecins, il est visible qu'il règne à l'hôpital Gemelli une atmosphère nettement moins pesante que lundi matin. L'amélioration des conditions du souverain pontife constatée et annoncée lundi soir a fait naître un certain optimisme qui, par contagion, gagnera le pape lui-même, espérait mardi un médecin.

Rome: poussée socialiste aux élections...

ROME (AFP). - Les élections municipales partielles qui se sont déroulées dimanche et lundi en Italie traduisent par rapport aux précédentes consultations de 1976 un recul de 2.8 % de la démocratie-chrétienne, de 1,7 % du parti communiste et un gain de 3,7 % du parti socialiste.

Par rapport aux élections législatives de 1979, la démocratie-chrétienne perd 3,9%, les communistes gagnent % et les socialistes 4,2 %.

Dans les villes concernées par le scrutin de dimanche et lundi, la démocratie-chrétienne obtient 30,8% des suffrages, le parti communiste 32.8%, les socialistes 13,7% et le MSI (extrême-droite) 6,5%.

En Sicile enfin, où l'on votait pour le renouvellement du conseil regional, la démocratie-chrétienne reste majoritaire avec 41.4% des voix (+0.6% par rapport à 1976), devant le parti communiste (-6.2%) et le parti socialiste 14.3% (+4%).

D'autre part, le parti communiste a consolidé sa position dominante à Rome, où il conservera la municipalité gagnée aux précédentes élections de 1976. Les résultats définitifs dans la capitale donnent 35,9% des voix au parti communiste (contre 35,5 % en 1976), 29,6 % à la démocratie-chrétienne (33,1%) et 10,2% au parti socialiste (8,3%).



M. Spadolini (républicain) qui tente toujours de former le gouvernement italien depuis la fin de la guerre. (Téléphoto AP)

Le maire communiste de Rome. M. Luigi Petroselli, est assuré d'être reconduit dans ses fonctions.

Dans ce contexte M. Giovanni Spadolini, président du Conseil ita-lien désigné, a rencontré mardi à Rome les dirigeants du parti socialis-

expulsés à Erlangen, près de Nuremberg. A Francfort, un porte-parole de la police a indiqué que 250 jeunes descendus dans la rue pour protester contre l'expulsion des squat-

BERLIN, (AP). - La police allemande a procédé à plus de 173 interpellations lors d'affrontements qui ont eu lieu dans la nuit de lundi à mardi à Francfort et à Berlin à la suite de l'expulsion de plusieurs squatters qui occupaient des maisons vides dans ces deux villes, ont indiqué les autorités.

Trente-cinq jeunes gens ont également été

ters avaient brisé les vitrines d'une trentaine de magasins et endommagé plusieurs voitures en stationnement.



Dès hier matin, il a fallu remettre en ordre les vitrines des magasins

L'affrontement devient politique au

CASABLANCA (AFP). - La grève générale organisée samedi dernier et les explosions de violence, qui ont entraîné officiellement la mort de 66 personnes à Casablanca, ont pris mardi l'allure d'un affrontement politique entre le gouvernement et les partis de la majorité d'une part, et les partis d'opposition — Union socialiste des forces populaires (USFP) et parti du progrès et du socialisme (PPS-communiste) — d'autre part.

A Casablanca, capitale économique du pays, où les rumeurs les plus folles cou-

pays, où les rumeurs les plus folles courent depuis samedi, on a pu croire, à tort, à l'instauration d'un couvre-feu. L'activité était normale mardi, alors que les forces de l'ordre maintiennent leur surveillance des édifices publics et des

abords des quartiers populaires.

Mais l'énervement des quartiers populaires peut toujours remettre ce calme en question, d'autant plus que des rumeurs font état d'un nouvel ordre de grève générale de 48 heures.

LE RENVOI DU GOUVERNEMENT

Pour sa part, le bureau politique du PPS (communiste) a demandé «le renvoi du gouvernement actuel» qui, selon lui, «assume collectivement l'entière responsabilité de la situation explosive» et son remplacement par «un gouvernement re«L'alternative existe, valable et réali-sable, estime le PPS, c'est celle de la gauche dans ses différentes composan-

Le premier ministre, M. Maati Bouabid, a déclaré dimanche que le gouvernement «n'admettra en aucune façon que des atteintes soient portées à l'ordre public». «Les mesures que prendra le gou-

cernant notamment les « moudjahiddine »

anti-islamiques ».

vernement auront pour objectif la défense du pays et des citoyens contre tout complot venant de l'étranger et contre toute complicité intérieure».

Cet avertissement, note-t-on, a été lancé alors que le secrétaire général de l'USFP, M. Abderrahim Bouabid, se trouvait à Paris, depuis la veille de la greve.

été exécutés à Téhéran. Parmi les dix derniers figurent quatre « moudjahiddine du peuple » (gauche

à Evin, de « trois collaborateurs de l'ancien régime » accusés de « complot sioniste » et d'appartenance à une organisation dénommée la « maison de justice » dont le siège serait à Haïfa (Israël). Enfin la presse iranienne fait état de centaines d'arrestations en Iran, con-

Par ailleurs le « Téhéran times » écrit que M. Ghotbzadeh, ancien ministre des affaires étangères, et cheikh Ali Tehrnai, un partisan de M. Bani-Sadr, ont été arrêtés. Mais cette information n'a pas été confirmée par d'autres sour-

Le quotidien en langue anglaise, citant des sources dignes de foi, rapporte que les deux hommes ont été arrêtés pour avoir trempé dans des « complots

Exécutions et arrestations en Iran

TÉHÉRAN (ATS/AFP), - Six membres de l'extrême gauche iranienne ont été
fusillés à la prison d'Evin à Téhéran, a annonce Radio-Téhéran.

Depuis samedi dernier, 29 Iraniens accusés d'avoir été « en relation avec les
troubles » entre adversaires et partisans de l'ex-président Bani-Sadr ont ainsi
été exécutés à Téhéran

islamique) et un membre de « peykar » (marxiste-léniniste). D'autre part, Radio-Téhéran a annonce les exécutions lundi soir également